LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

-No 48 — WINNIPEG, SAMEDI 26 FEVRIER 1955 — PRIX: SEPT CENTS

Au Manitoba

$2,843,064 par année pour les boissons alcooliques chez les Canadiens français

Le système de vente de la bière en vigueur dans la province permet de faire facilement une enquête sur la consommation de cette liqueur, même si on limite celle-ci à un groupe ethnique déterminé. Aussi, le rapport sur ce sujet présenté dans notre journal la semaine dernière a-t-il été accepté sans discussion par 99 personnes sur 100 en mesure de contrôler les uns ou les autres des chiffres donnés. Par ailleurs, le relevé de la consommation de spiritueux et de vins est moins facile à établir, étant donné qu'il faut pour cela référer davantage aux statistiques générales et mener des enquêtes discrètes sur place. Comme la plus grande partie de ces achats se font directement au magasin de la Commission des Liqueurs, ces derniers ne sont pas enregistrés sous le nom d'un endroit particulier et, de plus, la consommation de ces boissons a lieu ordinairement au foyer.

Toutefois, un relevé suivi et minutieux des chiffres affectés à l'achat de spiritueux et de vins révèle que les Canadiens français du Manitoba dépensent à cette fin quelque $1,343,064 chaque année.

$2,843,064 par année

Ajoutons à cela la somme consacrée à l'achat de la bière, c'est-à-dire $1,500,000 par année, et les dépenses moyennes de notre groupe pour boissons alcooliques atteindront facilement $2,843,064.00, soit, $43.06 par individu par année.

Il est à noter que, dans certaines régions canadiennes-françaises le pourcentage de l'argent dépensé pour l'achat de vins dépasse considérablement le pourcentage moyen de la province et que, d'autre part, les nôtres ne sont pas au dernier rang dans l'achat des spiritueux. L'on peut conclure que, dans la consommation de toutes les catégories de boissons, notre groupe maintient le même pourcentage que dans la consommation de la bière, soit 8.5 p. 100 du total pour toute la province.

La concordance de plusieurs calculs permet de croire que les nôtres boivent environ 937,500 gallons de bière par année et 81,521 gallons de spiritueux et de vins, soit un total de 1,019,021 gallons de boissons alcooliques.

Pour permettre aux habitués de saisir aisément le sens de ce dernier chiffre, disons que les nôtres consomment environ 15,000,000 de verres de bière et 642,163 "treize onces" par année, dont les deux tiers, environ, en spiritueux.

$100 pour la bière et $88 pour les spiritueux

Le rapport entre la quantité de bière achetée et celle de spiritueux et de vins s'exprime en termes de 100 gallons contre 8¾. En termes monétaires, cependant, à cause de la valeur élevée de cette deuxième catégorie, la proportion serait d'environ $100 pour la bière comparativement à $88 pour les spiritueux et les vins. Ce calcul facilite l'établissement d'une comparaison au moyen du tableau que nous avons publié la semaine dernière. Ainsi, dans une région où l'on dépenserait $100 pour la bière, une somme de $88 serait consacrée généralement à l'achat de boissons alcooliques. Dans le même sens, des achats de bière au montant de $50,700 signifieraient une dépense de $44,616 pour l'achat d'autres liqueurs.

Afin de ne pas concentrer l'attention générale sur quelques centres, nous laissons à chacun le soin de faire le calcul des dépenses pour spiritueux et vins dans les régions mentionnées ici la semaine dernière. Que chacun se base sur les chiffres donnés pour les ventes de bière et ajoute 88 p. 100 de ces sommes pour les achats de spiritueux.

Une région et non une paroisse

Il est à remarquer que, dans le tableau que nous avons publié, les chiffres reflétaient les ventes de bière pour toute une région et non seulement pour une paroisse. Ainsi, la clientèle de l'hôtel d'Elie provient non seulement de la paroisse d'Elie mais aussi des autres paroisses avoisinantes. Parmi les clients, il y aura aussi des gens de langue anglaise. Il va sans dire que nous avons tenu compte de ces facteurs avant de calculer les ventes effectuées en cet endroit. Le même principe s'applique aux autres villages qui figurent sur le tableau publié la semaine dernière.

Dépenses par paroisses

Il serait intéressant cependant d'estimer la somme dépensée pour la consommation des liqueurs en s'en tenant strictement aux limites paroissiales. Au taux de $43.06 par personne, une paroisse de 1,000 âmes, par exemple, dépenserait globalement $43,060 par année pour la boisson.

Un calcul basé sur ce pourcentage, en ce qui concerne quelques paroisses prises au hasard, donnerait les résultats suivants:

	Ames	Achats totaux
Aubigny	472	$20,324
Haywood	647	27,859
St-Adolphe	578	24,888
Ste-Anne	1,008	43,204
St-Léon	459	19,764
St-Malo	1,147	49,389
Otterburne	386	16,621
St-Pierre	1,416	60,972

Evidemment, dans ces calculs, il serait plus exact de parler de consommateurs habituels au lieu de se servir d'un chiffre qui représente la consommation par individu. En effet, il faudrait éliminer de ces tableaux les adolescents n'ayant pas encore 15 ans, soit 25 personnes sur 100, et le pourcentage de la population qui, ayant atteint l'âge légal, ne fait pas néanmoins usage de boissons, soit un autre groupe de 30 personnes.

Il resterait donc 45 consommateurs habituels sur 100 Canadiens français, environ 30,000 de notre population de 66,020 âmes. Ces consommateurs dépenseraient par conséquent $94.76 chacun par année et absorberaient 500 verres de bière par personne par année, environ 7 gallons et demi de spiritueux et 3 gallons et un quart de vin.

Notre pourcentage est élevé

Sans vouloir, pour le moment, tirer des conclusions générales de ces chiffres si éloquents, **La Liberté et le Patriote** les propose à la réflexion des Canadiens français de la province. Il est indiscutable que notre pourcentage de consommation de bière dépasse la moyenne de la province. Cela pourrait peut-être indiquer une moyenne plus basse dans la consommation de spiritueux, mais il n'est pas possible dès maintenant de faire les comparaisons nécessaires pour établir ce fait avec certitude. Il suffit de posséder quelque connaissance du caractère ethnique de certaines régions de la province pour savoir qu'il y a excès dans l'usage de boissons alcooliques parmi les nôtres. Les sommes que les Canadiens français affectent à l'achat de liqueurs se comparent-elles à celles versées à d'autres fins plus élevées et plus méritoires? L'usage de ces $2,843,064.00 engloutis chaque année dans la boisson implique une responsabilité que les Canadiens français du Manitoba ne sauraient prendre à la légère.

Depuis le mercredi des cendres, les écoliers catholiques des Etats-Unis mettent de côté l'argent qu'ils auraient dépensé autrement pour des bonbons et des amusements. Les fruits de ces sacrifices seront employés à acheter de la nourriture, du linge et des remèdes pour des enfants indigents outre-mer. On voit ici **Stephan Welch**, de Washington, qui place son offrande dans la banque de sa classe, que tient son institutrice, **Soeur Bernadette**.

Mise en garde contre un pseudo-guérisseur

A la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous reproduisons ici l'avis qu'avait publié feu S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., au sujet du pseudo-guérisseur J.-Anatole Desfossés. Cet avis parut dans notre journal le 18 février 1944.

"Le pseudo-guérisseur, J.-Anatole Desfossés, un septième, à ce qu'on rapporte, a prétendu à diverses reprises avoir Notre autorisation pour faire ses guérisons. Il l'a même insinué sans fondement dans la préface d'un ouvrage où il laisse aussi entendre avoir l'approbation de certains prêtres, qui n'ont fait que donner des certificats de pauvreté à des gens qui les demandaient avant d'aller se présenter au médecin. On peut juger par cela ce qu'il faut penser de la mission surnaturelle qui lui est attribuée. A ce sujet, Nous rappelons aux fidèles qu'il y a faute grave en soi à participer aux pratiques d'allure superstitieuse et dénoncées par les autorités ecclésiastiques. Que les malades, toujours si désireux d'être soulagés dans leurs afflictions, se gardent d'**une sotte crédulité** et se rappellent qu'il n'est pas permis d'user de moyens superstitieux pour se guérir. Qu'ils pensent, au contraire, que les maladies sont souvent le moyen dont le Seigneur use pour purifier nos âmes et nous détacher de la terre."

(Le 30 novembre dernier, J.-A. Desfossés a payé une amende de $100.00 pour pratique illégale de la médecine à Vancouver, et son appel contre cette condamnation a été rejeté le 30 de ce même mois.)

"Guérisseuse" incomprise

BUENOS-AIRES — La police annonce l'arrestation d'une "guérisseuse" qui prétendait faire disparaître les maladies de foie pour $21.75 en faisant danser la mambo à ses patients.

Il y a 151,942 Indiens au Canada

OTTAWA — La population du Canada est de 15,400,000 habitants, et ce total comprend 151,942 Indiens, a révélé l'hon. M. Pickersgill, ministre de la Citoyenneté, dans un document déposé à la Chambre.

Le nombre des réserves indiennes est de 2,223, réparties comme suit: 1,628 en Colombie Britannique; 164 en Ontario; 120 au Manitoba; 90 en Alberta; 40 en Nouvelle-Ecosse; 23 au Nouveau-Brunswick; 22 dans le Québec; 16 au Yukon; 10 aux Territoires du Nord-Ouest, et 4 à l'île du Prince-Edouard.

En 1944, la population indienne était de 125,686, et en 1949, de 136,407.

Un Américain ne peut être élu pape, selon l'écrivain F. Mauriac

NEW-YORK — Le bi-mensuel à grand tirage "Look" publie un article de M. François Mauriac dans lequel le prix Nobel de littérature exprime l'opinion que l'élévation du cardinal Spellman ou d'un autre prélat américain à la papauté plongerait l'Eglise catholique dans une des plus sombres périodes de son histoire depuis Philippe Le Bel.

Dans cet article intitulé "Pourquoi un Américain ne peut pas être élu pape", M. Mauriac déclare notamment qu'un pape américain "deviendrait l'adversaire de tous ceux sur terre qu'irrite la volonté de puissance américaine et qui secrètement lui résistent".

Dans les arguments qu'il avance contre l'élection du cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, le prix Nobel de littérature écrit: "Bien sûr, nous respectons et même admirons le cardinal Spellman. Mais dans le monde entier il sert ouvertement la politique de son pays, ce qui est son droit et peut-être son devoir". Mais cela même, ajoute M. Mauriac, suffit à disqualifier un Américain pour la papauté.

Voici une vue à vol d'oiseau d'une partie de la ville de Rio de Janeiro, capitale du Brésil, où se tiendra du 17 au 24 juillet le 36e congrès eucharistique international. A l'avant-plan, les édifices du gouvernement. A gauche, adossé aux montagnes, le quartier Copacabana, avec ses gratte-ciel et ses plages, face à l'océan Atlantique. La population du pays tout entier est de 52 millions, et la proportion des catholiques y est de 93%. (CCC)

Les Rouges du Vietminh entravent l'exode des réfugiés vers le sud

ROME — Des rapports parvenus à Rome confirment que les dirigeants communistes du Vietminh continuent de s'efforcer d'empêcher, autant qu'ils le peuvent, ceux qui veulent quitter le nord de l'Indochine, passé sous la domination communiste, d'entrer en contact avec les membres de la Commission internationale de contrôle. Même après que les autorisations de départ ont été accordées, les communistes persistent à exercer toutes sortes de pressions pour prévenir l'exode.

Par exemple, un chrétien d'Hué fut retenu pendant trois jours à la frontière, sous prétexte "de lui donner le temps de réfléchir". Quarante-huit pères franciscains et une cinquantaine de religieuses, qui avaient quitté Vinh dans la nuit, furent également retenus à la frontière, où ils furent obligés de recopier la liste des noms de leur groupe. Ensuite, on leur annonça qu'ils avaient à renouveler la demande préalable en vue d'obtenir l'autorisation de départ.

La cloche de l'église

De nombreux réfugiés ont démoli leurs propres habitations afin d'en retirer le matériel nécessaire à la construction de radeaux de fortune pour s'aventurer sur le golfe du Tonkin. Ils ne manquent jamais d'emporter avec eux la cloche de leur église et, dès leur arrivée en Indochine du Sud, ils s'empressent de construire une chapelle primitive, qui devient le centre de ralliement de leur groupe.

Toutefois, si la grande majorité des réfugiés est composée de catholiques, il y en a aussi un certain nombre qui ne sont pas chrétiens. Tous ces gens émigrent et, sans doute, si les autorités communistes ne s'y opposaient pas par tous les moyens malgré les engagements pris lors de l'Accord de Genève, l'exode serait encore plus général.

Selon les informations de réfugiés arrivés ces jours derniers dans la zone du Sud, S. Exc. Mgr Jean Tran-Huu-Duc, vicaire apostolique de Vinh, se trouverait placé sous la rigoureuse surveillance de la police et dans l'impossibilité de communiquer avec son clergé.

Le programme de Mgr Sheen sera maintenu à la télévision

Un lecteur de **La Liberté et le Patriote** nous fait tenir la déclaration suivante émise au nom de M. J. R. Finlay, directeur régional de Radio-Canada:

"Un entrefilet dans le numéro du 12 février de **La Liberté et le Patriote** fait mention 'd'une campagne intense contre le maintien du programme de Mgr Sheen sur l'horaire du poste de télévision CBWT'.

"La Société Radio-Canada n'est pas au courant d'une telle campagne et n'a certainement pas été l'objet de représentations telles que pourrait le faire croire l'article en question.

"La Société Radio-Canada a depuis longtemps suivi la même politique en matière d'émissions religieuses, celle de fournir à tous l'occasion de s'exprimer librement et d'assurer une représentation équitable dans ses émissions.

"Les émissions religieuses du réseau de la Société Radio-Canada sont tracées après délibération avec le Bureau National des aviseurs en matière religieuse, qui représente les principaux groupes religieux au Canada.

"En conformité avec cette politique nationale en matière religieuse, la Société Radio-Canada a placé à l'horaire le programme de télévision de Mgr Sheen dès que ce programme a été disponible au Canada.

"Cette ligne de conduite demeure la même et la Société Radio-Canada continuera de s'y conformer."

* * *

N.D.L.R. — Nous sommes heureux de croire que la campagne dont il est fait mention ne fut pas "intense" et que la Société Radio-Canada a saisi l'occasion pour faire cette déclaration de principes si rassurante.

M. Edmond Brodeur demande qu'on prévienne les inondations

Dans un discours prononcé à la législature le 16 février, M. Edmond Brodeur, député de La Vérendrye, a attiré l'attention du gouvernement sur les inondations saisonnières d'une partie de son arrondissement qui longe la rivière La Seine. M. Brodeur a déclaré que le gouvernement aurait pu construire un canal de diversion avec l'argent qui a été perdu au cours des années 1943, 1944 et 1945 à cause du débordement des eaux dans les champs. Les récoltes ont été endommagées plusieurs fois, par la suite, et depuis l'entrée de la province dans la Confédération l'on ne fait rien pour les terres qui sont cultivées, tandis que l'on poursuit des travaux d'assèchement ailleurs.

M. Brodeur et M. Teillet

M. Brodeur a félicité en français M. Roger Teillet, député de St-Boniface, en ces termes: "Avant de laisser le sujet, je demande à mon ami le député de St-Boniface d'être un peu charitable envers ses voisins et de ne pas s'accaparer tous les ponts sur la rivière Rouge. Son collègue du sud en prendrait au moins un".

Félicitations à M. Roblin

M. Brodeur s'est adressé en français à M. Duff Roblin, chef de l'opposition, en ces mots: "J'adresse aussi mes félicitations au nouveau chef de l'opposition. Je lui souhaite tout le succès possible, pourvu qu'il reste de l'autre côté de la chambre. Je tiens à lui dire cependant que même si nous sommes rivaux en politique, il est possible de 'coexister' — pour employer l'expression du jour — et cela sans trop se tirer les cheveux".

M. Brodeur s'est déclaré opposé au plan d'hospitalisation prôné par les conservateurs. Ce plan coûterait à la province, dit-il, environ $1,750,000. Il appuya, au moyen d'une analyse serrée, la politique actuelle du gouvernement relativement à la construction de chemins et à la formule des octrois scolaires.

Aspects pratiques du bilinguisme

MONTREAL — Un jeune Montréalais de langue anglaise, M. Len Moore, est sorti vainqueur du tournoi oratoire tenu sous les auspices de la Montreal Debating League qui, pour la sixième année consécutive, réunissait des concurrents à une épreuve bilingue. M. Len Moore s'est exprimé en français. Non seulement il remporte la médaille d'or attachée à ce concours, il se mérite de plus le trophée qui couronne le débat oratoire 1955.

Les juges ont noté, évidemment, la qualité de sa diction, l'élégance du geste sobre, un débit aux inflexions justes. Mais, surtout, les juges ont retenu la franchise avec laquelle le jeune homme a abordé son sujet intitulé: "Pourquoi il faut parler français".

En huit courtes minutes (pas une seule de plus), il est difficile de servir un discours de fond à un auditoire. Il importe donc d'être concis et la démonstration doit être évidente. M. Len Moore l'emporte non seulement parce qu'il prouve lui-même qu'il est possible à un Anglais d'apprendre le français, mais parce qu'en outre il a su dire franchement et clairement pourquoi il se fait un devoir de l'apprendre, de le pratiquer, de le perfectionner.

Difficile d'être plus clair

"J'apprends le français, dit-il, parce que le fait de posséder une langue étrangère est un enrichissement de la culture; parce que je ne suis pas un paresseux; parce que je veux réussir dans ma carrière en cette ville; parce que je désire un plus grand cercle d'amis. Ce n'est pas facile, je le reconnais. J'ai parfois l'air stupide; je cherche mes mots, je multiplie les fautes de prononciation, mais cela n'a aucune importance. Ce qui me plaît, c'est l'effort et je ne crains pas le ridicule. Je lis les quotidiens français; j'écoute la radio française; je m'intéresse à la télévision française; je fréquente le théâtre français. J'apprends ainsi beaucoup de choses: un monde nouveau s'ouvre à moi et je ne suis plus esclave d'anciens préjugés. Sur le plan culturel, je me suis enrichi et le seul fait de pouvoir parler la langue de mes concitoyens canadiens-français me vaut leur chaleureuse sympathie. J'apprends le français, enfin, parce que je sais que je fais une excellente affaire."

FIN DE L'ESSAI "L'HEBDO REVUE"

A partir du 28 février, le supplément "Hebdo Revue" ne fera plus partie de la livraison de **La Liberté et le Patriote.**

La rédaction espère reprendre en peu de temps les pages traditionnelles du journal qui ont été supprimées lors de l'adhésion avec "Hebdo Revue", il y a un peu plus d'un an.

En attendant la réorganisation du journal, nous comptons sur la patience de nos lecteurs.

LA DIRECTION.

$25 millions d'aide aux cultivateurs de l'Ouest en 1954-1955

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, le très hon. M. Gardiner, a déclaré que les octrois fédéraux accordés en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies se chiffreront par environ $25,000,000.

Le ministre a fait cette prédiction en s'opposant à une résolution de M. Max Campbell, CCF de Battleford, qui demandait au gouvernement de doubler les octrois. M. Campbell appuyait sa demande sur les difficultés financières des cultivateurs des Prairies par suite de la mauvaise récolte de 1954.

M. Gardiner a dit qu'un tel changement à la loi en changerait toute la portée, puisqu'elle a pour premier but de dédommager les cultivateurs de la sécheresse et, cette année, de la rouille.

Le R. P. Patrick Peyton, C.S.C., apôtre du rosaire au foyer, s'est rendu récemment aux Indes pour y continuer sa croisade, après avoir obtenu plus de 10,000,000 d'engagements — objectif qu'il s'est fixé il y a dix ans. On le voit bénir 10,000 chapelets à Trivandrum, en présence de **S. Exc. Mgr Mar Gregorios, O.S.C.**, du rite Syro-Malankaire.

En attendant que la voie ferrée atteigne le nouveau centre des mines de cuivre au nord de l'Ontario, au Lac Manitouwadge, le transport des vivres destiné aux 3,000 pionniers de l'endroit se fait au moyen de convois traînés par des tracteurs. On voit passer une de ces "caravanes" modernes entre Hilsport et Manitouwadge.

Nouvel évêque de rite grec aux Etats-Unis

CITE DU VATICAN — S. S. Pie XII a nommé évêque titulaire d'Apollonias, Mgr Nicholas T. Elko, devenu récemment administrateur apostolique du diocèse de rite grec de Pittsburg, aux Etats-Unis.

Un film humoristique à l'affiche les 2 et 3 mars

Le film à l'affiche, pour les 2 et 3 mars, sera "Pour l'Amour du Ciel", comédie humoristique mettant en scène le grand acteur Jean Gabin avec plusieurs acteurs excellents.

Film original

Carlo Bacchi, riche industriel en cuirs et peaux, est renversé devant sa maison par un camion. Il arrive au ciel où un ange lui montre ses péchés et lui donne deux heures pour réparer ses fautes. Il ressuscite devant la foule, rentre chez lui et se met à l'oeuvre. Quant à nouveau un camion le fauche mortellement — et définitivement — il monte au ciel et sera pardonné.

Ce film est un mélange d'ironie et de fantastique. Dans la lignée des sujets mêlant l'au-delà et les vivants, et ramenant parmi ceux-ci un mort en sursis, cette histoire du célèbre scénariste Zavattini aura une place de choix. "Pour l'Amour du Ciel" possède un charme à la fois amer et prenant et son originalité est évidente. Peut-on, en douze heures, racheter toute une vie perdue?

Luigi Zampa a fait un ouvrage rempli de traits incisifs et de contrastes saisissants. Le passage de Bacchi de la terre au ciel est poétiquement figuré de nuages. Le dialogue français d'Henri Jeanson apporte une note satirique à cette fantaisie mi-sociale, mi-sentimentale. Magnifiques photos et décors.

Interprétation agréable

Jean Gabin fait de Carlo Bacchi, riche industriel, ancien ouvrier, jouisseur et égoïste, une composition marquante. Il domine le film de sa vigoureuse personnalité nuancée de raillerie et d'émotion. Agréables silhouettes campées par deux jolies comédiennes: Elli Parvo (l'amie) et Mariella Lotti (l'épouse). Carette a plaisamment dessiné l'ouvrier Sentini.

Ainsi, donc, à St-Pierre, le mercredi 2 mars au soir, et à St-Boniface, le jeudi soir 3 mars, on présentera "Pour l'Amour du Ciel" qui intéressera et amusera les amateurs.

Retraites fermées

FEVRIER

25-28: Chevaliers de Colomb. Prédicateur: le R. P. H. Delisle. O.M.I.

MARS

1-4: Dames, groupe IV: Ile-des-Chênes, Otterburne, St-Pierre, St-Malo, Aubigny, Ste-Elisabeth. Prédicateur: le R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

4-7: Institutrices. Prédicateur: le R. P. Sanschagrin, S.J.

8-11: Hommes, groupe III: Fannystelle, Haywood, St-Claude, La Salle, Ste-Agathe, St-Adolphe. Prédicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

11-14: Dames et demoiselles ukrainiennes.

15-18: Dames, groupe III: Fannystelle, Haywood, St-Claude, La Salle, Ste-Agathe, St-Adolphe, Letellier, St-Joseph. Prédicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

18-21: Dames de la ville.

22-25: Dames, groupe V: Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, Vassar, Thibaultville, Ste-Geneviève, Woodridge, South Junction.

25-28: Hommes de la ville.

29-avril 1: Hommes, groupe V: Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, Vassar, Thibaultville, Ste-Geneviève, Woodridge, South Junction.

Festival international du film religieux à Vienne

VIENNE — Le 4e festival international du film religieux se tiendra à Vienne du 24 au 30 avril prochain. Le but en est de faire connaître au public les principales réalisations dans les divers pays. Outre la projection des principaux films religieux le programme comprend des conférences et des discussions.



Mlle Rosemarie Gauronski, de St-Boniface (à gauche), s'adonne, sous la direction de **Mlle Jeanne Pelletier**, à un exercice de posture qui fait partie de l'entraînement des hôtesses de l'air d'Air-Canada. Mlle Gauronski, récemment graduée comme hôtesse, faisait partie d'une classe qui compta la 1,000ème stewardess de la compagnie. (Cliché Free Press)

Les parties de cartes au Précieux Sang sont toujours très populaires

Les parties de cartes au Précieux-Sang continuent toujours à prendre de l'ampleur. Cela naturellement est dû au zèle et à la bonne volonté des organisateurs et organisatrices.

La partie du 15 février fut un succès des plus épatant. Il y avait au delà de 60 tables. Merci sincère aux généreux donateurs qui ont contribué un grand nombre de prix.

Organisatrices et ses aides

Félicitations aux dames qui ont obtenu ce beau succès. Mme J. Rodrigue était "capitaine", aidée des dames suivantes: Mmes J. Bourdon, P. Coutu, J. Cossette, J. Préfontaine, J. Lebleu, T. Ryan, J. Hearn, L. Hupé, L. Courteau, G. Poitras, J. Pallard, et R. Langevin.

Les donateurs furent: Asselin Construction, Benjamin Frères, Catelli Food Products, Greenspan Glazing Co., Kiewel Brewery, Hobbs Glass, La Salle Furniture, la pharmacie Leclerc, l'hôtel Marion, Mid-West Sash, Marshall Wells, Commonwealth Construction, W. J. McMahon, M. Gingera, Toupin Lumber, Singer Sewing Machines, Mlle Anna Leclerc, Rolling Pin, Medo-Land Dairies, Couture Motors, Scotts Fruit, Charles Men's Wear, M. Gaudes, Modern Dairies, Bouchard Hairdressers, Blackwood Beverage.

Gagnants aux cartes

Prix d'entrée: Mme M. Tétreault.

Prix des cinq mains: Mmes P. Mousseau, Mouillièrat et P. McCarthy, Mlles G. Senez, A. Proteau et D. Heklund.

Pool: Mme A. Demeule et M. Arthur Laforme.

Consolation: May Tonkin et Mme J. Dupuis.

Gagnants de la rafle: Mmes F. Courchaine, S. Tremblay, J. Dupuis, M. Gregg, W. Chartley, J. Lavallée, S. Scott, J.-E. Cossette, H. Lamoureux, W. Grant, E. George, L. Fontaine, Purcell, A. McCullough, A. Doll, W. Walberg, D. Ruel, A. Bernier, P. McCarthy, J. Poitras, J. Beaudry, D. Rodrigue, A. Despatis, P. Coutu, D. Thomas et O. Landry, Mlles P. Perron, Y. Grégoire, M. Ménard, Delaurier, R.-M. Bacon et T. Bouchard, MM. Jules Blais, I. Bakun, M. Pohoztoff, S. Duguay, A. Ménard, Marius Musso, R. Bourdon, Harry Sourisseau, E. Vermeulin, A. Bourdon et L. Rocan.

Gagnants de la rafle spéciale: M. E. Vermeulin, Mme C. Blanchette, Mlles E. Jeanson et G. Senez.

M. Bernard Flornoy à l'Alliance Française

Le mercredi 16 février, au Collège de St-Boniface, M. Bernard Flornoy donna une conférence très appréciée aux membres de l'Alliance Française. Cette conférence illustrée de projections était intitulée "La civilisation inca". Elle fut suivie d'un autre film sur "Les Indiens Jiwaros".

M. A. Corriveau présenta le conférencier et nous donna un aperçu de sa vie. Soldat brillant, décoré de la Croix de guerre, ancien président de la Société des Explorateurs et des Voyageurs français, ses livres sur la vie et la civilisation des Incas sont bien connus.

Les Incas

Ayant traversé les forêts de l'Amazone, les Incas se sont établis au Pérou et ont, par leurs conquêtes des tribus voisines, finalement établi leur Empire. Ils s'installèrent d'abord dans les clairières où ils bâtirent des cases familiales. Leur religion est le culte du soleil, dont ils se disent les descendants. Ce symbole du soleil paraît sur tous leurs monuments, et jusque sur leurs poteries et tissus. L'empire socialiste communal divisé en sections — celles du roi et de sa famille, de ses fonctionnaires et jusqu'aux plus humbles travailleurs — fut une révélation pour les Espagnols quand ils y arrivèrent plus tard.

Les Incas découvrirent le secret du bronze d'une des tribus qu'ils conquirent, ce qui les aida beaucoup dans leurs guerres avec leurs voisins.

Division par groupes

Un de leurs rois établit une hiérarchie divisant la population de douze millions en groupes de 10 séries. Le système décimal y était en grande faveur. N'écrivant pas, ils tenaient leurs comptes par un système de cordes, cordelettes, ficelles et fils qu'ils nouaient. On trouve encore des ruines formidables et bien intéressantes dans leur capitale de Cuzdo. Les fêtes du Solstice sont encore célébrées de nos jours. Un des rois avait fait faire une chaîne d'or de 300 mètres qui a malheureusement disparu, probablement fondue comme beaucoup d'autres par les Espagnols qui, arrivant avec leurs armes à feu, eurent la supériorité sur les Incas.

"Les Indiens Jiwaros"

Le second film sur "Les Indiens Jiwaros", qui encore de nos jours vivent de la même façon que leurs ancêtres et sont connus pour leur coutume de garder la tête de leurs ennemis, et de la rétrécir et de la momifier.

Malgré cette coutume barbare, ils semblent vivre une vie placide et familière dans leur clairière.

M. J. B. Rollit présidait. M. le comte de Fleury, consul de France, remercia vivement M. Bernard Flornoy pour son intéressante conférence.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOINE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Si Frances Dafoe et Norris Bowden peuvent continuer à patiner comme ils l'ont fait jusqu'ici, le Canada pourra probablement gagner une médaille d'or lors de la tenue des prochains jeux olympiques. Ce duo de Toronto a défendu avec succès son championnat mondial de patin de fantaisie et il ne s'est trouvé que d'amers perdants pour ne pas applaudir leur victoire. Les journaux autrichiens nous ont donné un bel exemple de leur esprit sportif! De la part des communistes rien de surprenant. Quand on risque le camp de concentration, on n'accepte pas une défaite gracieusement. De la part des autres journaux qui ont affirmé que les juges avaient été partiaux, on est en droit de se demander pour qui ces gens se prennent? Se croient-ils omniscients pour affirmer que les juges ne connaissent pas leur métier? Faut-il en conclure que les juges autrichiens étaient les seuls compétents pour décerner la palme à l'équipe de ce pays? Des attaques aussi stupides ne mériteraient pas d'être relevées si elles ne nous dévoilaient pas l'esprit avec lequel certaines gens pratiquent les sports.

Si la victoire du duo Dafoe-Bowden nous a fait plaisir, elle devrait aussi stimuler davantage l'intérêt manifesté par les jeunes pour le patin de fantaisie. Nous trouvons cela absolument incroyable de constater qu'il n'y a pas de nos compatriotes de langue française capables de se classer parmi les dix meilleurs patineurs et patineuses du pays. Ce grand art est-il donc ignoré dans le Québec? Est-il l'apanage exclusif d'un groupe, d'une caste? Nous ne le croyons pas et il faut attribuer à une apathie incompréhensible cette sorte d'abdication des nôtres devant cet art. Avec de bons instructeurs dans les principales villes du Québec nous pourrions nous aussi fournir nos champions du monde. Lorsque nous avons discuté de la question avec des gens du Québec, certains nous ont affirmé que "les costumes indécents des patineuses" présentaient le principal obstacle à la popularité de ce sport. Nous refusons de croire de telles balivernes et nous attendons que la presse du Québec lance son cri pour faire surgir les étoiles du patin qui doivent certainement exister, en puissance, dans le Canada français.

Quelle soirée!

Les amateurs de hockey de l'Est à l'Ouest du pays se souviendront longtemps de la soirée organisée en l'honneur du joueur de hockey Ken Mosdell. Il y a bien des gens qui ne comprennent pas pourquoi on organise des soirées pour des athlètes qui reçoivent des salaires de $10, $12 ou $15,000 pour jouer au hockey. Plusieurs méprisent même ce genre d'événements qu'ils considèrent comme la forme la plus basse de ce que les Américains appellent du "hero worshipping". Mais le culte des héros ne date pas d'aujourd'hui et nous préférons de beaucoup voir les jeunes et les moins jeunes s'enthousiasmer pour des athlètes que pour des militaires, comme cela se faisait il n'y a pas encore si longtemps. La guerre, nous en avons soupé et tant que les héros des jeunes resteront des athlètes sincères et honnêtes nous aurions tort de nous formaliser de cet enthousiasme. Ken Mosdell a d'ailleurs bien répondu aux meilleurs voeux de ses admirateurs. C'est en français qu'il leur a exprimé ses sentiments avec le plus d'émotion. Il suffit de dire parfois une phrase ou deux, mais de les dire avec conviction, pour remporter un grand succès.

Après les présentations d'usage, il y a eu aussi la fête Boom Boom Geoffrion. Depuis qu'il était tombé dans une léthargie aussi alarmante que difficile à expliquer Boom Boom éprouvait certaines difficultés avec la presse. Dick Irvine avait même dû le laisser sur le banc et il faut croire que cette tactique a rapporté d'heureux dividendes. Geoffrion a imité Maurice Richard qui, à deux reprises, a marqué cinq buts dans la même joute, au cours de sa longue et fructueuse carrière. Richard a du reste prédit lui-même que Geoffrion serait probablement le joueur qui briserait son record de 50 buts, un jour. Ce record semble en sécurité à l'heure actuelle et il ne sera pas brisé cette saison, mais rien ne nous dit que Béliveau ou Geoffrion ne briseront pas ce record réalisé alors que la cédule régulière ne comportait que 50 joutes. Les Canadiens, avec tant de talent dans leurs rangs, devraient remporter le championnat de la ligue, mais ils doivent toujours compter avec les Red Wings, une équipe aussi puissante que celle des saisons passées.

Mauvais début

L'équipe de hockey du Canada n'a pas connu des débuts trop heureux lors de sa première joute hors concours en Europe. Cette joute nulle n'augure pas très bien pour un club qui devra remporter toutes ses joutes pour reconquérir le championnat. La propagande russe est si bien organisée que les pays derrière le rideau de fer se laisseront battre volontiers par l'équipe russe, s'ils croient que cela peut nuire aux chances du Canada. Les V's de Penticton se font déjà critiquer pour leur jeu rude et lorsqu'on les invite à retourner au Canada, ils devraient bien accepter l'invitation et laisser la place aux as de ce sport. Il n'y a aucune raison pour que les nôtres subissent l'humiliation d'une joute nulle contre une équipe des pays européens. Il est maintenant trop tard pour changer quoi que ce soit et tout ce que l'on peut faire est de souhaiter meilleure chance à nos représentants: ils en auront besoin.

On s'étonnera de nous voir revenir avec tant d'amertume sur un sujet que nous aurions dû épuiser depuis longtemps. Nous aimerions tellement voir l'équipe du Canada prouver une fois pour toutes que le hockey, c'est notre sport. Si nous ne l'avons pas inventé (tout le monde sait qu'un Russe a inventé ce sport), nous l'avons du moins perfectionné au point où une équipe formée des meilleurs joueurs de hockey de notre pays pourrait triompher des meilleurs clubs européens ou des Etats-Unis par une marge minimum de 10 buts. Nous ne pouvons nous complaire dans la médiocrité alors que nous pouvons produire l'excellence. Si cette vérité s'applique à d'autres domaines de l'activité humaine, pourquoi faire une exception pour le domaine sportif qui doit être une école de la vie, une des étapes par lesquelles il est bon de passer avant d'atteindre la maturité.

Propagande futile

Les ententes qui devaient être conclues entre la ligue Nationale de football des Etats-Unis et les deux grandes ligues canadiennes sont maintenant choses du passé. Le projet avait peu de chances de réussir puisqu'une bonne partie des participants ne songeaient qu'à profiter de cette situation pour conclure des ententes spéciales, en marge des accords qui auraient pu intervenir entre les trois intéressés. Nous regrettons que cet accord n'ait pas été accepté par les intéressés et nous croyons qu'éventuellement le football canadien aura à en souffrir. Déjà le malaise règne au sein de certains clubs. Les bailleurs de fonds vont se faire plus rares à mesure que les intérêts du public vont se porter vers des clubs gagnants. A l'heure actuelle, le public qui veut voir du football doit accepter ce qu'on lui offre mais, grâce à la télévision, il pourrait bien accepter ce qu'on lui offre à la maison et attendre que le club local devienne un club gagnant. Nous croyons aussi qu'une équipe qui ne peut boucler avec les revenus ordinaires doit, tôt ou tard, fermer ses livres définitivement.

Nous ne voyons qu'une solution au problème. Qu'on fasse un choix entre le football joué par des Canadiens et celui joué par des Américains. Si le public veut payer pour assister à des joutes disputées dans le style américain, libre à lui de le faire. Les propriétaires de clubs canadiens n'auraient pas alors de problèmes financiers immédiats, mais ils devraient probablement faire face à beaucoup de résistance de la part du grand public. Pour notre part, nous ne traverserions même pas la rue pour suivre une joute disputée à l'américaine. Nous croyons cependant qu'il ne peut s'agir d'une question de goût personnel; c'est l'opinion de la majorité qui doit guider les magnats du football. Si les joueurs importés coûtent trop cher, revenons aux joueurs canadiens, qui peuvent apprendre à jouer au football aussi bien que les autres. Si, au contraire, nous acceptons le football américain, qu'on laisse l'entrée libre aux joueurs de football du pays de l'Oncle Sam.

LONDRES — L'Amirauté britannique annonce qu'elle publie un livre de prières pour les marins catholiques. Le manuel sera distribué gratuitement à tous les effectifs de la Marine royale: par l'entremise de l'Apostolat de la mer, les membres de la Marine marchande pourront aussi se le procurer.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

M. Fernand Viau avait raison

Lors de son discours prononcé à la Chambre le 18 janvier, — lequel traitait de la nomination d'un surintendant pour la région postale de Winnipeg, — l'on se souvient que M. Fernand Viau avait critiqué les statistiques dont se servait le ministère des Postes pour calculer le pourcentage de Canadiens français sur toute la population de ladite région.

M. Viau déclarait notamment que "les chiffres ont été soumis par le sous-ministre des Postes qui les avait fait préparer, apparemment après une longue étude. On n'avait pu les obtenir qu'en faisant effectuer des recherches par le Bureau de la statistique et le ministère des Postes, pendant que le député de St-Boniface était ici, dans la capitale, cherchant à obtenir de fonctionnaires autorisés la confirmation d'une déclaration affirmant qu'il y aurait concours et que le principe du bilinguisme serait maintenu au Manitoba."

"Le chiffre donné s'établissait à 18.54 pour cent. Je connais ma propre province et je sais que, dans la région où cet inspecteur postal devait travailler, notre proportion atteint un chiffre plus élevé . . ."

M. Viau a continué ses recherches et il a maintenant le plaisir de savoir qu'il connaissait très bien en effet son arrondissement.

D'après une analyse officielle, faite à sa demande, l'on a découvert maintenant que la région comprenant les divisions électorales de St-Boniface, Lisgar, Provencher et Springfield, c'est-à-dire ladite région postale, compte 31,129 Canadiens français sur une population totale de 151,389. La proportion canadienne-française est alors bel et bien, non pas 18.54 pour cent, mais 20.5 pour cent.

Les adversaires du groupe français, qui après avoir constaté, selon leurs chiffres, un déficit d'un pour cent chez les nôtres, ont saisi l'occasion pour mettre un unilingue anglais dans un poste occupé jusqu'ici par un bilingue canadien-français, objecteront à M. Viau qu'ils ont fait leurs calculs d'après la langue actuellement en usage, plutôt que d'après l'origine linguistique des contribuables. Il est vrai que dans toute la province le nombre de ceux qui font usage du français comme langue maternelle est inférieur à ceux qui sont d'origine canadienne-française. Mais dans le cas qui préoccupe M. Viau, un argument de ce genre perd de son efficacité. En effet, dans les divisions électorales de cette région postale le pourcentage de ceux qui sont fidèles au français dans la campagne est beaucoup plus élevé que dans toute la province, et dans les divisions 1, 2, et 3 il y a assez de surplus pour contre-balancer les petites pertes enregistrées ailleurs, dans cette région. Nous y sommes en proportion de 20% par origine et par langue.

Cet exemple démontrera une fois de plus combien M. Viau a eu raison de soulever cette question à la Chambre, et il laisse même prévoir qu'à force d'insistance, l'on finira par découvrir que des choses encore plus intéressantes se passent au ministère des postes.

L'hon. T. C. Douglas et la province de Québec

Le premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. T. C. Douglas, a commenté à la radio, le 1er février, la nouvelle offre que vient de faire le gouvernement fédéral à la province de Québec dans la controverse sur la répartition des champs de taxation.

Visiblement mécontent de M. St-Laurent parce que ce dernier a bien voulu trouver une autre formule pour attirer la vieille province dans une entente avec le fédéral, M. Douglas s'est servi de termes qui dépassent la mesure, par exemple, "abject surrender", "pathetic appeasement", "monstrous injustice" et "humiliating retreat".

Ce langage est d'autant plus regrettable qu'il s'inspire d'une analyse incomplète de la situation qui résulterait de la nouvelle formule alternative. M. Douglas, en effet, parle d'un groupe de citoyens de Québec qui profiterait d'une réduction de 10 p. 100 de l'impôt fédéral sur leur revenu sans avoir à payer l'impôt provincial, mais il néglige de mentionner que les contribuables de la province de Québec auraient retiré davantage du fédéral si l'entente eut été comme celle que les autres provinces ont signée jusqu'à présent. Ces ententes, d'ailleurs, ne représentent-elles pas un régime de favoritisme envers les provinces qui ne peuvent pas faire face à leurs propres obligations?

M. Douglas a aussi laissé l'impression fausse que les ententes déjà existantes ne sont pas seulement le résultat de la coopération entre le fédéral et les provinces, mais qu'elles sont une espèce d'amendement permanent à la constitution du Canada pour permettre au fédéral de contrôler l'économie nationale. Tout son discours reflète l'opinion selon laquelle le fédéral aurait un pouvoir antérieur et total dans le domaine de la taxation directe et qu'une entente consiste à donner une partie de ce pouvoir aux provinces. Historiquement et légalement, au contraire, l'impôt direct relève autant des provinces qui, depuis 1917, partagent cette source de revenus librement avec le fédéral.

Une discussion raisonnée de ce problème est toujours dans l'ordre. Il est à craindre que M. Douglas y a apporté plus de feu que de lumière.

M. F. Mauriac et le futur pape . . .

Dans un article qu'il écrit pour une revue américaine, M. François Mauriac vient d'exprimer l'opinion que l'élection d'un cardinal américain à la papauté — surtout si l'élu était S. E. le cardinal Spellman — plongerait l'Eglise dans une des plus sombres périodes de son histoire.

M. Mauriac aurait dû vivre au temps où un Romain monta pour la première fois sur le siège de Pierre. Quel scandale ce fut alors pour les chrétiens juifs que de voir un indigène de l'Empire devenir vicaire du Christ! Pour eux, en effet, Rome était le symbole de la corruption morale et du culte du matérialisme, comme d'ailleurs les Etats-Unis d'aujourd'hui. Il est à craindre même que M. Mauriac eût été épouvanté par le choix de Pierre, un homme peu subtil et peu cultivé. Paul n'aurait pas eu l'appui de M. Mauriac non plus, l'apôtre des Gentils étant trop ouvertement fier d'être citoyen de Rome.

Heureusement que les journalistes ne choisissent pas le pape. D'après leurs prognostics, basés sur leurs goûts personnels, il y avait six candidats plus "éligibles" au poste de chef de l'Eglise que le Souverain Pontife actuel. M. Mauriac et ses semblables paraissent oublier, en effet, que dans ce choix c'est le St-Esprit qui agit, et avec plus de sagesse que les journalistes.

CITE DU VATICAN — S. S. Pie XII a nommé évêque auxiliaire à Montpellier M. le chanoine Cyprien Tourel, jusqu'ici vicaire général de ce diocèse.

Cinq ans de service militaire en Chine

Les communistes des pays occidentaux sont infatigables dans leurs attaques contre le service militaire. Dans le monde libre, celui-ci ne dure jamais plus de deux ans; toutefois, les communistes de ces pays en réclament toujours l'abolition ou la réduction. Quelle est donc, à cet égard, la situation dans les pays communistes eux-mêmes?

L'agence communiste d'information "Chine Nouvelle" donne l'envers du décor dans un rapport de Pékin, disant que le 9 septembre le gouvernement avait ordonné la levée de nouvelles recrues. Pendant la période précédant la promulgation de la loi sur le service militaire, 450,000 hommes seront appelés pour remplir les places vacantes dans l'"Armée de Libération du Peuple chinois. "Cet appel est l'une des premières mesures destinées à introduire graduellement le service militaire pour tous", dit le rapport. La durée du service? Les hommes engagés serviront trois ans dans l'armée de terre, quatre ans dans l'armée de l'"air ou cinq ans dans la marine. Et la période de service commençant effectivement entre le 1er novembre 1954 et le 28 février 1955 ne comptera qu'à partir du 1er mars 1955.

L'aide de Dieu à la Chambre française

Le nouveau président de la Chambre française, M. Pierre Schneiter, député M.R.P. et ancien ministre, a prononcé, en inaugurant sa carrière, un discours où il a invoqué l'aide divine. "La surprise de cette journée, écrit **La Croix** de Paris, a été l'invocation de l'aide de Dieu. Il faut remonter loin dans l'histoire du Parlement pour retrouver un tel propos, qui a été applaudi non seulement par le Mouvement Républicain Populaire, les modérés, un bon nombre de républicains sociaux, mais aussi par des radicaux."

Voici les paroles textuelles de M. Schneiter. Après avoir exposé la tâche difficile — "Promouvoir la grande oeuvre toujours inachevée de paix, de liberté et de progrès social" — à laquelle le Parlement doit s'appliquer, il declara: "C'est à cette tâche que je vous convie tous. C'est pour la remplir qu'avec votre permission, et pour ma part personnelle, j'invoque l'aide de Dieu et que je vous invite, dans le concours unanime des consciences et de la volonté nationale, à continuer à montrer au monde le visage de la France républicaine en marche vers son immortelle destinée."

En mission au Canada, il y a quelques années, M. Schneiter n'avait pas caché ses convictions religieuses. Le Mouvement Républicain Populaire, sans être confessionnel, est composé en grande partie de catholiques, anciens membres de l'A.C.J.F. et des mouvements spécialisés d'Action catholique, tels Georges Bidault, François de Menthon, André Colin, Henri Teitgen, Robert Schuman, Pflimlin, Prigent, Bouxom, Bacon, etc.

La faiblesse des catholiques

L'organe catholique allemand de Berlin, Petrusblatt, publiait l'an dernier un article très remarqué dont nous extrayons le passage suivant: "Il y a certains faits bien établis sur lesquels on doit réfléchir profondément pour en arriver à des conséquences étonnantes. Nous pensons à ceci: le ministre français des Affaires étrangères est catholique, le ministre belge des Affaires étrangères est catholique, c'est également le cas du ministre espagnol des Affaires étrangères, du ministre portugais des Affaires étrangères, ainsi que celui de son collègue luxembourgeois. Le Premier ministre italien et le Chancelier fédéral allemand sont également catholiques. Qu'arriverait-il si ces dirigeants catholiques de l'Europe se donnaient la main et se basaient sur leurs principes chrétiens pour forger une Europe qui nous aderait à sortir de la psychose d'angoisse actuelle et garantirait la sécurité de l'Ouest par la collaboration des forces positives des pays nommés plus haut? . . . Qu'arriverait-il? le bloc marxiste subirait un recul sensible (. . .) Il serait bon et utile de voir les chrétiens s'unir de la même manière. Ce qui, chez les marxistes est un fait éclatant, se heurte chez nous à des hésitations. Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent, nous ne formons pas un bloc commun." Hélas! On a laissé passer l'occasion favorable, signalée par cet article. La situation politique a maintenant changé en plusieurs pays, en France, en Belgique. Et les catholiques sont plus divisés que jamais. N'est-ce pas notre désunion qui fait surtout la force de nos adversaires?



Billet du samedi

D'un conte drolastique, rédigé en vieulx françois

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Ce jour d'huy, entre huyt et neuf heures du matin, je reçeois un ouilvrage folastre sans doubte mais beaul mesmement, qui me paroît manisre de conte droslatique, tiré de grimoires pouldreux, escrit par cest amy et disciple d'Hippocrate baptisé Gabriel Nadeau, lequel est bon raillard et practique l'art de medicine en pays de Nouvelle-Angleterre. Me garderay, malgré l'"envye que j'en aurois, de le conter moymesme après luy, pour le plaisir et dadvantage la gayeté de cueur de ceulx qui me liroient en ceste petite estude, en descouvrant ceste feille en laquelle j'escris depuis long temps, de par mon obligation d'achapter les mangeailles, hardes et vestemens et aultres besoins de mes enfans et de ma famille.

Doncques le disner pris et apres graces rendues, je dis incontinent que l'autheur, qui paroist fort savant en matière de langage, escripvit son conte en celuy que parloient jadis les Roys de France eulx mesmes, et les gueux de l'hostiaire et souffreteux aussy. J'entends bien qu'il differe quelque peu de celuy d'icelluy temps, mais il m'est advis que ceulx qui le liroient le comprendroient sans peine et je leur admoneste qu'ils employent une heure à le faire, car je sçay qu'ils descouvriront dans ses pages un beaul texte qui leur donnera contentement et mesme liesse, par le goust de l'esperit d'autrefois. Que diray-je, ils ne sauroient profitter mieulx, un soir d'hyvert, aprs manger et boire net et la panse pleine, jusques au couvre-feu.

* * *

Est plustost petit le livre, mais il fault que chascun en prenne congnoissance de soy-mesme, pour s'en resjouir et sçavoir ce qu'il renferme d'excellent. Et s'il plaist d'en deviser avecques science et sapience, ne le poinct faire en se fiant à la parolle d'un chascun. Le veult de ceste fasçon la politesse pour les autheurs, qui ressemble aux bonnes maniesres dans les rapports entre gens de honneur, le jour comme la nuict. Nostre Nadeau nacquit en terre de Canada, en certaine contrée dicte Richelieu, en cette partie du pays conneue depuis tousjours sous le nom de Québecq.

Toustefois, après de longues estudes à Sainct-Hyacinthe, au collesge de ladicte ville, et ayant décidé aprez n'estre poinct père Jésuite ni moyne, mais préférant l'apothicairerie, s'en feust aux Etats-Unis d'Amérique, pays au costé du nostre et chrestien aussy, où il s'est faict une vie fort joyeulse. Ce quy ne sçauroit dire qu'il se plaist seulement dans la compagnie des estropiés, ou qu'il ne cognoit d'aultre plaisir que dans les simples ou fioles pour guérir. Au contraire, s'amusa en oultre, dans ses heures de tranquillité et repos, à escrire ce qu'il voyoit et entendoit, et mesme des épitres et des contes de son invention, comme celuy qui porte le tiltre de **La Fille du Roy** (1) qu'il dedie à ses amys et aux autres, capables de l'entendre en vieulx langage, sans qu'il soyent obligés de le translater en langue de celluy temps.

* * *

Desclare nostre homme, un jour qu'il fumoit son petun, qu'il alloit pincturer une fille du Roy qui passa en Canada, devers l'an mil six cens soixante deux, laquelle feust bien tost légère et volage et eust de nombreuses phantaisies, quy lui attirèrent maintes humiliantes rebuffades et fit de sa vie en pays de Nouvelle-France une barrique de plomb et de pouldre. Ce qui veult dire qu'elle ne cessa poinct d'être geinée, tourmentée et inquiétée de toutes les fesçons, dénoncée au juge royal civil et criminel en la Seneschaussée de l'Isle de Montréal et lieulx en dépendans, et aussy en d'aultres bourgades.

Ceste fille estoit Tudesque, disgraciée de la Nature et voire fort maigre, et il advint qu'un ouvrier journallier la refusa au pied de l'autel, sans que rien ne l'eust faict preveoir, le contrat ayant esté passé sans encombre pardevant notaire.

Ces affaires n'ont pas laissé de causer grand émoy et remeument, et le sieur Nadeau apothécaire consigne l'adventure de la susdite fille envoyée pour la colonie de France-Nouvelle, avecque d'aultres comme elle, mais moins garses ou moins droslesses.

M'est obligation de noter, veu le caractère de ceste meschante et sa conduite maleficque, que le conte du susdit Nadeau mon amy ne conviendroit poinct aux personnes de jeune aage, puceaux et pucelles, et mesmement aux sainctes filles qui estudient chez les Dames des couvents.

J'advance toustefois que les aultres pourroient lire sans danger pour l'ame, et que le conte les amuseroit, qui est fort drosle par la drogue dedans contenue, et tesmoin aussy du sçavoir de l'autheur, lequel, à l'exemple de son maistre le bon vivan Rabelais, decrete que "Mieux est de ris que de larmes escrire".

L'ILLETTRE.

(1) Aux Editions du Bien public, trois-Rivières.

L'Eglise et les travailleurs

Dans une lettre pastorale collective traitant de la dignité de l'ouvrier, les évêques mexicains rappellent l'intérêt et la sollicitude que l'Eglise a toujours témoignés aux pauvres et aux classes laborieuses. Ils soulignent toutefois qu'il ne faut pas attendre de l'Eglise un programme politique et économique qu'elle n'a point, car telle n'est pas sa mission, mais un témoignage de vérité. Il ne suffit pas cependant qu'il y ait du travail pour tous; il faut qu'on reconnaisse l'éminente dignité du travailleur ainsi que la dignité et les prérogatives du travail, qu'on cesse de vendre le travail comme s'il s'agissait d'une marchandise et qu'on cesse de juger le travailleur comme une simple source d'énergie.

La Chronique . . . internationale

par Andre LAFLECHE

Les Etats-Unis s'engagent à défendre les îles Quemoy et Matsu.

Le problème de Formose demeure à l'ordre du jour. Aucune solution pacifique ne pointe à l'horizon. Les communistes chinois multiplient les menaces à l'adresse des Etats-Unis et ceux-ci reaffirment l'intention de défendre Formose, les îles Pescadores et quelques autres îles situées près du continent dont les communistes pourraient se servir pour lancer une attaque puissante contre Formose.

A ce sujet, M. Dulles, secrétaire d'Etat américain, a prononcé un discours significatif à New-York le 16 fevrier. Il a déclaré, entre autres choses, que les Etats-Unis s'étalent formellement engagés à défendre Formose et les Pescadores, ce que tout le monde sait depuis quelques mois. C'est la raison pour laquelle la septième flotte américaine sillonne les mers autour de ces îles, prête sans doute à ouvrir le feu contre tout assaillant. Mais M. Dulles a dit autre chose. Il a parlé, sans les désigner nommément, des îles Quemoy et Matsu. Celles-ci seraient également défendues par les forces navales et aériennes des Etats-Unis.

On ne les abandonnera pas

Il ressort de l'exposé de M. Dulles "qu'on ne servirait ni la cause de la paix ni celle de la liberté en abandonnant les îles côtières encore détenues et défendues par les forces nationalistes". Evidemment, la défense de ces deux îles n'est pas comprise dans le traité de défense mutuelle intervenu entre les nationalistes chinois et les Etats-Unis. Ceux-ci ne se sont pas engagés à défendre les îles côtières, en tant que telles (il paraît que cette dernière expression était soulignée dans le texte de M. Dulles). Mais il a ajouté que depuis l'évacuation des îles Tachen, évacuation qui a été faite avec l'aide des navires américains, les communistes chinois ont déclaré que cela créerait des conditions favorables pour l'invasion de Formose. Or, si les îles Quemoy et Matsu sont utiles à l'invasion de Formose, les Etats-Unis doivent les défendre. C'est logique. Beaucoup plus, en tout cas, que la thèse invoquée avec succès par la Grande-Bretagne après la chute de la France en 1940. En effet, le gouvernement du Royaume-Uni a alors déclaré que la Grande-Bretagne constituait le dernier bastion de la défense européenne et que si elle tombait entre les mains des Allemands, le continent nord-américain serait ensuite la cible des armes hitlériennes. Ce qui était nettement faux. Il n'en va pas de même pour les îles côtières de la Chine communiste. Ces îles peuvent servir de tremplins à une invasion de Formose: les communistes peuvent envahir les îles les unes après les autres pour se rapprocher graduellement de Formose et s'en emparer. De telles opérations demeurent du domaine des possibilités immédiates, alors que l'invasion du continent nord-américain par les Nazis en 1940 n'était qu'un mythe.

Changements en Russie

On attendait avec une vive curiosité les commentaires de M. Foster Dulles sur les récents changements survenus en Russie, alors que Malenkov a cédé la place à Bulganin. M. Dulles a soutenu que cette extraordinaire manifestation de désarroi despotique était avant tout une lutte personnelle pour le pouvoir. Ce qui semble vrai. Mais quelle est la signification profonde et les conséquences possibles de ce désarroi despotique? M. Dulles a émis là-dessus un voeu pieux, qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux, pour le moment du moins. Il a dit qu'un jour viendra peut-être où le peuple russe ne voudra plus subordonner la sécurité de son pays aux ambitions du communisme international. Nous ne suivons pas M. Dulles sur le terrain des prédictions. Si le communisme international doit durer, il lui faut sans cesse viser à une plus grande expansion dans le monde; et pour atteindre cette fin, il faut que la Russie soit gouvernée par des hommes qui mettent au-dessus même de leur sécurité personnelle la doctrine expansionniste du communisme. Sur ce point, il ne faut entretenir aucune illusion.

La naïveté de M. Churchill

C'est pourquoi nous déplorons la naïveté étonnante de sir Winston Churchill. Celui-ci a répété récemment qu'il ne croyait pas en la possibilité d'une troisième guerre mondiale. C'est tabler beaucoup trop sur la bonne foi des communistes chinois et russes. D'ailleurs, plus on avancera et plus la Chine communiste prendra le dessus sur la Russie. Depuis l'avénement du régime communiste en Chine, celui-ci compte sur l'aide des experts, techniciens et strategistes soviétiques: il y en a partout, paraît-il, en Chine. Cette dernière a également besoin d'industries lourdes. Il lui faut produire elle-même ses armes, même nucléaires, construire sa flotte et ses avions. Mais au fur et à mesure que les Chinois pourront diriger eux-mêmes leur grande industrie, ils se dispenseront des services des Russes. La Chine communiste apparaitra alors comme la grande puissance asiatique. Sa force sera incontestable. Le continent asiatique devra se plier à sa loi.

Que deviendra la Russie? Elle tiendra probablement le rôle, dans les années à venir, que joue la Grande-Bretagne vis-à-vis des Etats-Unis. D'ailleurs, une grande guerre est toujours possible. Personne n'en veut, bien sûr. Mais les pays sont à la merci d'un incident ou d'un accident. Dans la région de Formose, en tous cas, une épreuve de force est nettement prévisible entre la Chine et les Etats-Unis. Formose jouera un peu le rôle de l'Espagne avant la guerre de 1939.

Au moment où je rédige ces notes, la France est encore sans gouvernement. La chute de M. Mendès-France a causé un malaise dans tout le monde occidental. Depuis lors, le président René Coty a offert la présidence du Conseil à plusieurs hommes. Tout d'abord à M. Antoine Pinay, un conservateur, qui semble avoir bonne tête et bon jugement. M. Pinay s'est heurté à la mauvaise volonté de plusieurs groupes de gauche. M. Coty s'est alors adressé à M. Pierre Pflimlin, un républicain populaire: il a abandonné la tâche de former un cabinet après que de puissants groupes parlementaires lui ont refusé leur appui.

En troisième lieu, M. René Coty a offert la présidence du Conseil à un socialiste, M. Christian Pineau, avocat, ancien rescapé de Buchenwald, qui écrit des contes pour enfants pour se reposer de la politique et du barreau. M. Pineau a offert la vice-présidence à M. Mendès-France, qui l'a poliment refusée, prétextant qu'il avait besoin de repos. M. Pineau réussira-t-il là où MM. Mendès-France, Pinay et Pflimlin ont échoué?

Pendant que la France se débat dans une crise ministérielle, M. Otto Strasser, ancien confident d'Hitler, s'en retourne en Allemagne, après avoir été exilé de son pays depuis 22 ans et retenu quasiment comme un prisonnier par le Canada depuis 10 ans. M. Strasser est un homme fort qui entend prendre là-bas la direction d'un groupement politique. On a ici l'impression que l'Allemagne se relève et se prépare aux pires éventualités, pendant que la France se débat dans des crises politiques inextricables.

A la Chambre . . . des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

M. Marler, nouveau ministre, parle un français impeccable. M. McCann, député fédéral depuis 20 ans, ne peut dire un mot en français.

OTTAWA — M. George Marler, le nouveau ministre des Transports, a donné une leçon à ses collègues seniors du cabinet qui font encore traduire les questions qui leur sont posées en français pour répondre toujours en anglais. Le bilinguisme aux Communes n'est pratiqué en général, en autant que le cabinet est concerné, que par les ministres de langue française.

M. Marler a répondu dans un français impeccable à une question qui lui venait d'un député de langue française de la province de Québec. Le ministre des Transports s'exprime avec autant d'aplomb en français qu'il le fait dans sa langue maternelle.

Quel contraste

Interrogé par le député de Ste-Marie, M. Hector Dupuis, sur les améliorations possibles de la circulation sur le fameux pont de Jacques-Cartier (fameux par ses embouteillages), M. Marler a longuement répondu dans la langue du député.

En plus d'annoncer une bonne nouvelle aux milliers de gens qui utilisent chaque jour ce pont, le ministre Marler, qui juge d'ailleurs comme nécessaire que tous les ministres fédéraux parlent les deux langues officielles, a donné un exemple qui sera suivi, espérons-le.

M. Marler a annoncé alors que les allées du pont Jacques-Cartier allaient bientôt être élargies. On est à préparer les plans en vue de ces travaux. Il estime qu'on pourra dès la fin de mars demander les soumissions en vue de l'aménagement d'une nouvelle voie pour les automobiles sur le pont Jacques-Cartier.

La réponse du ministre Marler faisait réellement contraste avec celle que donnait, la veille, le ministre du Revenu national, le Dr James J. McCann.

A une interpellation de M. J.-A. Richard, député de St-Maurice-Laflèche, au sujet de l'établissement possible d'un poste de relais de télévision pour la région de la Mauricie, le ministre du Revenu, de qui relève l'administration ministérielle de la Société Radio-Canada, a commencé par répondre qu'il avait fait traduire la question de M. Richard. M. McCann l'a fait avec une attitude qui dénotait bien son plaisir stupide d'afficher son ignorance.

Des excuses?

On s'imagine bien l'incident que causerait aux Communes si un ministre dont la langue maternelle est le français fournissait une réponse analogue à celle de M. McCann à une question d'un député de langue anglaise. Si MM. Lapointe, Lesage, Pinard ou Côté répondaient en français à une interpellation d'un député de langue anglaise, en précisant qu'ils se sont fait traduire la question, on devine un peu ce qui se produirait.

Ancien député à l'Assemblée législative de Québec, il a été évidemment plus facile pour M. Marler de se familiariser avec la langue française. Le ministre du Transport est un montréalais. Mais il y a des gens qui vivent toute leur vie à Montréal sans connaître un mot de français. Ceci pour dire que pour tout Canadien de langue anglaise qui désire apprendre le français surtout à un point comme le sait M. Marler, il faut tout au moins de la bonne volonté.

M. McCann a dû se sentir un peu honteux quand il a entendu la réponse de M. Marler. Lui, un vétéran aux Communes. Il y siège depuis vingt ans. De plus, le ministre McCann fait partie du cabinet fédéral depuis dix ans. Il est marié à une Canadienne française et représente à la Chambre une circonscription où la proportion des Canadiens français est considérable. M. McCann a eu autant d'avantage que quiconque d'apprendre les deux langues officielles du pays. Il a dû faire bien des efforts pour repousser toutes les occasions qui se sont présentées depuis qu'il est dans la vie politique, occasions visant à lui apprendre au moins les notions du français. En somme, M. McCann n'a pas d'excuse d'ignorer comme il le démontre le fait français. Quant à M. Marler, il a été assez intelligent pour apprendre notre langue. C'est tout à son honneur et tout à son profit.

Mesure de non-confiance

La Chambre a rejeté, ces jours-ci, une motion conservatrice de non-confiance. Elle portait sur l'immigration. On reprochait au gouvernement de ne pas avoir de politique définie sur l'immigration. Malgré la participation prolongée au débat du ministre de l'Immigration, M. John Pickersgill, la Chambre n'était pas plus renseignée, on pourrait même dire qu'elle était plus incertaine quant aux intentions réelles du gouvernement visant l'immigration.

M. Pickersgill est passé maitre en fait de déclarations confuses, ambiguës et sans aucun sens pour le commun des mortels. En voici un exemple. En corrigeant un député CCF, M. Colin Cameron, de Nanaimo, qui rappelait que le but du gouvernement est de maintenir l'équilibre ethnique dans sa politique d'immigration, M. Pickersgill dit alors: "Il a été question du caractère fondamental de la population. Je ne crois pas qu'on ait dit quoi que ce soit à propos de l'équilibre ethnique actuel, du moins certes pas dans les déclarations de feu M. King dont j'ai pris connaissance".

C'est à se demander si on ne donne pas une nouvelle interprétation à la politique établie par M. King sur l'immigration. A-t-on mis de côté le principe de l'équilibre ethnique?

Cérémonie de prise d'habit chez les Filles de la Croix

Le 15 février dernier se déroulait, dans l'église du Sacré-Coeur des Belges, une touchante cérémonie de prise d'habit chez les Filles de la Croix. Les trois élues du jour: Mlle Madeleine Rey, Sr Irène-Madeleine; Mlle Augustine Rey, Sr Jean-Marie, et Mlle Rose Lambert Sr Rose-Marie, toutes trois de St-Claude, revêtues de robes et de voiles blancs, tenant à la main un cierge, firent leur entrée solennelle au chant du cantique: "Je suis le Dieu que ton coeur aime". Mlle Gabrielle Arbez chantait les solos.

Une nombreuse assistance de prêtres, religieuses, parents et amis rehaussait la cérémonie. M l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, présidait. Après les questions d'usage, il imposa aux nouvelles novices leurs noms de religion.

Sermon

Suivit le sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé R. Roy, curé de Vassar. Le prédicateur ayant fait ressortir la grandeur et la beauté de la vie religieuse, dit à son auditoire qu'en ce jour, il n'y a pas lieu de pleurer, mais bien de se réjouir. Les jeunes filles qui se donnent en ce moment au bon Dieu sont arrivées au but de leurs désirs. C'est librement qu'elles se consacrent au service du Seigneur et en se séparant de corps de leurs parents, elles leur appartiennent doublement, puisque ceux-ci ont été et seront encore pour elles, les représentants de Dieu. De plus, les nouvelles novices trouveront dans la vie religieuse le bonheur et la joie et cela jusqu'à la mort, car, malgré les peines et les épreuves inévitables en cette vie, il y aura ce contentement intérieur de l'âme qui accomplit à chaque instant le bon plaisir de Dieu. Ce bonheur elles le feront rayonner autour d'elles et d'autres âmes seront attirées après elles, pour goûter les mêmes joies au service du bon Maître.

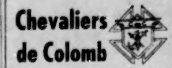
Après ces paroles de M. l'abbé Roy, les trois postulantes reçurent avec fierté les livrées du Christ, bénies par M. l'abbé Gagné, qui était assisté du R. P. François, capucin.

Messe

La cérémonie terminée, toute l'assistance entendit la sainte messe qui fut célébrée par M. le curé de St-Claude aux intentions des trois jeunes filles de sa paroisse qui, en ce jour, se donnaient au service du bon Maître. Un groupe d'élèves du couvent de St-Claude exécuta avec onction et piété de très beaux cantiques appropriés.

Cette fête touchante se clôtura par le Magnificat et le Salve Regina, où tous implorèrent de notre Mère du Ciel, les grâces de ferveur et de persévérance pour les nouvelles novices.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Les pessimistes ne disent mot; les optimistes de notre conseil chantent sur tous les tons: "qu'ils l'avaient dit qu'il n'y aurait pas assez de place à l'hôtel St-Vital". Le fait est que la soirée a été un succès. Oui, frères chevaliers, nous avons eu un peu trop de monde à une de nos soirées, et on pourra se le répéter maintenant, lorsqu'on voudra organiser quelque chose du genre. Mais il ne faudra pas oublier non plus de dire que le succès a été dû au beau travail du frère conférencier et à ses comités.

On pourrait distribuer des félicitations pendant des pages et des pages. Qu'on permette à Après-Tout de mentionner: le comité du frère Ste-Marie, qui avait la haute main sur toute l'affaire; le comité des rafraîchissements du frère Goebel; le beau travail du frère Georges Forest. Ces deux dernières tâches sont toujours assez ingrates, étant donné que ceux à qui on les confie doivent se contenter de travailler toute la veillée pendant que les autres s'amusent; mais il en faut pour assurer le succès de toute soirée.

Conseils représentés

Plusieurs autres conseils étaient représentés: Transcona, St-Pierre, Goulet et autres. Le conseil Carillon de St-Pierre avait la meilleure représentation des conseils extérieurs avec quelque 20 membres, Grand Chevalier en tête (Georges Robidoux).

Le député d'Etat a ajouté au succès de la soirée: ses quelques mots ont été des plus appréciés.

On peut féliciter celui-ci ou celui-là, frères chevaliers, mais celui qui a vraiment fait un succès de cette soirée, c'est chacun d'entre vous qui s'est donné la peine de s'y rendre. Pas n'est besoin de rappeler la leçon du deuxième degré; le beau travail qui a été accompli en marge de cette soirée le démontre des plus clairement.

Et ce n'est pas tout; il paraît qu'on se promet de grandes choses pour l'an prochain... Avis au prochain exécutif.

Mais il ne faudrait pas, frères, nous endormir sur nos lauriers; nous avons encore bien à faire avant la fin du mois prochain, et pour n'en nommer que deux — notre partie de cartes et le programme A.C.T.

Au Député Grand Chevalier

Après-Tout vous a un peu négligé, frère Député Grand Chevalier, mais ce n'était pas volontaire. Après-Tout n'a même pas mentionné votre beau travail lorsque vous avez remplacé le Grand Chevalier. Vous avez eu, j'en suis sûr, au moins la consolation du devoir bien accompli, et Après-Tout tentera de se faire pardonner cet oubli en vous appuyant de son Tout dans l'organisation de votre partie de cartes.

Choses et autres

Le frère Léo L. donnait le bras à une gentille demoiselle à la soirée de St-Vital: est-ce que c'est sérieux?

Le frère Laurent M. voulait absolument attribuer une partie du succès de la soirée à la publicité de son comité?

APRES-TOUT

Film allemand au Ciné-Club

Pour sa prochaine séance, le Ciné-Club met à l'affiche une production allemande dont voici une brève étude générale.

Par delà les treize années du régime nazi, tout le monde attend sans impatience une renaissance presque instantanée, automatique de la vie allemande. Des forces, des esprits qu'on croit neufs se disposent à effacer d'un trait l'empreinte d'un parti exécré.

Mais ceux qui rêvent de bâtir une Allemagne nouvelle ne sont pas à la hauteur de cette tâche; animés d'une foi qui chancelle aux premières difficultés et ne reçoit de l'intérieur aucun appui sérieux, ils capitulent. Et lentement, à la construction d'une cité nouvelle fait place la restauration de celle que ni les bombes ni les idéologies n'ont réussi à anéantir.

Phénomène saisissant

Ce sombre tableau vaut pour le cinéma allemand comme pour toutes les manifestations de la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'Allemagne occidentale. Ainsi jusqu'en 1948, on assiste dans le domaine du cinéma allemand à un phénomène de prise de conscience des événements politiques d'alors. C'est l'époque des films de témoignages sur les années de guerre. "Les Assassins sont parmi nous" de Wolfgang Staudte est un des principaux titres de cette production qui suit immédiatement l'après-guerre. Le souci de ces quelques films est éclatant: placer le peuple allemand devant ses responsabilités, le guider à travers les ténèbres de l'Allemagne hitlérienne. Le cinéma allemand recherche des buts d'éducation morale et politique, tout en réhabilitant les procédés et techniques chers à l'expressionnisme de 1920.

Voilà un peu ce que sera le prochain film qui passera au Ciné-Club le 8 mars. Il s'agit d'un film allemand, "Les Assassins sont parmi nous" dont une critique plus complète paraîtra la semaine prochaine dans ce journal.

CINE-CLUB

LISBONNE — Selon les dernières statistiques officielles connues, le pourcentage des mariages catholiques au Portugal, qui était de 85.1% de 1946 à 1950, est passé en 1951 à 86.9% et en 1952 à 87.7%.



Louis Cusson — Marie Bergeron

Le couple Lucinde-Leandre (Marie Bergeron, Louis Cusson) que nous verrons, lors de la représentation du Médecin malgré lui, le vendredi 4 mars au théâtre Playhouse, est des plus sympathique.

La réputation de Marie Bergeron n'est plus à faire. Elle a charmé plus d'une fois les habitués du Cercle Molière dans différents rôles et elle saura encore se faire aimer de tous.

Louis Cusson, jeune premier élégant, fait ses débuts au Cercle Molière. Toutefois, il n'en est pas à sa première expérience théâtrale. En effet, Louis Cusson a déjà une réputation enviable; nous l'avons applaudi au "Little Theatre" de Winnipeg, à l'"Actor's Guild" et maintes fois à Radio-Canada.

Les amoureux Lucinde et Leandre vont-ils réussir à vaincre l'entêtement de Géronte? C'est ce que nous verrons en venant applaudir les acteurs du Cercle Molière, le vendredi 4 mars au théâtre Playhouse.

Les billets du Médecin malgré lui sont en vente au bureau de l'Enseignement Postscolaire, 138, avenue Provencher. Au téléphone: 20-2761.

M. l'abbé A. d'Eschambault est décoré par la Pologne

Dimanche prochain, 27 février, à 4 h. de l'après-midi, à la salle Sokol, rue Doucet, St-Boniface, M. l'abbé Antoine d'Eschambault recevra les insignes de la décoration qui lui a été conférée par le gouvernement polonais en exil, en mai 1953. En effet, le 30 mai 1953, de Londres, le gouvernement polonais en exil (Polonia Restituta) conférait à M. l'abbé d'Eschambault, pour services rendus à la population polonaise du Manitoba, la haute dignité d'officier de l'Ordre national polonais. La distinction comporte le titre de Chevalier de l'Ordre.

Pour des raisons multiples, la présentation des insignes de l'ordre, et notamment de la croix, n'a pu être faite au moment voulu. Ce sera donc dimanche prochain qu'aura lieu la cérémonie d'investiture en présence du représentant de la Pologne libre et autres personnages.

Au service des Polonais

M. l'abbé d'Eschambault a fait deux stages en Pologne, une première fois en 1923 et une seconde fois en 1924. Revenu d'Europe cette même année il commença immédiatement son travail parmi les Polonais du Manitoba. Durant 18 ans il se dévoua au service des Polonais du Manitoba visitant régulièrement les divers postes-missions et consacrant tous les étés à l'enseignement du catéchisme dans ces mêmes endroits. Plus tard il organisa l'enseignement du catéchisme avec l'appui de religieuses, au grand profit des enfants.

M. l'abbé d'Eschambault présida à la construction des églises d'East Selkirk, de Walkleyburg et en partie de celle de Garson. Il s'occupa aussi durant de nombreuses années des malades de l'hôpital de St-Boniface de langue polonaise ou ukrainienne. Ce sont ces services signalés que le gouvernement polonais en exil a voulu reconnaître en conférant à M. l'abbé d'Eschambault la dignité d'officier ou chevalier de l'Ordre national polonais.

Nous sommes heureux d'ajouter nos félicitations à l'endroit de notre compatriote qui, même s'il a donné beaucoup de son temps aux Polonais, n'a pas pour cela négligé les siens.

ROUTIERS
Clan Larigaudie

Pourquoi avons-nous choisi Guy de Larigaudie comme patron de notre clan? Plutôt que de prendre n'importe quel saint du martyrologe, nous avons préféré Guy de Larigaudie parce qu'il fut Routier lui-même, tout proche de nous quoique déjà entré dans la légende.

Sa vie fut courte. Né à Paris en 1908, la porte de la "maison du Père" s'ouvrit brusquement devant lui quant au cours d'une charge de cavalerie, il tomba face à l'ennemi au début de l'attaque allemande de 1940.

Ses expériences scoutes, il les a racontées dans la série de romans qu'il eut le temps de publier: "Yug", "Raa la Buse", "Le tigre et sa panthère", "Yug en terres inconnues", "Vingt scouts autour du monde".

Routier, il parcourut le monde en passant par les archipels du Pacifique et par l'Amérique. Il vint au Canada, passa plusieurs jours à Montréal et prit contact avec les scouts canadiens.

En 1936 il réalisa cette folie qui consiste à relier par voie de terre Paris à Saigon, en Indochine. Neuf mois d'aventures folles et invraisemblables avec une vieille Ford presque hors de service. Il faut en lire le récit captivant dans "La Route aux Aventures".

Il s'apprêtait à un nouveau tour du monde quand la guerre le surprit. Guy commanda un peloton de cavalerie. Le 11 mai 1940 eut lieu une rencontre de son unité avec les Allemands, très supérieurs en nombre. Guy se lance à la tête de ses hommes en pleine mêlée. Une balle de mitrailleuse l'atteint en plein front. Son dernier voeu est réalisé: mourir dans une formation à cheval. On retrouva sur lui une lettre inachevée, écrite à une Carmélite où il disait: "J'avais de beaux rêves et de beaux projets. J'avais rêvé de devenir un saint et d'être un modèle pour les Louveteaux, Scouts et Routiers. L'ambition était peut-être trop grande pour ma taille, mais c'était mon rêve. Je suis dans une formation à cheval et je suis heureux que ma dernière aventure soit à cheval".

Ainsi, en choisissant Guy comme patron de notre clan, nous réalisons un voeu qui lui est cher en le prenant comme modèle. Sa pensée, nous l'étudions surtout dans "Etoile au grand Large", considéré à juste titre comme le testament spirituel de Guy de Larigaudie. Nous aimerions pouvoir nous rendre le même témoignage que lui: "J'ai joué sur la mappemonde le beau jeu de ma vie. Pourtant les murs du jardin n'ont fait que reculer et je suis toujours en cage. Mais un jour viendra où je pourrai chanter mon chant d'amour et de joie. Toutes les barrières se briseront. Et je posséderai l'infini".

Semaine scoute

La semaine scoute a été marquée par un effort d'approfondissement de notre idéal de Routier. Certains peuvent bien se demander quel enrichissement spirituel peut apporter le fait de se grouper pour s'éreinter en des marches pénibles. C'est que la marche pénible, toujours tendue vers un but fixé à l'avance, a une valeur d'épuration. Elle permet de s'évader du conformisme quotidien. Elle nous fait retrouver cette fraîcheur d'esprit des pèlerins du Moyen-Age et de certains pèlerins modernes qui refont à pied Rome et Compostelle. Pour eux ce sont des "voyages de délivrance où l'on rejette l'excès de civilisation qui nous empoisonne, voyages de chrétienté, car cet excès est d'origine païenne et quand le corps exige toutes ses aises, il est sûr que l'âme alourdie ne peut plus s'élever".

Les vrais Routiers ont compris ce que St-Exupéry dit de la terre "capable d'en apprendre plus long sur nous-mêmes que tous les livres parce qu'elle nous résiste".

Pour avoir accès à la Route, il faut commencer à sortir de sa maison, renoncer à son confort, chercher ce qui est difficile et vivre rudement. Elle exige un progrès perpétuel pour faire mieux aujourd'hui qu'hier et mieux demain qu'aujourd'hui.

Le Routier qui a fait son "Départ" porte un bâton au double rameau qui invite sans cesse à choisir entre les deux chemins de la facilité et de l'effort. C'est l'image du bien et du mal entre lesquels il faut choisir et bien choisir.

La Route est une école d'idéal et de conquête. Dès ses origines, elle fut marquée d'un caractère nettement chrétien. Non pas une religion à l'eau de rose, mais une spiritualité rude et riche où le Christ occupe le centre, Lui qui s'est défini "la Route, la Vérité et la Vie", où l'on admire cet autre grand Routier du Christ que fut saint Paul, parcourant l'Empire romain en tous sens et à une allure qui maintenant encore nous laisse tout rêveur. La Route en pareille compagnie est une aventure exaltante.

GRIBOUILLE.

L'espérance est un emprunt fait au bonheur. — RIVAROL.

FIN DE L'ESSAI "L'HEBDO REVUE"

A partir du 28 fevrier, le supplément "Hebdo Revue" ne fera plus partie de la livraison de **La Liberté et le Patriote.**

La rédaction espère reprendre en peu de temps les pages traditionnelles du journal qui ont été supprimées lors de l'adhésion avec "Hebdo Revue", il y a un peu plus d'un an.

En attendant la réorganisation du journal, nous comptons sur la patience de nos lecteurs.

LA DIRECTION.

Profession et prise d'habit chez les religieuses Oblates

Le 18 février ramène chez les Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée de St-Boniface une fête toujours bien consolante: celle de la profession religieuse et de la prise d'habit des jeunes aspirantes à une vie plus parfaite.

La cérémonie, cette année, sous la présidence bienveillante de S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur, assisté du R. P. M. Lavigne, O.M.I., et de M. l'abbé R.-J. De Roo, secrétaire, se déroula avec piété selon le cérémonial d'usage.

Sermon

Dans son allocution, avec tout le coeur qu'on lui connait, Son Excellence prit pour texte ces paroles de l'Evangile: "Jacques et Jean quittèrent leur barque et leurs filets et suivirent Jésus". "Les postulantes qui quittent le monde, dit le pontife, et les novices qui font leur première oblation, n'ont qu'un but: le don total d'elles-mêmes à Dieu. Tous, tant que nous sommes, nous devons viser à la perfection de l'amour de Dieu. Mais cet idéal de tout chrétien rencontre des obstacles multiples dans le monde.

Aux jeunes novices qui viennent d'entrer dans la première étape de leur don d'elles-mêmes, Son Excellence montre le but à atteindre et le besoin qu'elles auront de garder toujours bien en vue cet idéal. Elle demande à la Mère des Miséricordes d'aider les nouvelles professes, afin que jamais elles ne retirent un seul iota de leur promesse, mais qu'Elle les encourage toujours à aller de l'avant et à vivre davantage la consécration qu'elles font aujourd'hui de tout leur être.

Nouvelles professes

Les quatre novices qui firent leurs premiers voeux sont: Sr Marie-Delphine (Obeline Huot), de Debden, Sask.; Sr M.-Jean-Pierre (Stella Dumaine), de l'Ile-de-Chênes, Man.; Sr M.-Pierre d'Avila (Roma Aquin), d'Elie; Sr M.-S.-Robert (Marie Beaupré), de La Broquerie.

Nouvelles novices

Huit postulantes abandonnèrent leur voile noir pour en recevoir celui des novices: Mlles Florence Trudeau, de Montréal (Sr M.-Claire-Isabelle); Rita Fagnan, de Montréal (Sr M.-Louis-Joseph); Céline Delude, de Fannystelle, Man. (Sr M.-Dominique-Savio); Marie-Luce Roy, d'Otterburne, Man. (Sr Marie-Luce); Louisette Bérubé, de Québec, P.Q. (Sr Marie-Reine); Cécile Fontaine, de l'Ile-de-Chênes (Sr M.-S.-Roger); Elisa Lambert, de St-Ambroise (Sr Alphonse-Marie), et Angéline Courcelles, de Ste-Agathe (Sr Marie-Angèle).

Membres du clergé présents

Assistaient aussi à cette cérémonie: le T. R. P. G.-E. Trudeau, O.M.I., pro-vicaire du Keewatin; NN. SS. C. Paillé, P.D., et L. Primeau, P.D.; le R. P. O. Guy, O.M.I., aumônier de la Maison-Mère; le R. P. Fulgence Fortier, O.C.S.O., prieur Notre-Dame des Prairies; M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude; le R. P. J. Méthé, O.M.I., curé de St-Ambroise; le R. P. A. Denis, C.S.V., curé d'Otterburne; le R. P. A. Hamel, P.B., sup.; M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Craig Siding; le R. P. E. Pelletier, O.M.I., chapelain de la Maison-Mère, et le R. F. J.-D. Huot, O.M.I., de St-Norbert.

Nouvelles postulantes

Ce même jour entraient au postulat: Mlles Mance Sylvestre, de Montréal, P.Q.; Thérèse Gagnon, de St-Boniface; Aline Trudeau, de l'Ile-de-Chênes; M.-Aline Vincent, de St-Georges; Simone Bourgeois, de St-Malo, et Annette Ste-Croix, de Norman, Ont.

Le Guidisme aîné au service d'autrui

Une Guide aînée est une jeune fille d'au moins dix-sept ans, engagée par la promesse guide aînée. L'idéal guide de servir son prochain pour l'amour de Dieu inspire toute sa vie. Sa devise est "servir". Sans service, on n'est pas guide aînée. La bonne action quotidienne de la Guide est un petit service concret rendu au prochain, sans attendre aucune récompense une Guide aînée rend un service qui dépasse la B.A., mais qui n'est pas son emploi ni sa profession.

La patronne de toute Guide aînée est Notre-Dame du Service, dont la fête est célébrée le 25 mars. La couleur du mouvement est le vert, signe d'espérance et aussi la couleur du blé qui lève.

Le feu ou "maison" est le lieu où se tient la réunion du Feu. Ce dernier comprend des aspirantes d'au moins 17 ans venues directement au Feu; des Guides qui ont déjà prononcé leur promesse guide et qui se préparent à la promesse de guide aînée; ou encore des Guides aînées qui sont déjà liées par la promesse de guide aînée et engagées dans un service quelconque. Autant que possible, un feu ne comprend qu'assez rarement un groupe de plus de 20. Il est dirigé par une cheftaine et au moins une assistante. Ses réunions se font habituellement deux fois par mois.

Les principes, lois, salut, poignée de main et insigne sont les mêmes que ceux des Guides. Les Guides aînées portent un costume identique à celui des Guides quoique pour celui-ci la blouse soit de coton et la jupe de serge et que celui des aînées est de gabardine. La cravate est aux couleurs approuvées par le Comité directeur diocésain. Les étoiles qui montrent les années de guidisme aîné sont portées sur une rondelle verte, au-dessus de la poche gauche et sous l'insigne guide. Les bandes d'épaule, de couleur noire, sur lesquelles sont tissés en lettres grises le nom du Feu et son numéro d'ordre dans le diocèse, se portent sur l'épaule gauche. Les noeuds d'épaules ou scalp sont faits de tresses de laine, 7 pouces de longueur, et fixés à l'épaule gauche. Ils sont jaunes, jaunes et bleus ou jaunes, bleus et verts, selon le cas. La cordelière est verte. Elle passe sous la cravate et est fixée à gauche.

A St-Boniface, les réunions du Feu Ste-Jeanne d'Arc se tiennent les premier et troisième mercredis de chaque mois, au local guide. Celui-ci est situé au soubassement de la basilique, l'entrée est par la sacristie. Cette salle, appelée salle St-Thomas, fut donnée aux Guides de St-Boniface par M. l'abbé A. Boulet, curé. Elle se trouve voisine de la salle Jubinville. Commissaire M. Bernier est la cheftaine du Feu, à St-Boniface.

Grand merci à M. le curé!

Yvonne PELLETIER, cheftaine des Guides.

Mémoire sur la télévision en Allemagne rédigé par catholiques et protestants

BONN — Les commissions ecclésiastiques catholiques et protestantes viennent de rédiger en commun un mémoire contenant les principes directeurs du programme de la télévision allemande, et l'ont transmis aux dirigeants de cette organisation.

Il y est question, avant tout, des normes morales générales qui sont garanties par la Constitution et des lois relatives à la télévision. Les sujets sont les suivants: l'homme, l'ordre constitutionnel, la vie morale, la protection du sentiment religieux, la famille.

Suggestions de l'Unité Sanitaire

pour vivre sainement



Chronique sur l'éducation en matière de santé, de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, en coopération avec ce journal

Bonjour, mesdames les ménagères! Nous espérons que vous utilisez les recettes de la brochure sur "les Céréales et leurs usages". Vous pensez aussi, n'est-ce pas, à servir une céréale de grain entier chaque jour ainsi qu'à manger quatre tranches de pain, de préférence de grain entier, pour la santé? Si oui, vous suivez une autre des "Canada's Food Rules", vous acheminant ainsi vers une "vie saine".

Beurre ou margarine?

Aujourd'hui entretenons-nous d'un sujet très discuté: celui du beurre v.s. la margarine fortifiée. Les "pour" et les "contre" abondent sur ce sujet. La ligne de conduite à suivre est celle-ci: si vous pouvez vous procurer du beurre et que vous préfériez son goût à celui de la margarine, alors faites-en usage. Cependant, si vous voulez économiser, la margarine fortifiée offre la même valeur nutritive (pourvu que l'on fasse usage aussi d'autre source de lait ou de produit de lait) à la moitié ou les deux tiers du coût.

La margarine "fortifiée"

Remarquez bien le mot "fortifiée". Cela signifie que 16,000 unités internationales de vitamine A, et quelquefois de vitamine D aussi ont été ajoutées à la margarine. Sans cette addition, la valeur nutritive de la margarine serait beaucoup moindre que celle du beurre. Ne manquez pas de lire l'étiquette, et assurez-vous qu'elle porte le mot "fortifiée" avant de l'acheter. Soit dit en passant, les matières grasses telles que le saindoux, le shortening, etc., ne contiennent pas ces vitamines.

La margarine, comme vous le savez, est faite d'huiles végétales comestibles. Plusieurs de celles-ci sont importées. Nous avons appris récemment que l'une des sources de l'huile comestible est la graine de colza, et, d'après les experts agricoles, les provinces de l'Ouest du Canada s'adaptent bien à la production de cette graine.

Une suggestion au sujet de l'achat du beurre ou de la margarine fortifiée: les petites quantités coûtent plus que les grandes; donc si vous avez un endroit frais pour les garder, achetez-les en plus grandes quantités, telles qu'une livre au lieu de deux demi-livres.

Classification du beurre

Le beurre est classifié comme suit: première, deuxième et troisième qualité. Les première et deuxième qualités conviennent parfaitement pour la table; la deuxième est de quelques sous moins chère. La troisième qualité est inférieure quant à la saveur, à la texture et à la couleur. Si vous désirez prolonger la durée du beurre, vous pouvez le battre en crème en y ajoutant du lait, comme nous le faisions durant la guerre.

Quelle quantité de beurre ou de margarine fortifiée devons-nous consommer chaque jour? Si vous en étendez sur quatre tranches de pain, vous aurez la quantité suggérée par les "Canada's Food Rules".

Brochures disponibles

Si vous n'avez pas encore obtenu votre brochure sur les "Céréales", il y en a encore quelques-unes de reste. Pour vous en procurer un exemplaire, vous n'avez qu'à téléphoner à 20-1186, ou écrire à 326, rue Taché, St-Boniface. Nous nous ferons un plaisir de vous en envoyer un.

A l'Alliance Française

Le mercredi 16 février dernier, les membres de l'Alliance Française ont entendu une conférence de l'éminent explorateur Bernard Flornoy sur la civilisation amazonienne et sur les Indiens Jiwaros.

Les membres de l'Alliance Française sont convoqués le mardi 1er mars, à 8 h. 30, au Collège St-Boniface, pour assister à une comédie moderne des plus divertissantes. Cette comédie sera représentée sous la direction de mademoiselle Sumi, par les étudiants de français de l'Université.

La Journée de l'Association d'Education à Saint-Boniface

Rue Dumoulin

$10.00: M. H. Constant, Jean Schimnowski, Léon Cancade.
5.00: Lucien Constant, M. Constant, Roland Tremblay, Jos.-H. Baudry, E. Graveline.
4.00: A.-E.-C. Larivière.
3.50: Mme A. Fontaine.
3.00: Phil. Beaupré, F.-X. Gosselin, Mme E. Rochon, Mme Lucien Arnal, Mme Taburet, Maurice Noël, Raymond Bernier.
2.00: Léo Labelle, Yves Rémillard, H. Boisselle, J. Trudeau, E. Proulx, R. Lussier, P. Dorge, J.-B. Lavery, Julien Teffaine, Mme G. De Craene, Mme Victor Roncelet, I. Paulhus, E. Marchand, J. Constant, Mme Jean Noël, Yves Savignac.
1.00: J.-A. Lemay, J. Devuyst, Léon Prévost, Mme A. Vouriot, Gus. Larivière, Albert Trudeau, Maurice Rowan, A. L'Heureux, J. Bibeau, A. Guigné, Léo Rajotte, Eugène Lanoie, A. Saltel, Mme Jeanne Breton, Paul Hébert, H. Backeland, G. Grégoire, A.-H. Hébert, Mme Albert Lavoie, J. Saurette, Joseph Prescott, A. Boissonneault, Ghuybrecht, G. Comeau, Radford, Paquin, Mme Rose Cadieux, Mme Michon, M. Dufort, René Dumaine, Joseph Savignac, Raoul Rousseau, Louis Lévesque, Denis Lafrenière.
.50: V.-A. Guigné, A. LeBleu, M. Hébert, H. Rémillard, Jos. Danejick, Justin Toussaint, Tytgat, Paul Morier, Mme F. D'Hooghe, Aimé Théroux.
.40: Raoul Ducharme.
.25: Mme Lévêque, Claude Ritchot, O. Bellavance, L. Guertin, A. Ducharme.

Rue Notre-Dame

$5.00: Olivier Ménard.
3.00: J.-A. Grégoire, Jos. Tétrault, G. Champagne, Gérard Pelland.
2.00: Albert Asselin, Jules Turenne, Mme P. Renaud, R. Millette, Henri Lévesque, Joseph Pelland, Romain Lanthier, Mme E. Proulx, A. Beaudin, Ovide Desautels, Marcel Létourneau, Valentin Chatain, Jules Carbotte, Mme S. Aimé.
1.00: Aimé Boisselle, Adrien Bellerive, R. Bérubé, Ph. Labossière, Jules Turenne, jr, E. Carbonneau, G. Lévesque, F. Walsh, Mme G. Bouvier, M. Tognet, Mme Young, M. Beaudet, Mme Candaele, Léo Faucher, Louis Bélanger, Henri Boivin, Mme A. Van Den Bussche, Mme Bourrier, Lucien Robitaille, Mme Marcoux, Mme E. Laramée, Eddie L'Heureux, Joseph-A. Turenne, H. Ste-Marie, D. Robidoux, E. Carbotte, Z. Trudeau, René Laplante, Mme P. Rigby, Mme Joséphine Grenier, Médard Fortier, Roland St-Godard, Laurent Lévêque, Alph. Morin, Aimé Rémillard, M. Clément, Léopold Asselin.
.75: J. Lévêque.
.50: Mme Gallis, Laurent Forest, D. Dureault.
.25: L. Bourrier.

Rue La Vérendrye

$10.00: Pierre Brunet.
5.00: J.-B. André, Paul André.
3.00: Vital Boissy, B. Larrivée.
2.00: J.-C. Bohémier, Roméo Verrier, Henri Pambrun, Paul Marion, H. Benoist, H. Clément.
1.00: C.-R. Hébert, Sam. St-Laurent, Ernest St-Laurent, Jos. Arpin, Raymonde Arpin, Jeannine Arpin, Albert Provost, Mme Rose Lohr, Paul Kibert, R. Doiron, Arthur Faucher, Létourneau, H. Pierson.
.50: Edmond Desrochers.
.25: J. Joanier, Mme Huard.

Rue St-Jean-Baptiste

$10.00: A.-J. Boulanger, Mlle Lilianne Hamonic.
5.00: Gabriel Marcoux, Joseph Boux, sr, Norbert Préfontaine, J.-B. Leclerc, Denis Prénovault, Dr Ed. Jarjour, J.-A. Ferland, R. Laplume.
3.65: Mme M.-J. Fisette.
3.00: Jos. Chabalier, Omer Lemarbre, L.-P. Côté, Lucienne Dacquay, Roland Roy, Henri Orieux, Germain Champagne, M. Girard, Mlle Valérie Maguet, Gérard Prénovault, Paul Lavallée, Léonie Guyot, Monique Guyot, Lucien Phaneuf.
2.00: Henri Brunet, R. Blanchette, Adélard Vermette, E. Larose, Albert Sylvestre, D. Decuypere, Dr E. Landry, M. l'abbé A. Roy, Lucille Boulanger, Cécile Boulanger, V. Laurin, M. Sénécal, Marcien Bergeron, Emma Moreau.
1.00: J. Mercier, Michel Normandeau, Edmond Lévêque, Alice Marcoux, Eugène Fontaine, N. Bourbonnière, Maurice Chabidon, Léa-P. Ruest, Robert Dornez, Mme A. Druwé, A. Chateau, Emile Plamondon, Godias Brunet, Paul Brunet, Mme Emma Gray, H. Baril, Henri Sansers, G. Vannavel, F. Deegan, J. Cherka, Mme D. Frappier, A. Chouinard, Joseph Dacquay, René Decuypere, F. Valler, Firmin Bourrier, Victor Gosselin, Albert Filteau, N. Bernier, C. Hickerson, F. Cheramy, Avila Lacroix, Gédéon Larivière, Mme G. Paquin, Paul Beaupré, Léo Beaupré, Jos.-O. Lambert, A. Savard, A. Vielfaure, G. Filion, Mme V. Muller, Ida Gentes, P. Martel, Victor Robitaille, J. Bouchard, E. Shaven, E. Miron, R. Lavallée, L. Laurence, Lucien Chenier, Gérard Champagne, M. Chabidon, E. Fredette, A. Péloquin, Anna Kenny, Aimé Guichon, Ben. Cyr, Mme O. Comeault, O. Saulnier.
.60: A. Fontaine.
.50: Jos. Adolphe, Henri Laplume, Louis Bazinet, V. Beaudry.
.45: Adélard Landry.
.25: Anonyme, Maria Lafrenière.

Rue Dollard

$10.00: Arthur Corriveau, Dr L.-D. Collin.
5.00: François Mahé et fils, Albert Carrier, C. Benjamin, Ernest Gagnon, Frank Muller.
3.00: Maxime Desaulniers, G. Grant.
2.00: M. Soulodre, Maurice Lafrenière, P. Auger, F. Savage, G. Chavanne.
1.00: Yves Le Floch, Jean Le Gouhir, C.-R. Proteau, Arthur Fillion, Laure Desaulniers, Léona Desaulniers, Evelyne Desaulniers, Alex. Fabas, M. Cloutier, Jean Provençal, Mme Boivin, A. Gauthier, Mme Viau, Vernette Aquin, Germaine Cormier, Irène Aquin.
.50: M. Soulier, Lucien Degagné, W. Adams, Mme Lake, M. Brunelle.
.20: M. Desrosiers.

Rue Taché

$3.00: Jean Bonneteau.
1.00: Edouard Brisson, Alphonse Larivière, Annette Marchand, Eva Marchand, Mme F. Desmarais, R. Ruest.
.75: A. Gendron.
.50: A. Carter.
.25: Paul Laville.

Rue Aulneau

$10.00: Gertrude Kelly.
5.00: A.-H. Langevin, Mme L. Bougard, Aimée Pelletier.
3.00: Meinrad Charrière, Maurice Kenny, Dr Ritchie, Jos. St-Hilaire, Armand Vincent, Mme G. Trudeau, F. Cormier, Mlle Eugénie Dubuc.
2.00: Henri Desautels, Paul Rajotte, Jules Guénette, Mme M.-L. Dussault, A. Pelland, A. Loiselle, Mme J.-A. Magnan, Gabriel Forest.
1.00: Paul Despatis, Mme Palud, Jeannette Palud, Bruno Magne, Mme G. Cowrey, Mme Maria Hince, Mlle Gertrude Desautels, Gustave Avanthay, Mlle Boulet, Mme A. Trudeau, Roland Trudeau, Paul Savaria, Mme M. B. Charlesworth, Bill Kosielec, Mme B. Balamatoski, C. Dufault, Jean Tétrault, E. Lacroix, Mme M. André, Mme Suzanne Arnal, Warbeck, Rita Tétrault, Mme G. Drewry, Mme L. Lysberg, R. Sylvestre, J. Heiget, Paul Normandeau, Louis Chartier, D. Gaudreau, Jeannette Kenny, Gertrude Kenny, Arthur Hébert, Norbert Hébert, Raymond Landry, Charles Lanthier, Alice Parent, A. Phaneuf, J. Bourgouin, C. Guénette, Mme Lescarbault, J. Belot, Rajotte, A. Hogue, Mlle Fr. Béchard.
.50: J. Oullion, Henri Espenell.

Rue Ritchot

$20.00: A. Fillion.
10.00: Mme V. Smith.
5.00: L.-A. Lemoine, B. Léveillé, Gédéon Gauthier, Jos. Vermander, Roméo Dubreuil, Louise Dubreuil.
3.00: Paul Rivard, E. Pelletier, G. Chatelain, M. Miron, J. Mahé, G.-L. Magnan, L. Muller, Auguste Mahé.
2.00: Mme R.-A. Lacroix, D. Gingras, Mme M. Péreux, A. M. Bourke, D. Pelland, R. Poirier, Etienne Joyal, H. Guénette, J. Valmont, Edouard Lambert, Ulric Lambert, Thérèse Dubreuil, Joséphine Lambert, Mme A. Brabant.
1.50: Mlle F. Turenne.
1.00: Mme R. Saurette, A. Chenier, M. Pariseau, P. Labossière, L. Brodeur, Rita Mireault, Mme A. Charette, Robert Péreux, E. Dufresne, E. Chabidon, Mlle D'Heilly, William Pelland, Labossière, M. Poirier, R. Allard, Mlle A. Dandenault, Laforme, Louise Guénette, R. Marchand, E. Marcoux, M. Lafrenière, Mme V. Achaire, Lucille Mahé, Françoise Mahé, Mme F. Savard, Thérèse Barnabé, Noël Bourbonnière, Napoléon Senez, René Doiron, M. Doiron, Mlle M. Kreitz, Gilles Guyot, Mme Maurice Achet, Félix Achet, P. Mireault.
.50: Mme C. Gagnon, Jos. Guilbault, Mme Kreitz.

Rue St-Joseph

$2.00: Mme E. Chamberland.
.50: Alphonse Hince, Hervé Fisette, Mariette Chamberland.
.25: W. Lamirande.

Rue Bourgeault

$10.00: Mlle Priscille Cormier.
1.00: Mme O. Albert, Mme F. Lavallée.

Rue Youville

$2.00: Joseph Riel.
.25: Aurèle Bériault.

Rue Langevin

$14.40: L. Deniset.
10.00: Ida Dufault, Lucie Lavoie.
6.00: Alf. Monnin.
5.00: Louis Larivière, Philippe Perron, Mme Guy Morier.
4.00: Napoléon Boily.
3.50: Albert Muller.
3.00: W. Tétrault, Mme J. Fredette, Georges Gratton.
2.00: Jos. Bockstael, Claude Leclerc, Geo. Gosselin, T. Grouette, Adonias Despins, Désiré Bélanger, Henri Jounot, Alphège Perron, Mme A. Lanthier, Donat Asselin, J.-A. Pambrun, Mme S. Jacques, R. Cormier, Jeannette Brisebois, Mme H. Mousseau.
1.00: W. Labossière, M. Champagne, A. Monchamp, F. Champagne, Mme I. Laurin, W. H. Bohn, A. Dubé, Mlle E. Grouette, L. Grouette, A.-J. Grouette, A. Provencher, I. Landry, Mme E. Frenette, Doris Despins, Mme E. Mousseau, Mme Pierre Bothoul, A. Jacques, Mme Eugénie Arnal, Eva Plourde, Louis Desmarais, H. Carrière, Mme P. Soulodre, Joseph Mousseau, Mme A. Gauthier, A. Guénette, Cécile Lavoie, Vanderkerkhove, Gaston Arnaud, Camille Monney, A. Leclerc, Charles Guénette, Mme E. Gendron, J. Fay, Joseph Ayotte, Roméo Marion, Bruno Brisebois, D. Beaudet, E. Soulodre, Mme C. Gauthier, Arthur Bibeault.
.50: Mme Rey, L. Champagne, Henri Bahuaud, Mme B. Gaudette.

Place Cabana

$5.00: Bernard Blais, Etienne Bohémier, Dan. Parent.
3.00: Paul Morier, Florent Bélanger, Denis Morier, Gabriel Soulodre.
2.00: Roland Bourgouin, Gérard Lavallée, Lucien Fafard, Raymond Nicolas, Hector Bourgeois, Denis Couture, Jean-Emile Paillé.
1.00: Lionel Morin, Marcel Hébert, Frank Bourrier, Francis Guilbault, Mlle L. Dumont, Lucien Séguin, M.-R. Laurin, François Boisselle, Gustave Dheere, Thomas Kaminski, Hervé Lussier, Joseph Brodeur, Gérard Mousseau, Pierre Gaudry, Raymond Provençal, Gérard Lévesque, Paul Prince, C. Barnabé, Roland Blais.
.50: Mme Juliette Gaudry.

Place Gaboury

$4.00: Georges Toupin.

Rue Masson

$10.00: C. Muller, Maurice Prud'homme, Paul Paquin, Marie Bergeron.
5.00: F. Simons, Alphonse Monnin, A. Lafrenière, Jean Bérubé, Arthur Guay, Henri Lane, Mme A. Cadieux, R. Trudeau.
4.00: Mlle A. Robert.
3.00: Mlle G. Poirier, Mlle J. Poirier, Mme M. Robert, Armand Chenier, Mme G. Daignault, Marie-Jeanne Bérubé, Georges Bérubé.
2.00: Hector Poirier, Arthur Paquin, Arthur Deschambault, Mme H. Bourque, Céline Massicotte, Bergeron.
1.00: Mme G. Adie, J. Asselin, Raoul Mager, L. Painchaud, H.-L. Conrad, François Salesse, Thérèse Gagnon, Anonyme, Léo Beaudry, O. Ricard, A. Ricard, L. Conrad, H. Leclair, A. Meunier, Alfred Mouillierat, Gilles Bérubé, Pierrette Bérubé, Guy Bérubé, Albert Laferrière, Réjeanne George, Pearl Gervais, L. Bourgouin, Henriette Blanchard, Mlle M. Bélanger, Mlle G. Bélanger, Paul Chenier, M. Bérard, Lemay, L. Leblanc, C. Dussault.
.50: Louis Powels, H. Fontaine, A. W. Ross, Anonyme, Mme E. Maurice, A. Jeanson.

Rue Jeanne d'Arc

$5.00: M. Choiselat.
3.00: Mme Charles Pelletier, Florent Lachance, Mme E. Couture.
2.00: Marcelle Paulhus, Georges Gauthier, Georges Hébert.
1.00: Edward Lowe, Benoît Ragot, M. Audette, Jeannine Audette, Mme A. Allard, Mme L. Lefebvre, B. Barker, Mme. T. Benjamin.
.50: Mme Alphonse Brunel, Paul Gauthier, P. Corbeil.

Rue d'Eschambault

$7.00: Frédéric St-Germain.
5.00: Edwin Gallant.
2.00: Marguerite Laflamme, Donat Bilodeau, Alberta Bernier, Marcel Orieux.
1.00: Olivier Tétrault, Louis Savoie, Roland Garand, S. Rémillard, Wilfrid Turgeon, N. Bruneau, Lionel Bruneau, Angéline Gratton, André Boisjoli.
.50: Frédéric Sicotte.

Rue de la Morénie

$10.00: Mlle Dolorès Lavoie.
5.00: Denise Rocan, E. Fontaine, Mme André Guay, Mme J.-A. Blain, Mme Isabelle Ronceray, Mme L. Loiselle, J.-P. Guay, G. Ste-Marie, L. Hébert.
3.00: E. Toupin, J. Decruyenaere, Paul Huot, Auguste Calvez.
2.00: Lucien Beaulieu, F. Fournois, G. Guilbault, Georges Forest, E. A. Heyser, O. Voyer, Emile Bernier, Jacques Massery, Lorraine Hudon.
1.00: J. Douville, Dorothy Toupin, Albertine Morin, Mme A. Dupont, L. Desautels, M. Trudeau, S. Fontaine, L. Chenier, P. Bérubé, Lucien Marcoux, Gérard St-Onge, Mme J.-P. Ayotte, Mme Holmes, Mme Gabriel St-Onge, Georges Devriendt, G.-H. Duval, Fred Laurin, Mme R.-D. Laplume, P. Collette, J. Ritchot, Van Buckenhout, Gérard Rousseau, Lavack, J. Bonin, M. Volk, Yvette Mousseau, R. Labossière.
.75: Mme Paul.
.50: R. Trudeau, Mme W. Cadaret, Prescott, Philippon, Ledoyen.
.40: Mme W. Allarie.
.25: R. Tascona, Mme Begg.

Rue Louis Riel

$5.00: Léon Laurin, Osias Duclos, J.-M. Patry, L.-G. Marcoux, Mme Adrien Bouvier.
3.30: Albert Bouvier.
3.00: Mme Alma Saurette, J.-B. Poitras, Amédée Préfontaine, Léon Bruyère.
2.00: Annette Duclos, Jeannine Bruyère.
1.00: Mme Denis, Roger Gagnon, Mlle L. Landry, Mme Armand Toupin, R.-G. Patry.
.75: C. Alarie.
.50: Alfred Bourget.

Rue Despins

$15.00: Thérèse Gauthier.
5.00: J.-W. Normandeau.
3.00: Alex. Allaire, E. Létienne, Claude Létienne.
1.50: Mlle Louise Bilodeau, Georgette Bilodeau.
1.00: Eugène Bilodeau, Mme Rosilda Allaire.

Rue Bertrand

$10.00: Cécile Boily.
3.00: Mlle A. Soulodre, Noël Rousseau, Conrad Levasseur, Jean Alarie.
2.50: M.-R. Tellier.
2.00: Adélard Bourbonnière, Jean Lemoine, Mme M.-A. Rousseau, F. Beaulieu.
1.50: Ed. Lamontagne.
1.00: Roland Brodeur, Alphérie Pelland, Georges Comeau, Arthur Lemoine, René Bérubé, Georges Chaput, Louis Boily, Armand Dion, Mme Maurice Pujo, Jean Fillion, Jeannette Pelletier, H. Desrosiers.
.75: Wilfrid Perron.

Rue Grandin

$3.00: T. Blouin.
1.00: Alfred Lacroix, Albert Patry, Marcel Laramée, Jules Jeanson, Roland Fraser, L.-P. Pelletier.

Rue Aubert

$1.00: Euclide Goddard, Joseph Vermette.
.45: Eugène Vandal.

Rue Hébert

$2.00: Jos. Ouellet.
1.00: Maurice Normandeau, Yvon Fortier, William Hébert, Alexis Gendron, A. Desautels, Charles Martin.
.50: M. Hébert, Jean Morin, Wilfrid Gervais.

Rue Desautels

$2.00: P. Marion, A.-P. Jarry, C. Genest, Mme M.-A. Prud'homme.
1.00: Mme P. Spènard, M.-R. Marion, S. Genest, Mlle M.-R. Beaulieu, C. Turenne, Mme Louis Turenne, I. Dufault, Mme J. Prince, François-Xavier Courteau, Gérard Courteau.
.50: Mme E. Whelan, Mlle Rose-Marie Marion.
.25: A. Bousquet, Mme A. Trudel.

Rue Hamel

$10.00: René Dussault, C. Fournier.
5.00: W. Barnabé.
3.00: L. Decruyenaere, A. Raimbault, Pierre Frossais.
2.00: E. Savoie, W.-T. Mulaire, Mme Paradis, Mlle A. Paradis, Mlle H. Paradis, J. Bruneteau, Mlle B. Paillé, L. Kenny, Lucien Daoust, Georges Blanchette, Arthur Lane.
1.00: V. André, J. Shumski, M. Pelletier, J. Bélanger, M. Desautels, P. Quenelle, F.-X. Paillé.
.50: Mlle M. Rialland, C. Chevalier.
.25: H. Groleau.

Rue Valade

$3.00: J.-A. Bourque.
2.00: Robert Turenne.
1.00: C. Viel, Mme Blanche Langevin, E. Plamondon, Mme D. Maple, B. Lacerte.
.50: Mme Eugène Lemieux.

Rue Berry

$5.00: Léo-Roy Cormier.
3.00: Mme N. Deslauriers, Armand Tougas, Mme Gustave Miron, Charles Vallée, Arthur Gareau, Joseph Pennober, Mme Alice Hébert, Hildège Nadeau.
2.00: Josaphat Simard, Marcel Zaffaroni, Laurence Poitras, Mme Rhéal Bouchard, Roméo Hébert.
1.00: Mlle Rita Desrochers, Paul Auger, Armand Desrochers, Cécile Simard, Jean Bretecher, Mme A. Gobeil, Mme Antonin Savoie, Mme Annette Lacroix, Antoine Painchaud, Louis Brisebois, Denis Simard, Luc Soulodre, Esdras Lord, Lucien Bérubé, Alexandre Desrochers, Stanislas Muloin, Narcisse Bouchard, Madeleine Marchessault, Claude Joyal, Richard Altham, Flora Girard, Albert Allard.
.50: Donat Lavallée, Charles Archambault, Yvette Muloin.

Rue Cathédrale

$5.00: René André, Adélard Langevin, Noël Emond, Léonidas Lamontagne, Mme P. Boutal.
2.00: Mme J.-A. Beaupré.
1.50: Jean-Louis Jubinville.
1.00: Georges Fréchette, Lucien Fréchette, Mme A. Moreau, Mlle M.-J. Baril, Max. Rocan, Mme L. Gobeil, Edmond Toupin, André Paul, Henri Carrière, M. Pariseau, Mme Léonidas Nolin, Mme Albert Leblanc, Léandre Laurin, Mme Emile Rémillard, Alida Landry.
.50: Emile Lemoing.

Rue des Meurons

$10.00: Mme Marie-J. Bourrier.
5.00: A. Neyron, J.-M. Montagnon, E.-A. Poulin, Joseph Pelletier.
4.00: A.-F. Constant.
3.65: Mme O. MacCosham.
3.00: M. Vadeboncoeur, T.-N. Legros, Ed. Jacques, Thérèse Ramaekers, Gérard Dumas, M.-U. Deschênes.
2.00: M. Leclerc, Jean Laurin, L.-A. Collette, R. Bosc, J.-E. Turenne, Mme H. Lécuyer, Jacques Dumas, Ferdinand Beaudry, Amédée Carrière, Ovila Couture.
1.00: D. Beaudry, M. et Mme I. Mercier, U. Beaudry, J. Philippot, Louis Dacquay, A. Dufault, Mlle M. Gauthier, Mme H. Duyvejonck, L. Carrière, S. Fiola, E. Desrosiers, Omer Pelletier, L. Bernier, Mme M.-L. Bernier, Mme Desaulniers, Jos. Delorme, L. Bourdon, Paul Mousseau, G. Fournier, Mme G. Pantel, Jules Grenier, Albert Muller, Alfred Lusignan, Mme J.-N. Goulet, L. Gagnon, Agnès Goulet, Roland Manaigre, Lucien Fiola, Alfred Leclerc, Mme Thérèse Anderson, Roger Lejeune, Félix Lévesque.
.75: Aurèle Bourrier.
.50: Noël Monchamp, Anonyme, Mlle M.-Louise Mercier, Mme H. McBride, Mme C. Girouard, L. Sorin, Ph. Lamirande, F. Saltel, P. Degagné, J. Z. Wilson, N. Johnson, O. Landry.

Rue Provencher

$5.00: A.-C. Larivière, François Deniset, Suzanne Tremblay.
3.00: W. Ducharme, E. Désorcy, Pâtisserie Pelland, A.-J.-H. Dubuc, R. Guay, Mme Noël Bernier, Mlle M. Painchaud, Thérèse Fortin, Noël Dauphinais, Mlle B. Lemoine, Mlle Hélène Lemoine, Alice Parent.
2.00: O. Durand, E. Thibert, Belair, Bourgeois, Mme G. Fortin, J. Mager, Marcel Laurendeau, Aurèle Duguay, Simon Duguay, A. Allard, Arthur Mousseau, F. Hébert.
1.50: Charles Boissonneault.
1.00: A.-E. Jeannotte, Mme Labelle, Mlle Alice Morin, Omer Dease, Mme G. Savoie, W. Sikorski, G. Carrière, Thérèse Boileau, G. Kitchen, Georges Alarie, Ovila Turenne, E. St-Laurent, Jos. Laurin, Charles Frenette, Edouard Poitras, Maurice Lévêque, Gérard St-Amant, Denise Fourneaux, Yvette Fourneaux, Gabrielle Fourneaux, Lucille Fourneaux, Joseph Fourneaux, Huguette Duguay, Maurice Desloges, Lucien Emond, Mme Napoléon Gendreau, Pierre Fourneaux.
.50: Lucien Leclerc, Paul St-Godard, O. Mousseau, Jos. Bourbonnière, Mme A. Roque.
.30: Calman.
.25: J. Chranowski.

Archevêché

$5.00: M. l'abbé R. Bélanger, M. l'abbé F. Juneau, Mgr J.-Z. Robert, M. l'abbé W. Szumski, M. l'abbé R. Roy, M. l'abbé R. De Roo.
4.00: M. l'abbé R. Blais.
3.00: M. l'abbé J. Choiselat, M. l'abbé L. Bouvier.
2.00: M. l'abbé C. Désorcy.

Hospice Taché

$10.00: M. l'abbé Primeau.

Hôpital St-Boniface

$3.00: Eugénie Dubuc, Pierre Frossais.
2.00: Yvonne Alarie.
1.00: Diana Lasalle, Maria Truczka, Rose Pelletier, Céline Delorme, Mme Simone Collet, Elise Chatel, Lilianne Couture, Marie-Anna Delorme, Raymond Sénécal, Eugène Dubuc, Delphis Sansregret.
.75: Joséphine Maguet.
.50: Anonyme, Léontine Lasalle, Yvette Boucher, Marguerite Plante, Irène Roy, Mme David Grouette, Marie-Louise Baril, Laurette Grenier, Jeannette Pagé.
.25: Mme Albertine Bruneau, Ella Mondor, Bernadette Touzuay, Germaine Roy, Rita Deseudoe.

Rue Laflèche

$2.00: E. Sweeney.

Divers

$5.00: Gualbert Nadeau.
3.00: R. Mulaire, Jean Danault.
2.00: J.-S.-A. Lemoine, Jacqueline Gauthier.
1.50: Denis Nadeau.
1.00: Gérard Wenden, Dolorès Aquin, Doreen Gaudry, Priscille Aquin, Georgette Savoie.
.75: Doris Despins.
.50: Blanc.
.25: Léo Pelland.

Assemblée générale de la Caisse Populaire de Dunrea, le 9 février

DUNREA — Le mercredi soir 9 février avait lieu, à notre salle paroissiale, l'assemblée annuelle de notre Caisse populaire. Les invités d'honneur, M. l'abbé Adélard Couture et M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses, adressèrent la parole en termes fort à propos.

Notre Caisse fonctionne normalement, grâce à la compétence du dévoué gérant, M. P. Boulet, et à l'assiduité des officiers, dont les différents comités se rassemblent fréquemment pour étudier les problèmes qui se présentent.

Une motion fut présentée et acceptée en faveur d'une assurance sur les parts, ce qui sera une protection pour les familles et une entraide entre concitoyens.

Remerciements sincères aux distingués conférenciers qui se dévouent pour le bien de tous.

Soirée récréative

Le dimanche soir 13 février, un grand nombre de gens se donnaient rendez-vous à la salle paroissiale, où les élèves de notre école du village avaient organisé, en plus d'une mascarade, une veillée de jeux variés, chants, musique, danses anciennes, etc.

Il y avait en même temps une exposition du livre, qui intéressa beaucoup les personnes présentes et plusieurs en profitèrent pour garnir leur bibliothèque.

La veillée débuta par la parade des costumes variés, quelques-uns très comiques et originaux; on pouvait admirer surtout deux gentils lapins sautillant ici et là, jetant une note gaie parmi l'assistance.

Les juges, Mmes R. Roy et R. Rondeau, MM. A. Lavoie et N. Boulet, eurent fort à faire pour décider qui sortirait vainqueur. Enfin, les prix furent décernés à Mlles Joyce Souyri et M.-A. Boulet, Roland Bisson (le lapin), Fernand Boulet et Henri Fortier.

La veillée se continua ensuite au milieu de la gaieté générale; il y eut encans chinois, où de jolis coussins furent donnés en prix, roue de fortune, etc., etc.

Un succulent goûter fut servi pour clôturer l'assemblée.

Mme Anna Boulet avait gagné le prix d'entrée, M. Jos.-S. Boulet et Mme Alfred Bisson, les jolis coussins à l'encan chinois, ainsi que Luc Bisson, qui eut une gentille poupée, et Mme Alfred Paradis, un joli chapelet, etc.

Un merci spécial aux bonnes religieuses qui ont fait leur grosse part pour le succès de cette joyeuse réunion, ainsi qu'à MM. Napoléon et Martial Boulet qui agissaient comme maîtres de cérémonies. Les recettes de cette veillée iront pour le sou de l'écolier et la balance, au profit de l'église.

Statistiques

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, il y eut 6 mariages, 20 baptêmes, dont un d'adulte, 6 décès et 10,250 communions. La paroisse compte 136 familles.

Baptêmes

Patrick Eugène, fils de Patrick Basil Spurrill et d'Inez Spring. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Spurrill, grands-parents de l'enfant.

Frances Joanne, fille de Frank Kowal et de Luella Foster, de Killarney. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Stefauiw.

Fort Garry

Remerciements

Mme Annette McGetrick (née Lavigne), de Beaumont Bay, Fort Garry, désire remercier sincèrement tous ses parents, amis et connaissances pour les nombreux témoignages de sympathie qu'ils lui ont donnés, soit par offrandes de fleurs ou de messes, soit par visites ou assistance aux funérailles de son mari.

Décès de M. R. Trudeau, de l'Ile-de-Chênes

ILE-DE-CHENES — Le samedi 19 février, à St-Boniface, est décédé M. Rosario Trudeau, de cette paroisse, à l'âge de 72 ans. Il était originaire de Ste-Julie, P.Q., et résidait au Manitoba depuis 1892.

M. Trudeau laisse dans le deuil trois fils: Jérôme, Raphaël et Zacharie; six filles: Mmes J. Leblanc, L. Lamontagne, R. Gauthier, A. Dufault, J. d'Auteuil et R. d'Auteuil. Lui survivent également trois frères, Médéric, Georges et Félix, et deux soeurs, Mmes R. Pelland et R. Noiseux.



La stabulation libre, méthode d'hivernement des animaux qui semble gagner en popularité parmi les fermiers laitiers de la province, est pratiquée, à titre d'expérience, sur la ferme de M. René Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, qui semble jusqu'ici satisfait des résultats. La ferme Préfontaine, qui compte 30 vaches à lait, approvisionne de lait à peu près toute la population du village de St-Pierre. La photo ci-dessus fut prise dans l'abri du riche troupeau de 50 têtes dont M. Préfontaine est propriétaire. (Cliché Free Press)

L'équipe de gouret de Ste-Rose enregistre plusieurs victoires

STE-ROSE — Le tournoi annuel de hockey eut lieu le 10 février. Malgré la température très froide, une foule assez nombreuse vint voir à l'oeuvre les meilleures équipes de la région.

Dans la partie finale du soir, l'équipe de Ste-Rose rencontra les puissants joueurs de Rorketon. Ceux-ci eurent raison de l'équipe locale au compte de 5-1. Dans les autres parties de l'après-midi, Laurier avait défait Grandview par 6 à 3, Rorketon avait battu Alonsa 5-0, et en semi-finale, Rorketon l'avait emporté sur Laurier par 7-0. M. Auguste Arnal arbitra toutes les parties de maître-façon.

Le prix d'entrée fut gagné par M. J. Spence. Un groupe de dames se dévouèrent pour servir des goûters.

Victoires de Ste-Rose

Le dimanche précédent, l'équipe locale avait enregistré deux victoires, l'emportant par 5 à 3 dans l'après-midi contre Ochre River et par 4 à 2, le soir, contre Laurier dans la plus belle partie de la saison à Ste-Rose.

Le dimanche 20 février, notre équipe senior alla participer au tournoi de Laurier. Dure cédule que de débuter contre Rorketon, invincible dans les tournois précédents. G. Labossière ouvrit le pointage mais dut bientôt quitter la patinoire pour blessure. Rorketon prit les devants ensuite par 2 à 1, puis F. Brown, notre brillante défense, égalisa le compte.

La deuxième période se termina par 4 à 4, après un autre but de F. Brown et un de L. Miscavich. Après quelques secondes de la 3ème période, G. Labossière compta de nouveau et le compte resta 5 à 4 jusqu'à la fin. Sylvio Plamondon, notre gardien, joua avec brio.

Dans la partie suivante, Ste-Rose dut baisser pavillon par 7 à 5 devant Alonsa qui joua, comme de coutume, de façon rude et cavalière. Les compteurs de Ste-Rose furent K. Smith, F. Brown, G. Labossière et Léo Plamondon (2).

L'équipe locale "Bantam" remporta une victoire par 6 à 3 contre Laurier.

Mariage de M. O. Dureault et de Mlle A. Syrenne à Fannystelle

FANNYSTELLE — Le samedi 19 février, M. l'abbé J.-A. Brunet, curé, bénissait le mariage de M. Louis Dureault, fils de M. et Mme Ovide Dureault, avec Mlle Aline Syrenne, fille de Mme Emile Syrenne et de feu M. Syrenne.

Aux accords d'une marche nuptiale jouée par Mlle Fernande Painchaud, la mariée fit son entrée au bras de son grand-père, M. Marcel Arnal. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de tulle de nylon recouverte de dentelle et les manches de dentelle se terminaient en pointes de lys. Son voile trois-quarts était retenu par une couronne de tulle et de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Mlles Marguerite Blanchard et Germaine Lachapelle étaient filles d'honneur. Elles étaient revêtues de robes de tulle vert et rose respectivement, avec des couronnes de tulle de mêmes nuances. Leurs bouquets étaient composés d'oeillets roses. La petite Jeannette Arnal, revêtue de tulle jaune, était bouquetière. Elle portait un petit panier de roses et d'oeillets.

M. Ovide Dureault était témoin pour son fils. MM. Camille et Jacques Syrenne étaient garçons d'honneur. MM. Marcel Privé et Emile Côté agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu dans la salle, suivie d'une soirée.

Après un court voyage, les nouveaux époux résideront à Fannystelle.

Sympathies

La paroisse offre ses sincères sympathies à Mme Terrance McGetrick (née Annette Lavigne), qui vient d'être affligée par la perte de son mari, décédée accidentellement à Baldur la semaine dernière.

Le samedi 12 février eut lieu une soirée récréative en l'honneur de Mlle Aline Syrenne et de M. Louis Dureault.

Nos parties de cartes commenceront dimanche soir. Elles continueront pendant cinq semaines durant le carême. Bienvenue à tous.

Un "retour à Dieu" est nécessaire au peuple américain

WASHINGTON — Dans un discours qu'il a prononcé à la radio et à la télévision, le président Eisenhower a lancé un appel au peuple américain, lui demandant de se joindre à un mouvement de "retour à Dieu".

"La reconnaissance de l'Etre Suprême", a déclaré le président Eisenhower, "est la première et la plus importante expression de l'américanisme".

"Le chemin que nous suivons, ajouta-t-il, est étroit et jalonné de dangers. Chaque jour nous devons demander à Dieu tout-puissant de nous garder sous sa protection afin que nous puissions léguer à ceux qui nous suivront notre patrimoine d'hommes libres."

L'émission au cours de laquelle le président a lancé cet appel était consacrée à la campagne de "retour à Dieu" que fait actuellement la Légion américaine.

2 bombes à cobalt expédiées à Paris

PARIS — Deux "bombes" à cobalt radio-actif pour le traitement du cancer, venant du Canada, vont arriver prochainement en France. L'une est destinée au Centre Henri-Hartmann de Neuilly, l'autre à l'Institut du cancer de Villejuif.

Le mot "bombe" vient uniquement de la forme de l'appareil.

L'appareil est simple: il est constitué par un tube de radio cobalt contenu dans une énorme carapace qui l'isole du monde extérieur et empêche un rayonnement qui se montrerait rapidement mortel. La bombe au cobalt est en effet l'une des plus actives sources de rayonnement gamma que l'on connaisse actuellement. L'échantillon de cobalt rendu artificiellement radio-actif par irradiation dans une pile atomique émet des rayons gamma qui seraient trois cents fois plus actifs que ceux émis par un même volume de radium, et qui pénètrent plus profondément dans le corps sans brûler la peau, permettant ainsi de traiter des lésions profondes.

Par une petite ouverture ménagée dans la carapace le spécialiste peut canaliser les radiations et diriger sur les tumeurs à traiter un "faisceau" rigoureusement contrôlé.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 1er	mars—Ile-de-Chênes	Domicile de Mme Alf. d'Auteuil	1.30— 3.00 p.m.
Mer. 2	mars—Steinbach	Local de l'Unité	1.30— 3.30 p.m.
Jeu. 3	mars—Giroux	Domicile de Mme Abe Friesen	1.30— 3.00 p.m.
Ven. 4	mars—Richer	Presbytère	10.00—11.30 a.m.
Ven. 4	mars—Kleefeld	Eglise Kleingemeinde	1.30— 3.00 p.m.

Chronique de CKSB

Malgré la tempête et le vent, les membres du personnel de CKSB se réunissaient, dimanche dernier, chez Raoul Normandeau pour . . . pleurer le départ prochain de Norbert Préfontaine, nommé au poste d'adjoint du service du surintendant de la colonisation et de l'agriculture, chemins de fer nationaux du Canada.

Nous remercions la maîtresse de céans d'avoir prêté si gracieusement sa maison et d'avoir préparé un goûter si succulent. Au héros de la fête, encore une fois, beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

Opéra

Dimanche prochain, 27 février, vous entendrez "Ernani", opéra en 4 actes de Verdi. Moins connu que Rigoletto, Il Trovatore, Aïda, Otello et Falstaff, qui ont consacré le génie de l'auteur, "Ernani" fait partie cependant du répertoire moderne. Verdi est né à Roncole en 1813 et est mort à Rome en 1901. On rapporte qu'à l'âge de 18 ans il se voyait refuser l'entrée du Conservatoire de Musique de Milan parce que, disait-il, il manquait de talent musical.

Divers programmes

A 8 h., dimanche soir, la première d'une série de conférences par le R. P. Desmarais.

Lundi, 28 février, durant la soirée, "CKSB présente" Fabiola Desrosiers, soprano, dans un récital de chant.

Le mercredi 2 mars, de 4 h. à 4 h. 30, CKSB vous présentera un programme spécial honorant la mémoire de l'illustre compositeur tchèque, Bedrich Smetana, pour marquer son cent trente et unième anniversaire de naissance.

* * *

Récemment avait lieu l'assemblée des administrateurs du poste pour étudier le bilan et préparer la 11ème assemblée annuelle qui prendra place vers la mi-mars. A ce sujet, nous tenons à faire remarquer que le dixième anniversaire de CKSB approche rapidement. Nous aurons l'occasion un peu plus tard de vous dire que d'un poupon malingre qu'il était, et malgré les hochements de tête sur ses chances de survie, votre poste est devenu un adolescent en fort bonne santé.

Tournoi de gouret, à Laurier, le dimanche vingt février

LAURIER — Il semble que nous ayons attendu la plus dure journée de l'hiver pour tenir notre tournoi annuel de gouret. Six équipes ont combattu le froid et le vent toute la journée du dimanche 20 février.

Alonsa a défait Kelwood. L'équipe de Ste-Rose est sortie victorieuse contre Rorketon, mais elle fut défaite par Alonsa. Laurier perdit une partie contestée contre "Le Nord". Cette dernière équipe, fatiguée de l'effort contre l'équipe locale, céda la partie décisive à Alonsa.

La journée servit cependant à nous faire découvrir des annonceurs émérites chez nous dans les personnes de Gaby Gamache et Roger Lapointe. Nos dames ont encore fait preuve de leur dévouement coutumier en servant café, hot dogs, tartes et beignes à la salle paroissiale. Le comité de la patinoire les remercie de tout coeur.

* * *

M. Herménégilde Fradette est parti pour Kenora, Ont., appelé au chevet de sa fille, Délia (Mme Stewart Hill), dangereusement malade. Il est accompagné d'une autre de ses filles, Mme Léon Maître, de Ste-Rose du Lac.

M. François Maguet nous a quittés pour un séjour de deux mois en France. Il fera le voyage par avion.

Mlle Della Desroches, institutrice à Ste-Agathe, est venue passer la dernière fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Valmore Desroches.

M. l'abbé Maurice Sabourin, qui fut chapelain de la base du C.A.R.C. à MacDonald durant les deux dernières années, vient d'être transféré au poste d'entraînement aérien conjoint de Rivers, Man. M. l'abbé Sabourin était curé de Morris avant de s'enrôler dans l'Aviation Canadienne. Il est le fils de M. et Mme M.-E. Sabourin, de St-Boniface.

Union avec l'Eglise catholique préconisée

MADRAS, Inde — Le Rév. David Chellappa, premier évêque protestant de l'Inde, dont l'élection est d'ailleurs récente, a préconisé l'union avec l'Eglise catholique.

Parlant à une fête donnée par l'Association chrétienne de l'Inde, il a souligné la nécessité de l'Unité chrétienne, en déclarant: "A cet égard, nous ne saurions qu'admirer la grande Eglise de Rome, son unité, sa solidarité, la loyauté de ses membres envers l'Eglise-mère, loyauté que les protestants devraient tâcher d'imiter".

"Nous devrions également songer sincèrement à la possibilité d'une union avec l'Eglise catholique romaine", ajouta-t-il.

Le feu détruit deux maisons à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Vers 1 h. de l'après-midi, le lundi 21 février, un incendie a rasé la demeure de M. Ernie Davis, propriété de M. Donat Joyal, et a brûlé considérablement celle de M. Paul Aubry, située près de la première. Les dommages s'élèvent à environ $10,000. L'on ignore la cause du sinistre, mais on croit qu'elle est attribuée à une explosion de fournaise "Booker".

M. Davis, employé du chemin de fer Canadien National, était absent avec sa famille lorsque le feu se déclara. Comme il devait aller demeurer sous peu à l'ouest de Brandon, il avait déjà déménagé le mobilier de la maison qu'il occupait à Ste-Agathe.

Quant à M. Aubry, il était également absent de sa maison, ayant été arrêté par la tempête sur la route no 1, à l'est de Pine Falls. Cependant, sa femme et sa fille, Irène, étaient chez elles. Environ 95% de leur demeure a été endommagée et ne peut subir de réparations. Les deux maisons étaient construites de bois; l'assurance couvre tous les dommages.

Lorsque les pompiers de Ste-Agathe et de Morris arrivèrent au lieu du sinistre, ils ne purent maîtriser le feu qui avait déjà pris des proportions alarmantes. L'on appela alors le poste des pompiers de Winnipeg. On craignit, un moment, qu'un vaste entrepôt situé non loin, ne soit, lui aussi, la proie des flammes.

Moorhead, Minn.

M. et Mme Eddie Marchand ont eu le plaisir de recevoir leurs parents du Manitoba, dont les noms suivent: Mme Charles Chabot, sa fille, Claire, et son fils, Maurice, Mlles Eveline Dufault et Yvette Allard, M. et Mme Mérille Beaudry et Mme Laurent Chabot, qui revenaient de la Floride, Nouvelle-Orléans et Hot Springs, ainsi que MM. Lionel Boulet, Charles et Edouard Chabot, Lucien Rivard et André Carignan, qui revenaient d'un long voyage en Californie et à Vancouver.

Succès du tournoi de curling pour hommes, tenu à Ste-Anne

STE-ANNE — Le tournoi annuel de curling pour les hommes qui commença le 14 février pour se terminer le 19 février fut un succès. Il y eut 3 compétitions et 4 prix pour chacune.

1ère compétition — 1er prix, Georges Dussessoy, de Ste-Anne; 2ème, J. Johnston, de Steinbach; 3ème, G. Rettig, de Ste-Anne; 4ème, J. McAdam, de Steinbach.

2ème compétition — 1er prix, Francis Benoît, de Ste-Anne; 2ème, C. Peters, de Steinbach; 3ème, Albert Champagne, de Ste-Anne; 4ème, Robert Arbez, de Ste-Anne.

3ème compétition — 1er prix, Hector Dussessoy, de Ste-Anne; 2ème, W. Osborne, de Ste-Anne; 3ème, Neil Toews, de Ste-Anne; 4ème, A. Church, de Niverville.

Jubilé d'argent

La Rév. Sr Cécile Rioux, s.g.m., supérieure du couvent de Ste-Anne, a célébré son 25ème anniversaire de profession religieuse, le mardi 15 février. A cette occasion, une grand-messe fut chantée au couvent. Etaient présentes à cette mémorable fête: Mme Léontine Rioux et Mme Michelle Desrosiers, mère et soeur de la jubilaire.

Assemblée générale

Le mardi 15 février, les Dames Auxiliaires de l'hôpital se réunissaient à la salle municipale pour une assemblée générale. M. le Dr F. P. Doyle donna une causerie. Les dames décidèrent de donner un thé pour célébrer l'anniversaire de fondation de l'hôpital et recueillir des fonds pour aider à payer une machine à succion. Les dames ont aussi accepté avec plaisir de fournir une somme d'argent sur l'achat d'un appareil de télévision pour l'agrément des gardes-malades.

* * *

Les RR. PP. Wilfrid Boulet et Léon Aubin, C.Ss.R., sont partis pour le Québec prêcher des retraites. Le R. P. Alphonse Parent, C.Ss.R., partira bientôt. Ils ne seront de retour que dans le mois de mai.

Le 7 février, notre vicaire, le R. P. Marcel Hudon, C.Ss.R., entrait à l'hôpital de St-Boniface. Il est revenu le 15 février, et nous sommes contents d'apprendre qu'il fait une heureuse convalescence.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Maurice Gauthier, patient à l'hôpital de Ste-Anne, et au jeune André St-Jean, fils de M. et Mme Emilien St-Jean, patient à l'hôpital de St-Boniface.

CHARLOTTETOWN — S. Exc. Mgr Malcolm Angus MacEachern, sacré évêque de Charlottetown le 18 janvier à la cathédrale d'Antigonish, a pris possession de son siège le 21 février.

Mme R.-M. Wilcott est décédée à St-Georges à l'âge de 76 ans

ST-GEORGES — Mme Rose-Marie Wilcott est décédée paisiblement à la résidence de sa fille, Mme Rose-Alma Boulet, à l'âge de 76 ans et 10 mois, le mardi 1er février, après une maladie de quelques mois. La défunte était une bonne chrétienne et faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil 8 filles, Marie-Anne (Mme A. Lessard), Rose-Alma (Mme E. Boulet), Denise (Mme F. Vincent), Imelda (Mme M. Dupont), Béatrice (Mme E. Chèvrefils), toutes de St-Georges, Irène (Mme G. Filiatrault), de Valleyfield, P.Q., Thérèse (Mme R. Vincent), de Notre-Dame de Fatima, et Bernadette (Mme B. Ste-Croix), de Norman, Ont.; 5 garçons, Adrien, d'Alida, Sask., Eugène, de Winnipeg, Ernest, de St-Georges, Pierre et Louis, de Valleyfield, P.Q.

La messe de Requiem fut chantée le jeudi 3 février par M. l'abbé L. Morin, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé M. Messier et M. l'abbé O. Valcourt, tous deux de Pine Falls, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs furent MM. Félix Vincent, Benoît Ste-Croix, Marcel Dupont, Etienne Chèvrefils, Remi Vincent et Paul Boulet.

La quête du service fut faite par Mmes Josaphat Vincent et Ernest Dupont.

Partie de cartes

Nous avions en la salle paroissiale, le dimanche 13 février, une partie de cartes au profit de l'église. Elle fut très bien réussie. Les gagnants aux cartes furent Mme E. Caya et M. A. Vincent; les prix de consolation furent remportés par Mme Raymond Desautels et M. M. Fisette. A la rafle, le sort favorisa Mlle Pauline Bouvier et Mme Alain Péreux tandis que le prix d'entrée fut gagné par M. E.-J. Bouvier.

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 27 février. Bienvenue à tous.

Shower

Le mardi 15 février avait lieu, à l'école Allard, un shower en l'honneur de Mlle Aline Vincent qui entra au postulat des Missionnaires Oblates, à St-Boniface, le 18 février. Une adresse fut lue et une bourse offerte par Mlle Lucie Desautels. Un corsage fut offert à l'héroïne de la fête. Mlle Vincent remercia en termes appropriés.

La soirée se passa très agréablement à différents jeux et à chanter. Un délicieux goûter fut servi à près de 80 invitées.

C. S. B.

Le Coin du Collège

VOL. XXVIII—No 20

Concours d'éloquence

Il a lieu aujourd'hui, samedi 26 février, et est organisé par **Mon Collège**, le journal des élèves et des Anciens. Les juges seront les RR. PP. Guy, Gendron, Derome. Le concours est ouvert à trois catégories: a) Grammairiens; douze concurrents qui forment une équipe. Chacun a écrit son allocution qui ne doit pas dépasser deux minutes. Trois prix et quatre mentions. b) Universitaires; cinq concurrents qui doivent lutter sur le terrain des improvisations limitées à deux minutes. Un prix et deux mentions. c) Universitaires; cinq concurrents qui débiteront un discours appris, dont la durée sera de trois minutes. Un prix et deux mentions.

MON COLLEGE.

• • •

Le Grand Chef des prairies

Livre religieux et livre passionnant. Il nous semble que le sympathique personnage du Père Lacombe est là, qui nous regarde, tandis que nous sommes plongés dans la lecture. Qu'a-t-il fait de grand le Père Lacombe, O.M.I.? Quoi! Ignorez-vous sa magnifique carrière d'évangélisation parmi les tribus sauvages de l'Ouest? Combien d'âmes il a ramenées à Dieu! Quel bien il fit à ses amis peaux-rouges! Ils l'adoraient presque pour sa bonté.

Ce livre est parsemé d'anecdotes amusantes aux thèmes religieux. Tout cela est exprimé dans le style clair et limpide du Père Paul-Emile Breton, O.M.I.

Georges KNYSH.

• • •

L'événement de la semaine

La place d'honneur réservée à l'événement de la semaine revient à la partie de gouret jouée entre C.S.B. I et les Canadiens de St-Pierre. Avant de partir, les joueurs mangent un bon souper, du steak, et il était bon. Comme mascotte, j'ai participé à ce repas . . . hum! délicieux. Puis on est parti. Les autobus craquaient tant il y avait du bruit en dedans . . . et de la fumée.

Rendus à St-Pierre, les joueurs s'habillent, les mascottes courent, les gars du Collège arrivent et la partie commence. Dans six secondes de jeu, Edmond St-Hilaire, un Ancien, compte. Le reste de la période fut contesté énergiquement et rudement, comme le démontre la liste des punitions.

Pendant la deuxième période, il n'y eut qu'un but de compté, mais pour le Collège, par Gilbert Desrosiers. Un vaillant, celui-là, qui a joué avec une épaule endolorie.

A la troisième période, les collégiens déchaînèrent leur grosse artillerie. Florent Arnaud (notre président, s'il vous plaît) compta. Puis St-Hilaire plaça un but chanceux et rendit le pointage deux à deux. Enfin, cinq minutes avant la fin de la partie, Luc Joubert, paroissien de St-Pierre, compta le dernier but: trois à deux pour C.S.B. I. Mais la partie n'est pas finie. Dans les dernières cinq minutes, les Canadiens tentent un effort suprême, mais ne peuvent percer la défense de notre cerbère merveilleux, Pierre-Paul Morin. Enfin, le sifflet. Le Collège est vainqueur.

La victoire est due surtout à Pete. Sans lui, c'en était fini de nous; notre Pierre-Paul arrêta cinquante lancers exactement, contre les vingt-quatre de M. Turenne, le gardien opposé. Les deux autres étoiles vont à Bernard Aubry et à J.-P. Guénette, qui jouèrent chacun environ cinquante minutes sur soixante. Les mentions honorables vont aux compteurs, surtout à l'indomptable Desrosiers. Noël Rodrigue, de St-Pierre, contribua grandement à "notre" cause, ainsi que Georges Duguay et Léo Verrier. Roméo Verrier fit tout son possible pour maintenir l'ordre dans la partie. Félicitations et remerciements aux arbitres.

Richard MAGEAU.

• • •

Précisions

Ce fut une partie comme on en voit rarement. N'oublions pas que les collégiens sont des joueurs qui ont la moyenne d'âge de ceux de la ligue juvénile. Ils s'attaquaient à une équipe de la ligue Senior (deux divisions de différence) et aussi à une équipe en tête de la Ligue Catholique. Notre victoire est donc une très belle victoire.

Mentionnons aussi qu'il nous manquait trois joueurs: Bernard Painchaud, arrêté par une chute sur le genou dans la première période; Jean-Louis Rocan, souffrant d'une cheville refoulée, et Raynald Lavack, qui vient de renoncer au hockey pour guérir un genou malade.

E. HOGUE.

• • •

Impressions

Les collégiens avaient organisé des démonstrations. Chaque classe arborait un chapeau coloré de son invention; hennins rouges des Elémentaires, coiffes tyroliennes des Méthodistes, casquettes d'officier des Humanistes parées de moustaches touffues qui leur donnaient l'apparence des vieux Grognards de Napoléon. Les trompettes de fer-blanc éclatent, les petits tambours de papier font de leur mieux. On chante la chanson de circonstance sur l'air de "Maître Pierre".

Paul DESROSIERS.

Le samedi soir 12 février, St-Pierre avait vraiment une bonne équipe. Nous citons le nom de M. St-Hilaire et celui de Bernard Lavergne. Son frère, Gérald, l'étoile de St-Pierre, manquait. "Si Lavergne avait été présent, on l'aurait gagnée cette partie!" Hélas! Lavergne n'y était pas et la victoire passe aux mains des collégiens.

Pierre LEVEILLE.

• • •

A St-Pierre

(Sur l'air de Maître Pierre)

Qu'il fait bon chez vous à St-Pierre,
Qu'il fait bon dans votre aréna.
Patineurs volent dans la lumière,
Et partout sonnent les hourras!
Sommes deux cents et nous chantons
Comme deux mille.
Qu'en nous voyant, vous nous disiez,
Mais ça fourmille.
Voyez-moi ces fameux p'tits drôles,
Le hockey est bien à leur goût.
Prends ton sac, mets-le sur l'épaule.
A St-Pierre, il fait bon chez vous.
Hardi, hardi tous les gars.
Chapeau sur l'oeil, sourire aux lèvres.
Hardi! Tant qu'ils ont deux bras,
C.S.B. I ne s'arrête pas.

II

Qu'il fait bon chez vous à St-Pierre,
Souv'nez-vous de vos dix-huit ans.
Vous étiez de notre collège
Les joueurs les plus épatants.
Et quand plus tard vous nous quittiez
Pour la vie dure,
Ah! quel bonheur! Vous oubliiez
Les vieill's clôtures. (du Collège)
Et toujours sans perdre vos ailes,
Vous jouez à rendre jaloux
Tous les as (e) de la rondelle!
A St-Pierre, il fait bon chez vous,
Hardi, hardi, tous les gars . . .

Nomination d'un nouveau sous-ministre adjoint de l'agriculture à Ottawa

OTTAWA — On annonce la nomination de M. S.-J. Chagnon au poste de sous-ministre adjoint de l'agriculture. Vice-président de la commission de soutien des prix des produits agricoles, l'éminent agronome succède à M. Georges Bouchard, qui vient de prendre sa retraite.

Le nouveau sous-ministre adjoint est au service du ministère fédéral de l'agriculture depuis près de 30 ans et a graduellement gravi tous les échelons, depuis le service des fermes expérimentales jusqu'à celui de sous-ministre adjoint.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Pauvres rats

Bon régime équivaut à bonne santé. Voilà le mot d'ordre que les élèves du Grade VI du Frère J. André, S.M., chantent sur tous les tons. Pour vérifier ce dicton, ils font depuis plusieurs semaines des expériences sur des rats blancs.

Une paire de rats suit un régime très nourrissant avec lait, fromage, légumes, fruits et viande. Mlle Martens, du département de la Santé, vient chaque lundi servir aux rats une goutte d'huile de foie de morue. Les deux autres infortunés sont obligés de se contenter d'une maigre pitance: eau, liqueurs douces, pommes de terre, friandises et gâteaux.

Déjà on voit le résultat de l'un et de l'autre régime. Nos deux rats nourris comme de petits bourgeois sont très calmes et vous reçoivent avec beaucoup de gentillesse, tandis que les deux autres promènent leurs petits museaux inquiets et nerveux et s'agitent à votre venue. Ils semblent vous dire: "Par pitié, donnez-nous des vitamines, du bon fromage, des légumes". Mais la main qui les nourrit est sans pitié. Les progrès de la science doivent continuer.

Un élève tient un compte rigoureux de toutes les observations dans les changements observés chez les ratons. Un autre est chargé de vérifier leur poids et le montre au moyen d'un graphique.

L'expérience doit durer environ six semaines. L'on espère que tous les petits gars auront alors réalisé l'importance d'un bon régime.

• • •

Sus aux "comics"

La meilleure façon de se défendre contre toute littérature légère et contre les "comics" en particulier n'est pas d'en proclamer le bannissement mais de les remplacer par autre chose. C'est la tâche à laquelle s'est attelé le Grade X où fonctionne un Cercle du Bon Livre, sous l'entière responsabilité des élèves eux-mêmes. R. Roussin a la direction de ce Cercle.

Cette excellente initiative permet de se procurer à des prix très avantageux, de 35 à 50 sous, les meilleurs classiques du livre dans une élégante édition de poche. En outre, en s'abonnant au Cercle, on peut recevoir gratis un certain nombre de livres après un certain temps d'abonnement.

Depuis le début de l'année, quelque 70 livres ont été achetés par les élèves du Grade X qui sont ainsi encouragés à se monter une bibliothèque personnelle. Cette initiative, du reste, a rencontré l'approbation de nombreux éducateurs. Il a été prouvé maintes et maintes fois qu'un élève qui lit a du style, des idées et de l'imagination.

• • •

Cercle d'étude

Avec l'âge, certains problèmes se posent auxquels ne répond souvent que vaguement l'enseignement donné à l'école. C'est ainsi que le besoin s'est fait sentir de créer un Cercle d'étude permettant d'aborder certains de ces problèmes.

Ce Cercle est ouvert aux élèves des Grades X, XI et XII. Il est sous la direction du R. P. Michel Behr, S.M., aumônier de l'école.

Certaines questions ont particulièrement retenu l'attention et donné lieu à d'intéressants échanges de vues. C'est ainsi que nous avons essayé de mettre au clair, avec le plus d'objectivité possible, la question de l'immigration. Nous avons surtout étudié les enseignements sociaux des papes et des évêques du Canada par rapport à la question. A la lumière de ces enseignements, la solution paraît aisée.

Une autre question passablement épineuse est venue sur le tapis, la question des relations entre jeunes gens et jeunes filles. La solution nous a été fournie par l'étude de "Etoile au grand large" où Guy de Larigaudie aborde ce problème et apporte une solution lumineuse parce que chrétienne.

• • •

Ecussons

Nos élèves ressemblent un peu à des produits étiquetés. Ils veulent qu'on les reconnaisse de loin comme étant de Provencher, comme faisant partie de telle ou telle organisation. Le Paladin et d'autres insignes distinctifs ont été imprimés en toutes les couleurs. L'atelier de l'école, où règne le Frère Paul, S.M., arrive à grand-peine à produire assez d'écussons pour satisfaire tous les goûts.

Les Croisés, à leur tour, ne veulent plus se contenter de leur petit insigne jugé trop discret. Le Frère I. Breton, S.M., en charge de la Croisade, y a pourvu promptement. De loin on pourra reconnaître nos Croisés.

Le Cercle de la Vocation, qui compte une trentaine de membres très actifs, veut également quelque chose qui puisse le distinguer. On a choisi l'étoile, l'étoile de la vocation qui a paru être du goût de tout le monde.

Mgr Fulton Sheen

Je considère que le programme de Mgr F. Sheen est parmi les meilleurs donnés par le poste CBWT. Ce programme présente beaucoup d'intérêt pour les catholiques comme pour les protestants. Je ne crois pas qu'il ait fait perdre des auditeurs au poste, bien au contraire. Mgr Sheen est un vrai orateur, par ce qu'il dit et par les gestes qu'il fait. Espérons que ce programme pourra continuer malgré toutes les protestations.

D. BROPHY.

La plupart des gens qui ont la télévision, à Winnipeg et dans les environs, apprécient le programme de Mgr F. Sheen. Longtemps nous avons demandé qu'on nous donne ce programme et à présent il faut se défendre pour qu'on ne l'enlève pas. Mgr F. Sheen, sans parler directement de religion, donne le point de vue religieux sur les différentes questions qu'il traite. Et c'est beaucoup mieux ainsi.

R. RAICHE.

Inwood

A l'occasion de son anniversaire de naissance, le samedi 5 février, Mme P. Hogue reçut la visite de ses enfants, MM. et Mmes Fred Hogue, d'Elie, et Gus. Hogue, Mike Korotash, ainsi que M. Emile Hogue, de Winnipeg. Plusieurs jolis cadeaux lui furent offerts.

Mme T. Watt est partie en voyage à New-York, où elle visitera une de ses nièces pendant 6 semaines.

Mme H. Hortle, de Narcisse, visita M. et Mme Fred Newman, récemment.

Le bonspiel local des dames a eu lieu du 4 au 7 février. Les gagnantes furent: 1ère compétition — Mmes Joe Fedorah, Andy Lavender, Leach et G. Jones; 2ème compétition — Mlle Main, Mmes Germaine, Jones et Leach; 3ème compétition — Mmes Mary Stepushin, Percy Hunt, Scott et Martha Swenson. Elles reçurent de jolis prix.

Assemblée

L'assemblée des dames catholiques a eu lieu chez Mme M. Rosjer, le 1er février. Il y avait 9 dames présentes. Des carrés à broder pour faire un couvre-pieds ont été distribués.

Le prix de rafle a été gagné par Mme Hogue. Mme Rosjer servit un délicieux goûter.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Marie Rohne, le 1er mars.

Un film sur les missions du Yukon

WHITEHORSE — Un film intitulé "La loi du Yukon", consacré aux missions du vicariat apostolique de Whitehorse, a été montré au studio "Georges-Ferney" de Paris. Travaillant sur les remarquables vues en couleurs du R. P. Basil Studer, O.M.I., missionnaire à Telegraph Creek, le R. P. A. Rocne, de Lyon, a réussi à produire une authentique et émouvante tranche de vie missionnaire.

Son montage et son commentaire ont campé le véritable type missionnaire du Yukon.

Présenté à Paris, devant un groupe de spécialistes du cinéma français, parmi lesquels figurait René Barjavel, l'auteur du scénario de Don Camillo, le film "La loi du Yukon" attira la sympathie et l'admiration de tous les spectateurs. "Enfin, déclara Barjavel, à l'issue de la séance, nous avons vu sur l'écran le vrai portrait missionnaire. Les Oblats ont entre les mains l'un des meilleurs films missionnaires que je connaisse. Qu'ils aillent de l'avant: un tel film peut être présenté dans n'importe quelle salle. Et je serais honoré si j'avais à en revendiquer la paternité".

Vol. 8, no 15 24-2-55

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole Supérieure

dirigés par les Clercs de St-Viateur

COURS GÉNÉRAL (High School)

Grades 9 à 12 inclusivement

Le 13, jour néfaste

Peut-être superstition, en tous cas indisposition sûrement et peut-être aussi suggestion de Tony, M. Albert Morin apporta sa contribution à la partie des anciens mais son appui moral en dehors des bandes de la patinoire ne produisit pas tous les effets désirés.

D'un oeil d'envie, M. Philippe Perrin prenait ses ébats, appuyé tantôt sur son gouret et parfois sur rien. Comme ses copains, il dut déplorer le fait que les substituts n'étaient pas nombreux, (un seul, M. Jeanson) et que d'excellents joueurs tels Léon et François Laroche, Henri Bazin, Emmanuel Godin, Ben Lacroix et son frère, Henri Simard et d'autres encore ne purent prêter main-forte.

Nous leur concédons toutes ces excuses et ne formons qu'un seul voeu, c'est de les revoir souvent. Nous acceptons volontiers que pour nous encourager, ils décimèrent leurs efforts. De cette façon, la marge fut moins grande.

M. Georges Béliveau tint sa promesse et compta 2 excellents points suivis bientôt de 3 autres par Raymond Moquin, Gabriel Girard et Louis Savard. Du côté des élèves actuels, Rémi Clément, Richard Vincent, Walter Lambert, Marcel Pelletier et Marcel Proulx trompèrent la vigilance de M. André Comeau, gardien de but, et passèrent la rondelle dans le filet; Maurice Rochon à deux reprises joua le même tour aux anciens.

Ce fut une partie magnifique, animée et la fin vint couronner le tout en donnant l'avantage aux élèves actuels: 7 à 5.

René CYRENNE, Grade XI.

• • •

Rapport du secrétaire

Notre cinquième séance scolaire du cercle anglais eut lieu à la salle d'étude, le dimanche 13 février 1955, en présence du R. P. Supérieur et de quelques professeurs.

Le président rappela que ces réunions ne servaient pas à produire des bulles de savon mais qu'elles tendaient à nous rendre plus sérieux et plus raffinés dans nos manières.

Un poème intitulé "Heaven" fut ensuite récité par MM. René Lachance, Donald Duprey, Paul Desrosiers et Normand Hébert. Tous quatre se présentèrent comme des gens distingués. Paul Desrosiers brûlait tellement d'anxiété pour arriver à la fin qu'il escamota une partie de son dire. De leur côté, René Lachance et Donald Duprey se tirèrent bien d'affaire. Normand Leclerc, appelé à critiquer les récitateurs, s'exprima très bien dans de petites phrases courtes et bien articulées.

Et nous voilà rendus au fameux débat sur la nutrition. L'animateur, Donald Duprey, montra tout son savoir-faire à cette occasion. Déjà nous avions remarqué son sans-gêne et ses bonnes manières dans des réunions précédentes, mais cette fois il s'est surpassé. Les questions qu'il posa dénotaient de la souplesse, un effort de bien faire et une délicatesse qui lui fait honneur. Arcel Legault éclaircit bon nombre de points d'une façon fort heureuse. Maurice Danis, Edgar Yargeau et Paul Lafond répondirent distinctement et finement aux questions. Parmi les heureuses suggestions, mentionnons la vente de fruits au magasin du C.D.J. au lieu de liqueurs gazeuses ou de bonbons.

Une note musicale s'ajouta ensuite au programme; c'était une ballade chantée par les élèves du grade IX et suivie par une autre chanson, "The Star". Nos remerciements pour cette détente qui précédait la présentation de deux films.

Georges Harbottle s'avéra un Shakespeare en puissance par ses citations nombreuses et son appréciation de "England, Background of English Literature". Un peu de nervosité chez lui provenait semble-t-il de ses émotions en face d'un poète si grand, rendu vivant.

Le deuxième film "Improve your pronounciation" nous laissa les conseils suivants, applicables dans toutes les langues: articulez bien, prononcez toutes les syllabes, soyez naturels. Et sur ce, la séance fut levée à la demande du frère modérateur.

Denis LUSSIER, Grade XI.

• • •

Le clou

A mon avis, le débat de dimanche dernier fut le clou de la soirée du cercle littéraire anglais. Sans doute, le Père A. Morin y a-t-il mis la main et nous l'en remercions, mais notre admiration pour les participants n'en demeure pas moins grande.

Donald Duprey fit preuve de réels talents comme animateur de la discussion. Vous vous imaginez bien aussi que je ne puis passer sous silence l'apparition en public de mon ami, 'Tit Paul Lafond. S'il avait été de cire, je crois qu'il aurait fondu et nous aurions perdu là un élève qui fait honneur au grade IX; ses succès de janvier dernier en sont une preuve.

Mes félicitations à tous les figurants et particulièrement à Paulo.

Rémi CLEMENT, Grade X.

Toupies vs Vandals

Petite partie et grand détail pour deux équipes juniors, Toupies et Vandals.

Un joueur comme Yargeau ne rapporte pas grand profit à son club quand, par malchance, il compte un point pour l'adversaire. A ce point en faveur des Toupies, ajoutez-en 2 autres, par Normand Leclerc, 1 par Gabriel Bazin, un autre par Maurice Catellier. Alphonse Bouchard, étoile filante sans éclat, enregistra 3 points pour les Vandals et Fernand Rivard, un.

Le trophée numéro trois vous attend, mes amis; qu'attendez-vous pour multiplier vos efforts. Allons, de l'avant!

Sylvio LACHANCE, Grade X.

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 13

Un truck — Un camion.
Un jack — Un vérin, un cric.
Une crank — Une manivelle.
L'exhaust — L'échappement.
La gear — L'engrenage.
Un bumper — Un pare-chocs.
Un coil — Une bobine.
Les brakes — Les freins.
Air-cooled engine — Moteur à refroidissement par air.
Leaky gasket — Joint non étanche.
Shock absorbers — Amortisseurs de chocs.
Frame cross-member — Traverse du châssis.
Spark plug — Bougie d'allumage.
Distributor — Distributeur.
Manifold — Tuyauterie, collecteur.

LES TROIS GAGNANTES

1. **Anne-Marie Collewaert, Ste-Amélie, Manitoba.**
2. **Colette Labossière, Somerset, Manitoba.**
3. **Aurélie Boulet, Dunrea, Manitoba.**

Concours JFM

Grand concours de langue française

Concours no 16

Nous présentons aujourd'hui le seizième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Premier prix offert par le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., visiteur des écoles au Manitoba.

Deuxième prix offert par la Révérende Mère Générale des Missionnaires Oblates, St-Boniface, Manitoba.

Troisième prix offert par un bienfaiteur anonyme.

Conditions du concours

1. **Traduire en bon français les phrases suivantes.**
2. **Faire parvenir sa copie avant le 5 mars à:**
   Les Jeunes Franco-Manitobains
   Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.
3. **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, grade.**

N.B.—Les noms des gagnants ainsi qu'une bonne version française seront publiés dans "La Liberté et le Patriote" du 19 mars.

1. La belt de ma dress neuve est perdu.
2. J'ai une run dans mes nylons que j'ai acheté en sale.
3. Mes souliers sont pas polisher encore!
4. J'ai flunky trois examens parce que j'avais pas étudier dans le week-end.
5. J'ai acheter un sweater bleu pi y m'a couté two ninety eight.
6. J't'ai phonee hier mais la line était busy.
7. Mets-tu des over-stockings par dessus tes nylons?
8. Marie a été au show avec son boy friend pis sont revenus pas mal tard.
9. As-tu vu les jokes sur le bulletin board?
10. Y en a qui ont chiaulé; y faut qu'on fasse les concours asteurs.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... GRADE ....

M. Aurèle Rochon est décédé à La Salle, Manitoba, le 6 février

LA SALLE — Le dimanche 6 février est décédé subitement à sa demeure M. Aurèle Rochon, pionnier de la paroisse, âgé de 72 ans.

Né à Chénéville, P.Q., il vint demeurer à La Salle avec ses parents en 1898. Il épousait en 1906 Mlle Albertine Lapointe, puis s'installa sur une ferme à environ 4 milles du village. Après y avoir passé 40 ans, il se retirait en 1946 avec son épouse dans notre village où il demeurait depuis presque 9 ans.

Son départ si subit laisse un grand vide parmi les siens. Homme de paix, d'un abord facile, aux manières bienveillantes et au regard sympathique, ces qualités de bon chrétien et de citoyen qu'il possédait rendront son souvenir plus cher encore à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 fils, Rosario, de St-Pierre, et Ernest, de La Salle; 4 filles, Mme Gérard Lavallée (Alida), de St-Norbert, Mmes Grégoire Jeanson (Florence) et Roland Lagacé (Alberte), de Lorette; et Mme Armand Dumont (Lucia), d'Otterburne. Lui survivent aussi 3 frères, Raoul, de La Salle; Fernand et Jean-Emile, de Windsor, Ont., 2 soeurs, Mmes Herménelda Gauthier et Eliane Vouriot, de St-Boniface.

Le service funèbre fut chanté le jeudi 10 février, à 10 h. a.m., en l'église de La Salle, par Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de Bruxelles et beau-frère du défunt, alors que deux Pères Trappistes de St-Norbert célébraient la messe aux deux autels latéraux. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Boulet, curé de la paroisse de la basilique de St-Boniface et ancien curé de la paroisse.

La nef était remplie d'un très grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à ce pionnier défunt. La chorale mixte de la paroisse chanta la messe de Requiem. La sépulture se fit au cimetière local.

Les porteurs honoraires furent MM. Henri Gousseau, Charles-E. Lafond, Philippe Lapointe, Alexandre Dumont, Joseph Jeanson et Elphège Lavallée.

Les porteurs actifs étaient: MM. Jules Comeau, Gaston et Raymond Rochon, Anselme Lapointe, Georges Girardin et René Lavallée.

La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Parmi les parents venus de loin, l'on remarquait MM. et Mmes Francis Brunet et Jules Comeau, de Fargo, D.N.

Remerciements

Mme Aurèle Rochon et les membres de sa famille désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de prières, de messes, de bouquets spirituels, de fleurs, soit par visites au salon mortuaire et à la maison et en assistant aux funérailles. Sincères remerciements au clergé, Mgr H. Lapointe, M. l'abbé A. Boulet et les RR. PP. Trappistes de St-Norbert pour leur dévouement et leur sympathie.

Va-et-vient

M. Albert Vouriot, accompagné de son fils, Léo, de Mlle R. Tougas, de M. et Mme Hyacinthe Lapointe, de même que de M. Hervé Comeau, se rendirent à Fargo, D.N., le samedi 12 février, afin d'assister au 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Jules Comeau, anciennement de La Salle, Man.

Funérailles de Mme J. Bremner en l'église de Saint-Eustache

ST-EUSTACHE — Notre paroisse vient d'être éprouvée par la perte d'une de ses paroissiennes en la personne de Mme John Bremner, décédée à l'hôpital de St-Boniface le mardi 8 février, après une longue maladie, dans la 65ème année de son âge. Elle vit venir la mort avec une entière soumission chrétienne.

Son service funèbre eut lieu en l'église de St-Eustache, le samedi 12 février. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé G. Gervais, curé, assisté du R. P. Mark, O.F.M., de Portage la Prairie, et de M. l'abbé H. Roy, curé d'Elie.

Mme John Bremner laisse dans le deuil son époux, 2 filles, Lorraine et Jeanne; un fils, Benoit, tous à la maison; une soeur, Mme John Lilly, de Portage la Prairie; un frère, M. J.-B. Ducharme, de St-Eustache.

La maison Desjardins était en charge des funérailles.

La veille du service, le corps fut transporté à la demeure paternelle. Un grand nombre de parents et d'amis se firent un devoir d'aller rendre un dernier hommage à la défunte, qui appartenait à la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La quête fut faite par Mmes Napoléon Allarie et Urbain Forcier. Tenaient les rubans: Mmes Albert Richard, J.-B. Renaud, Napoléon Allarie et Urbain Forcier.

Les porteurs furent: MM. Emilien, Aimé et Jos. Bremner, Paul Boivin, William Paul et Urbain Forcier.

Remerciements

La famille John Bremner désire remercier tous ceux et celles qui lui ont offert leurs sympathies à l'occasion de son deuil, par offrandes de prières, de bouquets spirituels ou de fleurs.

Le chapelet est tabou dans les écoles de la Yougoslavie

VIENNE — Les étudiants catholiques de la Yougoslavie communiste doivent veiller à ne pas laisser voir leurs chapelets.

Récemment, un jeune garçon fréquentant une école secondaire a été aperçu alors que son chapelet venait de tomber de sa poche, au cours de la récréation suivant le dîner.

Il fut aussitôt convoqué devant les professeurs et les étudiants réunis, puis sommé de quitter l'école sans délai. On lui signala en outre qu'il n'aurait pas la faculté de poursuivre ses études dans l'une ou l'autre école de la République populaire.

Au Collège de St-Boniface

Les trois sagesses du vieux Wang

Un drame chinois

"Mais enfin, le titre de votre pièce nouvelle? le titre de votre drame d'Henri Ghéon?"

Voici: "Les trois sagesses du vieux Wang".

"Wang? C'est chinois, ça? Des Chinois sur la scène du collège?"

"Eh! oui! pourquoi pas? Ce sera cocasse? Non; ce ne sera que nouveau. Et puis, quand ces Chinois sont de la trempe de Lao Wang, on y a vite reconnu des frères, des frères dans la foi, des frères dans le Christ."

Le diable dans ce drame

Le diable?

Mais oui! le diable sera de la fête! Ce sera assez nouveau, pensez-vous. Jusqu'ici on a bien vu sur la scène de puissants garnements, des suppôts de Satan, des "rôles de traîtres", enfin. Mais c'étaient des hommes, toujours! Maintenant, c'est le diable en personne qui s'en mêle! Il faudra voir ça!

Cependant, quel peut donc bien être le rôle du diable, dans la pièce? Est-ce offenser le lecteur que d'être assuré qu'il connaît bien, par expérience, le rôle ordinaire du diable dans la vie de nos âmes? Eh bien! notre diable chinois n'en remplira pas d'autre, devant l'auditoire des collégiens, les 16 et 18 mars prochains.

"Le diable chinois, qui paraît ici, écrit un critique, figure visiblement l'invisible séducteur de nos consciences. Il ne dit rien, notons-le, qui ne soit la formule exacte des sophismes et des mensonges que produiraient nos passions viles contre nos louables sentiments ou nos desseins vertueux, si nos passions se mettaient à parler.

"Ghéon n'a donc pas usé ici du merveilleux pour le plaisir d'en user, mais pour nous exposer sensiblement certains drames cachés dans l'homme, et auxquels participent d'autres agents que les vertus ou les passions humaines."

Quand nous verrons apparaître le diable en scène, nous serons donc, après un petit étonnement, très attentifs: les ruses de notre audacieux et si tenace ennemi de toutes les heures nous seront un peu dévoilées, pour notre plus grand bien et pour notre plus grand divertissement.

Jamais deux personnes n'ont lu le même livre ni regardé le même tableau.

Mme SWETCHINE.

Mme Emile Dagenais, de Marcelin, est décédée à l'âge de 87 ans

MARCELIN — Le mardi 8 février, Mme Emile Dagenais, née Adrienne Beauchamp, rendait son âme à Dieu à l'âge de 87 ans et 9 mois. Elle est décédée chez son garçon, M. Hervé Dagenais, où pendant plusieurs années elle avait demeuré. Son mari l'a précédée dans la tombe le 10 mars 1937.

Mme Dagenais laisse dans le deuil 11 enfants: Mme Emilienne Fouquette, de New Westminster, C.B., Mme Armand Labrosse, de Calgary, Mme Ernest Côte, d'Edmonton, Camille, de Prince-Albert, Mme Rosa Cantin, de Prince-Albert, Mme W. Craig, de Marcelin, Hervé, de Marcelin, Mme Marie-Anne Robin, de Leask, Henri, de Mildred, Mme Ovila Tellier, de South Makwa, et Armand, de Cranbrook. On compte aussi parmi ses descendants 78 petits-enfants et 113 arrière-petits-enfants.

Le service fut célébré dans l'église de Marcelin, le vendredi 11 février, à 10 h. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, officiait au service.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient six petits-enfants de la défunte: Albert et Edouard Dagenais, Albert et Wilfrid Cantin, Emilien Robin et Raymond Dagenais.

Mme Dagenais était née le 20 mai 1868, à St-Jérôme, P.Q., et résidait à Marcelin depuis le 18 mars 1905.

Remerciements

M. Hervé Dagenais, ainsi que tous ses frères et soeurs, désirent remercier les nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou de bouquets spirituels, soit par assistance aux funérailles de leur mère.

Delmas

Le 11 février, les grades 7-8-9 fêtèrent Notre-Dame de Lourdes, patronne de leur classe. Pour commencer la journée, les élèves se rendirent à la messe. On alluma deux lampions devant la sainte Vierge. Pendant l'après-midi, de jolis cantiques furent chantés et un gâteau fut servi.

Le lundi 14 février, jour de la St-Valentin, toutes les classes se récréèrent. La classe des grades 9-10-11-12 fêta l'anniversaire de naissance de leur maîtresse, la Rév. Sr Bernard. Un joli cadeau lui fut offert. Un dîner fut servi à l'école. La journée se termina par une partie de curling.

M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles en Saskatchewan, le R. P. G. Belcourt, S.J., visiteur des écoles du Manitoba, et M. l'abbé H. Perron, de St-Boniface, étaient en visite à Delmas.

Le 16 février, les élèves se sont fait photographier individuellement.

Le 17 février, à la salle paroissiale, eut lieu une journée dite de "Citizenship". Différents discours furent donnés. M. Brennan, inspecteur des écoles, visita ce jour-là notre école.

Félicitations à la Rév. Sr Céline du Carmel, supérieure du couvent, à l'occasion de son jubilé d'argent. Pour cette fête, 2 religieuses de Battleford vinrent passer la journée à Delmas.

Mme Alphonse Roy (née Annette Lafrance) est parmi nous depuis le commencement de février.

M. et Mme Raymond Rousseau sont de retour d'un voyage à Vancouver, C.B.

M. Robert Lacoursière est de retour chez lui après avoir subi un léger accident.

M. Pierre Thébaud épouse Mlle Martine à Saint-Brieux

ST-BRIEUX — Le 15 février, M. P. Thebaud et Mlle A. Martine étaient unis dans les liens du mariage en l'église St-Brieux par le R. P. J.-A. Rivard. M. François Thebaud accompagnait son fils, tandis que M. François LeBerre accompagnait la mariée. Mlle Marie Martine et M. Albert Thebaud étaient fille et garçon d'honneur.

La mariée portait un costume tailleur bleu marine et la fille d'honneur, un de couleur bleu royal.

Le dîner fut servi chez la soeur du marié, Mme N. Prokopetz. Une soirée eut lieu en leur honneur à la salle paroissiale.

Décès

M. Jean-B. Gaillard, célibataire âgé de 68 ans, est décédé à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, le lundi 14 février. Les obsèques eurent lieu le jeudi suivant en l'église de St-Brieux.

Les porteurs furent: MM. L. Horvath, Pierre Nedellec, Ed. Gaillard, Lucien Fagnou, Jean Ollivier et Jacques Guillet. M. Wilfrid Duclaux portait la croix.

M. Gaillard vint de France il y a 45 ans et il a toujours demeuré ici depuis. Il était connu pour sa grande charité envers tous.

Il laisse dans le deuil une belle-soeur, Mme F. Gaillard, et 2 neveux, François et Jean Gaillard, et leurs familles.

Bingo

Il y eut une soirée de bingo à la salle paroissiale, le dimanche 13 février, organisée par les Dames de Ste-Anne. L'assistance était moyenne.

Ça et là

Les joueurs de gouret de Meskanaw sont venus rendre une partie à St-Brieux, dimanche après-midi. L'équipe de St-Brieux fut gagnante par 4 à 2.

Mme Marie Assie est à l'hôpital Ste-Elisabeth, de Humboldt, par suite d'un accident survenu à sa demeure. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Progrès considérables de l'Eglise catholique à Formose

TAIPEH — L'Eglise catholique a fait de notables progrès à Formose où, il y a encore six ans, on comptait 13,000 catholiques sur 8 millions d'habitants. A cette époque, les catholiques étaient pour la plupart des réfugiés chinois: ils dépendaient de la Préfecture apostolique de Kaoshung, qui mettait à leur disposition 15 prêtres et 10 religieuses.

Aujourd'hui, l'île de Formose constitue une province ecclésiastique, avec un archevêché dont le siège est à Taïpeh, et quatre préfectures apostoliques.

Meyronne

Le 17 février, en la chapelle des religieuses Jésus et Marie de Sillery, eut lieu un service anniversaire pour l'âme de Mère St-Basile, r. J.M., décédée le 17 février dans ce même couvent. A ce service demandé par les élèves des grades supérieurs, assistaient les étudiants d'une grande partie de l'école. L'assistance nombreuse prouvait aussi la reconnaissance respectueuse des élèves et de leurs parents envers les religieuses de Jésus et Marie qui se donnent sans compter pour le bien de l'école et de la paroisse.

Ça et là

M. et Mme Guy Girardin, de Ponteix, sont venus rendre visite à M. et Mme Louis Girardin. Ils ramenèrent leur petite fille, Marie-France, qui avait passé 2 semaines chez ses grands-parents.

M. l'abbé B. Roy, de Gravelbourg, était de passage à Meyronne, ces jours derniers.

Le 17 février, la partie de gouret jouée entre les jeunes de Kincaid et de Meyronne vit ces derniers victorieux par un pointage de 12 à 5. Les compteurs furent: Mike Majeski, Georges Brière, Leo Haack et B. Herback.

M. et Mme G. S. Atkins, de Saskatoon, sont les nouveaux propriétaires de l'hôtel de Meyronne.

Bellegarde

Le dimache 13 février eut lieu la troisième partie de cartes de la série. Les gagnants aux cartes étaient: MM. Félix Sylvestre, Louis Moreau; Mmes A. Sylvestre et Romuald Moisson.

Le sac de sucre échoua à Mlle Aimée Moreau, et le prix d'entrée, à Mme Paul George.

Les heureux gagnants du bingo furent: MM. Vital Tinant, Cyrille Petit, Edmond Wolensky, Mlle Irène Boutin (2), de Cantal, Paula Martin et Mme F. Sylvestre.

Va-et-vient

MM. et Mmes Paul Wilvers, Rosario Poirier, Mme Gérard George et M. Percy Poirier se sont rendus à Régina, pour affaires.

Mmes Eugène Cop et Albert Antoine sont allées à Brandon voir leur père, hospitalisé là depuis quelques semaines.

Le R. P. Bérard, aumônier national de l'Action catholique, était de passage dans la paroisse, le vendredi 18 février.

M. J. Klein, autrefois de Laflèche, meurt douze jours après son fils

LAFLECHE — Douze jours après la mort accidentelle de son fils, Lawrence, âgé de 11 ans, M. Jos.-M. Klein, fermier du district de Glentworth, autrefois de Laflèche, est décédé le samedi 12 février à Régina, après une longue maladie.

Il a eu des funérailles solennelles en l'église Ste-Radegonde de Laflèche, le mercredi 16 février, à 11 h. du matin, devant une nombreuse assistance. M. l'abbé Philippe Jérôme, curé de Glentworth, chanta la grand-messe, assisté de MM. les abbés Gérard Couture et T.-B. Roy, respectivement chancelier et vicaire à Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Kaspar Klein, O.M.I., de North Battleford, un cousin du défunt, célébrait en même temps la sainte messe à un autel latéral. On remarquait dans le sanctuaire M. l'abbé Albert Vachon, curé d'Assiniboia, ainsi que notre curé, M. l'abbé A. Gravel, qui avait fait la levée du corps.

La chorale de Laflèche fit les frais du chant et Mme John Whitby touchait l'orgue. Mentionnons un beau cantique chanté en solo après la messe par Mme Richard Corkery.

L'enterrement eut lieu au cimetière de Laflèche. Les porteurs étaient tous les six frères de M. Klein: Adam, de Lytton, C.B., Isidore, de Moose Jaw, John, George, William et Karl, de Laflèche.

M. Klein était né en 1914, sur un homestead dans le district de Limerick, à un endroit appelé aujourd'hui Flintoft. Fermier dans le district de Laflèche depuis 1935, il s'était transporté avec sa famille sur une ferme près de Glentworth en 1953.

Lui survivent, outre son épouse, née Edna Olson, une convertie, et ses 5 enfants: son père et sa mère, M. et Mme Mathias Klein, les six frères déjà mentionnés et deux soeurs, Mmes Gilbert Dumélie (Marie), de Fir Mountain, et Angus Morrison (Elsie), de Laflèche.

Détail à noter, le défunt faisant partie du Conseil des Chevaliers de Colomb de notre paroisse, les membres formèrent une double haie sur le perron et le devant de l'église à l'arrivée du corps pour le recevoir, se placèrent en groupe dans l'église durant le service avec le Grand Chevalier, M. Gérard Verhelst, à leur tête, puis enfin firent escorte à la dépouille mortelle de leur frère chevalier jusqu'au cimetière où la fosse fut bénite et les dernières prières récitées par M. l'abbé P. Jérôme.

Ste-Marthe

Décès

Un grand deuil est venu frapper la petite paroisse de Ste-Marthe, lorsque M. Charles Blondeau, âgé de 21 ans, fils de M. Joseph Blondeau, fut victime d'un accident en faisant la chasse aux lièvres. Il reçut les consolations de la religion, car c'était un catholique pratiquant, et il a pu même être administré. Plusieurs sont venus offrir leurs sympathies en cette circonstance. On remarquait MM. les abbés A. Kulcsar, curé de Kaposvar, et P. Murphy, curé de Gerald.

Baptême

M. et Mme Arthur Ducharme sont les heureux parents d'une fille, née le jour de Noël dernier et baptisée le 31 décembre, sous les noms de Marthe-Angéline. Parrain et marraine, Eusèbe Blondeau et Isabelle Blondeau.

Lac Pelletier

M. l'abbé Laprise, curé, est allé à Gravelbourg pour affaires. MM. Albert Letourneau et Jos. Monette et Mlle Simone Monette l'accompagnaient. Ils ramenèrent Mme Jos. Monette, qui était hospitalisée là depuis quelque temps.

M. Jos. Vermette, de la Colombie Britannique, est en promenade chez son fils, M. Paul Vermette.

M. et Mme Alec Vermette et M. et Mme Roland Vermette, de Ponteix, sont venus rendre visite à leur frère, Paul, ainsi qu'à leur père, M. Joseph Vermette, en promenade chez Paul.

M. et Mme Victor Perron et M. et Mme A. Robitaille sont allés à Ponteix visiter leurs filles au couvent.

Duck Lake

Activités de l'A.F.C.I.S.

Le 14 février, sous la présidence de M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles, fut organisé à Duck Lake le local no 7 de l'A.F.C.I.S.

Les écoles faisant partie de ce local sont les suivantes: Stobart, St-Michel, LaPlaine, de Duck Lake; Magnolia et Dorval, de St-Laurent; St-Jean-Baptiste, de Titanic, et Carlton Siding, de Carlton.

Après avoir démontré les avantages de ces groupements d'instituteurs, M. l'abbé procéda à l'élection des officiers.

Vingt membres sur 24 étaient présents à cette première réunion qui sera suivie d'une autre dans 5 ou 6 semaines.



Les essais germinatifs de laboratoire sont plus rapides que les essais à la maison, mais ces derniers ont du bon si les cultivateurs doutent du pouvoir germinatif des semences qu'ils projettent d'employer. Il est facile de faire un essai germinatif en disposant des échantillons représentatifs de 100 graines entre des papiers buvards humectés, des serviettes de papier ou du linge qu'on tient à une température variant de 65 à 85 degrés F. Les semences qui lèvent déterminent le pourcentage de germination. Dans les cas de germination basse ou de pousses faibles et étiolées, il vaut mieux employer d'autres semences. (Ministère de l'Agriculture)

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La fin de février marquera le départ d'une autre employée que nos auditeurs connaissent bien depuis quelques années. Mme Colette Hood, "Tante Colette" pour plusieurs milliers de nos petits auditeurs, termine son travail à CFNS, cette semaine. Ce départ fera certainement de la peine à nos petits amis qui étaient habitués à entendre les contes et les chansons de Tante Colette et son rire amical, qui pouvait apporter de la joie même à ceux que le cafard visitait trop souvent. Les malades se rappelleront aussi longtemps sa méthode originale et sympathique de les visiter à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Tante Colette faisait aussi à CFNS un travail spécialisé moins connu mais aussi très important. Elle rédigeait une bonne partie des textes commerciaux diffusés sur nos ondes. Nous pouvons maintenant dire sans blesser sa modestie que Mme Hood a toujours été une personne connaissant très bien la langue française et toujours désireuse de faire son travail à la perfection. Car, dans un travail comme celui de la radio, la bonne volonté ne suffit pas: il faut aussi la compétence. Mme Hood possède les deux: beaucoup de bonne volonté et beaucoup de compétence. Elle a contribué pour beaucoup à donner aux émissions de votre poste ce quelque chose de "professionnel" qu'on attend de lui. Mme Hood retournera en France à l'été, mais elle reviendra probablement un jour à Saskatoon, car son époux, M. James Hood, reviendra enseigner à l'université de la Saskatchewan (cours de littérature française) dans un an ou deux.

Nous remercions Tante Colette et Mme Hood au nom de tous nos auditeurs, et nous lui disons: "Au revoir, bon voyage, et... revenez-nous".

Stratton Mfg

Quelques auditeurs nous ont reproché d'avoir annoncé un produit qui ne leur a pas donné satisfaction ou d'avoir perdu leur argent. Il s'agit des poupées vendues par la compagnie Stratton Mfg et que nous annoncions en décembre. La compagnie est maintenant en faillite, et ces auditeurs sont portés à nous blâmer.

Nous devons dire que nous avons pris tous les renseignements voulus au sujet de cette firme: on nous a répondu de source fiable que l'actif de la compagnie était bon et son crédit accepté dans tous les milieux commerciaux. Lorsque la faillite fut déclarée, nous avons constaté que la liste des postes de radio qui ont perdu de l'argent dans cette affaire contient au moins une trentaine de postes anglais et français de tout le Canada.

Certains postes perdront probablement plus de $1,500. Pour sa part, CFNS ne pourra probablement obtenir qu'une partie de la somme qui lui est due. La leçon que nous tirons de cette affaire, c'est qu'à l'avenir nous serons encore plus prudents et que nous n'accepterons que très rarement des contrats de publicité de ce genre. Nous sommes les premiers à regretter cette faillite, mais nous affirmons qu'elle ne doit en rien jeter du discrédit sur les autres maisons d'affaires locales ou nationales qui font actuellement de la publicité sur nos ondes.

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Radio-hockey

Nous avions le plaisir de diffuser pour la première fois, le jeudi 17 février, une partie de la joute de hockey, disputée ce soir-là entre l'équipe des "Maroons" de Kincaid et celle des "Hornets" de Gravelbourg. Lorsque vous lirez cette chronique, il est possible que nous ayons diffusé, en outre, quelques autres parties. Nos commanditaires pour cette première joute étaient MM. les docteurs W. T. Sheer et Roland Leblanc, chirurgiens, et Delbert Boudreau, dentiste, MM. Lionel Leblanc, épicier, et Dumont Lepage, agent d'assurances. Nous les remercions sincèrement de leur soutien. L'équipe de réalisation était composée de Marc Riou, ingénieur, Arthur Bouffard, technicien à la Palestre, Jean Fauchon, opérateur au studio, et Guy Pariseau, annonceur.

Si vous avez apprécié cette première joute, et celles qui suivent, écrivez-nous donc un tout petit mot pour nous le laisser savoir.

Quelques changements à l'horaire

"Jeunesse Dorée" est revenu à l'horaire, comme auparavant, c'est-à-dire à 10 h. du matin, en remplacement de "Tour de Valses", que nous y avions substitué temporairement. Nous sommes heureux d'apprendre que cette émission a tant d'auditeurs fervents... et nous comptons donc sur vous tous pour nous la conserver, ainsi que les autres émissions que vous préférez.

Voici l'horaire des émissions qui remplaceront "Sur toutes les scènes du monde", le mercredi soir, de 8 h. 30 à 10 h., au cours des mois à venir: le 2 mars, "Hamlet"; le 16 mars, "Pelléas et Mélisande"; le 30 mars, "Les adieux"; le 13 avril, "Soirée Paul Claudel". Pour les dates alternatives, vous entendrez "Sur toutes les scènes du monde", comme à l'horaire actuel.

Le lundi soir, "Symphonie" est remplacé par "Orchestre de Radio-Canada" et le vendredi soir, "Concert populaire" remplace "Symphonie de Toronto".

Enfin, à compter du dimanche 27 février prochain, l'horaire du dimanche sera quelque peu changé. De 4 h. 30 à 5 h., nous entendrons "Match intercités" et de 5 h. à 5 h. 30, "Conférence du Père Desmarais". Nous vous avertirons à une date ultérieure de l'heure à laquelle sera diffusé le "Commentaire de la Coopérative du Blé de la Saskatchewan", ainsi que le "Quart d'heure de Ete-Anne".

La St-Patrice

Enfin, rappelons que le 17 mars prochain, fête de la St-Patrice, l'émission "Trente minutes à Willow-Bunch" fera entendre une demi-heure spéciale, consacrée à la St-Patrice. Nous en profitons pour remercier ici tous ceux et celles qui nous ont écrit au sujet des programmes "amateurs" de Willow-Bunch. Nous espérons pouvoir, d'ici peu, vous en présenter régulièrement.

Ponteix

Election d'un marguillier

Le dimanche 13 février avait lieu une assemblée paroissiale pour élire un nouveau marguillier. M. Arthur Desharnais sortait de charge, après un terme de 3 ans. Mgr L. Lussier s'est fait un devoir de remercier M. Arthur Desharnais pour le bon service qu'il a rendu à la paroisse pendant son terme comme marguillier.

Le nouvel élu fut M. Elphège Privé, pour un terme de 3 ans. Nous le félicitons d'avoir été choisi à remplir cette digne fonction dans la paroisse.

Va-et-vient

Mlle Bibiane Anctil, de Régina, a passé deux semaines chez ses parents, M. et Mme Adrien Anctil.

MM. Charles Gauvin, Omer Gauthier, Jean Stringer et Emile Jodoin sont allés à Rochester, Minn.

M. et Mme Henri Chorel sont allés à Régina voir leur fille, Adèle, garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises; et leur fils, Marcel, étudiant à l'Université de Saskatoon, se rendait à Régina pour les rencontrer.

M. T. Aurat est allé à Moose Jaw voir son médecin.

Zenon Park

MM. Marc Marchildon et Simon Valois sont dans le moment dans leurs familles, en convalescence, à la suite d'accidents survenus à leur travail.

M. et Mme Gérard Leblanc recevaient, il y a quelque temps, la visite de M. et Mme Albert Joubert, de Hoey, Sask., frère et belle-soeur de Mme G. Leblanc.

M. Clément Godbout, de Marcelin, a passé dernièrement une semaine chez sa soeur, Mme Gérard April, et chez MM. Jean-Paul et Simon Ouellette; leur neveu, André Ouellette, de Marcelin également, était en même temps chez leurs soeurs et beaux-frères, frère et belles-soeurs, oncles et tantes, MM. et Mmes Alphonse et Eugène April et Ed. Ouellette.

M. et Mme Adelard Moyen sont revenus récemment de St-Boniface, après un séjour prolongé chez leur fille et gendre, M. et Mme Armand Hamoline.

Visite de M. Webster

Le mercredi soir 16 février, il y eut à la salle paroissiale une assemblée, dite d'agriculture, sous la présidence de M. Etienne Potié. L'orateur invité était M. Jim Webster, agronome du district, qui se fit un plaisir de répondre à toutes les questions posées; il a aussi parlé des différentes variétés de grain de semence enregistré et recommandé pour la région et la manière de procéder pour obtenir ce grain. M. Webster présenta 2 films très intéressants pendant la soirée, le premier concernant les sports, et le second se rapportant aux soins et à la préparation du bétail pour les expositions.

Un goûter fut servi après la réunion par l'organisation des Fermiers Unis.

Ça et là

L'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb s'est tenue le dimanche après-midi 6 février dans la salle Colombienne.

Une équipe de dames a participé au tournoi annuel de curling à Aylsham, au cours de la semaine du 14 février, et trois équipes mixtes ont pris part au bonspiel d'Arborfield, la même semaine.

Il fut décidé par les autorités du village, il y a 3 semaines, que la sirène se ferait entendre tous les soirs, à 9 h., pour signifier aux enfants qu'ils doivent entrer à leur foyer. Les parents se feront sûrement un devoir de faire respecter ces ordres afin de protéger leurs enfants des dangers de la rue.

Décès

Est décédé, le 10 février, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 75 ans, M. Joseph-Marc Lebel. Son épouse (née Marie-Laure Hudon) l'ayant précédé dans la tombe le 23 juin 1951, il laisse dans le deuil 2 filles, Mme Patrick MacMullin (Jacqueline), de London, Ont., et Mme Victorien Lortie (Carmelle); un fils, Jean, de cette paroisse; sa belle-fille, Mme Jean Lebel; ses beaux-fils, MM. Patrick MacMullin et Vic. Lortie. Lui survivent aussi dix petits-enfants, sa soeur, Marie-Louise, de North Adams, Mass., et ses beaux-frères et belles-soeurs.

Naissances

Le 18 janvier est né un fils à M. et Mme Frank White.

Le 23 janvier est né un fils à M. et Mme Marcel Leblanc.

Le 7 février est né un fils à M. et Mme Robert Hudon.

Le 9 février est né un fils à M. et Mme Edouard Ouellette.

Le 13 février est né un fils à M. et Mme Henri Poulin.

Nos malades

Etaient hospitalisés à l'hôpital Notre-Dame, du 12 janvier au 13 février: M. l'abbé Lemaire, J.-M. Lebel, Elva Laforge, Jos. Larmand, Elaine April, Victor Hudon, Mme Ubald Carrier, Mme Adrienne White et bébé, Mme Léo Poulin, Suzanne Poulain, Dennis Fawcett, Laurent Roy, Mme Eva Leblanc et bébé, Wilfrid Carpentier, Dollard Chabot, Martin Hébert, Roger Raby, Albert Chabot, Albani Lebel, Jean Moyen, Henriette Houle, France Duperreault, Mme B. Goyer, Mme Ed. Ouellette et bébé, Mme Robert Hudon et bébé, Georgette Hudon, Carol Courteau, Suzanne Meilleur, Mme A. Sigouin, Mme Henri Poulin et bébé.

Ont passé quelques jours, la semaine dernière, en visite à l'hôpital: Rév. Mère Marie-Tarcisius, Mère Provinciale des Srs de Notre-Dame de Chambriac, Mère Marie de la Trinité, supérieure de l'hôpital de Val Marie, et Sr Marie de Sales, de l'hôpital de Ponteix.

Partie de cartes bien réussie à Wolseley, le dimanche 20 février

WOLSELEY — Le dimanche 20 février avait lieu la partie de cartes organisée par M. et Mme Armand Langlois et leur groupe, comprenant les familles Gédéon Langlois, Owen Dubé, Roger Béliveau, Edwin Pitre, Eugène Laverdière, Bill Allen, Bill Grabowski, Emery Hébert, Harry Karpa, Camille Quintyn, Paul Vindevogol, Mme A. Laplante, MM. Albert Desfosses et Alex. Hébert.

Les divers prix allèrent aux suivants: cartes — 1ers, M. Marcel Souchotte et Mme John Schneider; 2èmes, M. Andrew Schneider et Mme A. Bonneville; consolation, M. Roger Béliveau et Mme F. Coueslan. Le prix d'entrée alla à M. Alex. Chay.

Au bingo, les gagnants furent les suivants: Mmes E. Couckyt, G. Zehr, Roger Béliveau, Owen Dubé et Ray Pollock, Mlles M.-T. Thériault (?) et Raymonde Beaulieu, MM. Laurent Langlois et Jos. Schneider.

• • •

Lundi eut lieu le souper des scouts et leurs papas. Nous remarquions trois nouveaux qui reçurent leurs uniformes, les jumeaux Eddie et Bobbie Gates et Roger Binat. La troupe scoute assistera à la messe, dimanche prochain.

Décès

M. Jos. Simport, de Régina, est décédé à l'hospice de Wolseley, à l'âge de 84 ans, et les funérailles eurent lieu mardi à l'église Ste-Anne.

Va-et-vient

Plusieurs amis de M. Bastian assistèrent à ses funérailles, à Montmartre, lundi.

M. et Mme Laurent Noëls allèrent aux fêtes en l'honneur de M. et Mme Lerminiaux, de Montmartre, qui célébrèrent leur 45e anniversaire de mariage.

Mme Emile Tourigny et Gérald visitaient MM. et Mmes Aurèle Legrand et P. Gauvin à Régina.

Mlle Florence Bonneville, de Régina, vint en fin de semaine chez ses parents.

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

DIRECTEUR: Maurice Dupasquier
Rédacteurs: Ghislain Gaudet et Louis Lepage
Chroniqueurs: Jacques Fafard et Maurice Denis

Académie et académie

"Ah! soda! tu as manqué quelque chose de bon ce soir, mon ami! Nos deux académies, française et anglaise, sont des plus intéressantes cette année!" Ainsi parlait un confrère qui s'y connait.

C'est l'idée générale de ceux qui y prennent part. On dirait que de bonnes résolutions ont été prises à cet effet. Quelle surprise lorsque nous sommes arrivés à la première séance de l'académie française! L'honorable conseil avait disposé les chaises de façon symétrique; tout était en ordre, attrayant.

Chacun s'efforce de rendre les réunions académiques de plus en plus profitables, vivantes, variées. Lucien Beaulieu nous fait un discours sur un sujet qui nous touche de près: "Les droits de l'étudiant". (On se demande s'il les a énumérés tous!) Lucien Pelletier fait preuve de talent oratoire en nous déclamant le long poème "Le Pêcheur de Pâques". Que dire de l'effort de mémoire que cela lui a demandé? Camille Piché captive notre attention avec sa déclamation "Discours manqué". L'enthousiasme et l'émulation concourent au succès. Nous sommes vraiment chanceux d'entendre d'éloquentes harangues, des discours bien fondés et ordonnés, rendus avec maîtrise et chaleur.

Sincères félicitations aux deux conseils et aux directeurs qui se dévouent beaucoup, et aux orateurs qui répondent généreusement à l'appel lancé.

VALERIUS

• • •

La St-Valentin

Cette année, comme d'habitude, les collégiens n'ont pas laissé passer inaperçue la fête de S. Valentin. A cette occasion, le bureau de Poste du collège est inondé d'un flot de lettres; sur les murs, on aperçoit, ici et là, deux petits coeurs transpercés d'une flèche: les cahiers des élèves en portent aussi. Cupidon laisse son sceau un peu partout.

D'où vient cette singulière coutume? L'encyclopédie nous apprend que la fête de ce saint n'a rien de commun avec les usages à la mode en cette circonstance. Cette célébration est d'origine païenne, remontant aux Grecs et aux Romains qui fêtaient, à cette époque de l'année, le dieu de l'amour, Eros ou Cupidon. C'est donc par une simple coïncidence que la St-Valentin, tombant à la même date, se trouve être le jour où l'on célèbre, à la manière moderne.... l'amour!

Maurice DUPASQUIER, Arts III.

• • •

Sports

Dernièrement, nos as, les Alouettes, se sont rendus à Gull Lake pour une partie de hockey. Ils sont revenus bien piteux après avoir subi une défaite de 11 à 4. Sans se décourager, ils sont repartis pour rencontrer les joueurs de Montmartre le samedi soir 12 février, et ceux de Sedley le lendemain après-midi. Cette fois, ils revinrent plus joyeux, remportant une double victoire de 7 à 5 et de 10 à 5.

Les Alouettes remercient les gens de Montmartre et de Sedley qui leur ont donné l'hospitalité à l'occasion de ce beau voyage. Ils espèrent que leurs adversaires ne leur en veulent pas trop! Ils les invitent à venir prendre leur revanche.

Ghislain GAUDET, Arts II.

• • •

Echos et potins

Des visages au large sourire, des chevelures soigneusement peignées, des rubans, en voulez-vous en v'là, des courses entre la chambre du Père Charest et le studio de photographie. Que se passe-t-il donc? On nous affirme que le portrait du conventum de cette année n'a jamais été égalé en beauté et ne le sera jamais, nonobstant les prophéties du Père Piédalue!

• • •

Onze heures du soir. Deux Pavillonnistes s'avancent dans la nuit sombre à une vitesse vertigineuse. Où vont-ils? On ne le sait...

L'aventure est maintenant connue. Leur course fut brusquement arrêtée lorsque l'un d'eux s'enfonça dans un tas de cendres. Le relevage fut long et pénible. Une chose certaine, c'est que l'accidenté fera le détour plus long la prochaine fois. N'est-ce pas, Maurice?

• • •

La belle température nous fait pressentir les beaux jours du printemps. Louis prétend même avoir vu ce matin une corneille sur le coin du gymnase. Mais, avait-il les yeux bien ouverts? Nous croyons que ses désirs le font voir trop loin dans l'avenir!

Willow-Bunch

Soirée intéressante et variée en faveur des terrains de jeux

WILLOW-BUNCH — Voici les gagnants au whist et au bridge, lors de la partie de cartes qui eut lieu le dimanche soir 6 février, au profit du Comité du terrain de jeux: Mme E. Fontaine et M. A. Prévost, Mme Philias Blais et Gérard de Laforest; Mlle Cécile Lautier et M. Bernard St-Yves, Mme F. Desjardins et M. Roger Duperreault.

Voici le programme qui fut exécuté durant la soirée:

Chant "Sérénade" de Tocelli, par M. Marcel Moor; au piano, Mme E. Fouquet, et au violon, André Rondeau.

Chant par les filles de l'école supérieure; au piano, Mlle Marguerite Fafard.

Choeur: "La patrie des hirondelles" et "Le coeur de ma mie", chantés par Marcel Mondor, Raymond Bouliane, Marcel Moor, André Rondeau, Gérard Duperreault et Robert Langlois, avec Laurent Mondor, comme directeur du chant, et Mlle Roséda Rondeau, au piano.

Accordéons et piano, par les filles Lautier.

Le président, M. Rosario Martin, remercia les assistants d'être venus à cette soirée. Le Frère Justinien, F.E.C., expliqua les avantages du Comité du terrain de jeux.

Un cadre en cuivre, donné par Mme Frank Bellefleur, fut gagné par M. Ernest Bonneau.

Nos malades

M. et Mme Henri Durand, accompagnés de M. et Mme Marcel Lavallée, sont allés à Moose Jaw, le 5 février, chercher leur fils, Ernest Durand, qui passa une semaine à l'hôpital pour traitements médicaux.

Le jeudi 10 février, M. Alphonse Martin, accompagné de sa mère, Mme Georges Martin, et de sa soeur, Mme L. Roy, allèrent à Moose Jaw, rendre visite à M. Georges Martin, qui est patient à l'hôpital depuis quelque temps.

M. L. Couture, accompagné de M. Gérard de Laforest, est allé à Moose Jaw chercher Mme L. Couture, qui passa quelques jours chez ses filles, Louise et Mme E. Pederson. M. L. Couture se rend à l'hôpital chaque semaine pour y subir des traitements médicaux.

Sont à l'hôpital actuellement: Mmes R. Gosselin, A. Brennen, F. Desjardins et W. Bracey, MM. Amédée Roy, Alcide Grégoire et Louis Laplante.

Ont quitté l'hôpital: Mmes S. Beausoleil et R. Taillon, Mlle Shirley Dosch et M. Remi Provost.

Mme W. Winslow est revenue de l'hôpital d'Assiniboia où elle fut patiente durant quelques jours.

M. Emile Fouquet est parti le vendredi 18 février à l'hôpital de Régina pour y subir des traitements médicaux.

Baptêmes

Le 13 février: Garry Alexander, né le 26 janvier, fils de M. et Mme Médéric Gaudry (Bernice Crawford). Parrain et marraine, M. et Mme Damase Gaudry.

Le 20 février: Paul-André, né le 8 février, fils de M. le Dr et Mme R. Taillon (Madeleine Deshayes). Parrain, M. le Dr André Lizaire; marraine, Mlle Brigitte Deshayes.

Cette année, Air-Canada achètera des avions pour $11,512,000

OTTAWA — Air-Canada projette de dépenser $18,000,000 pour l'achat de nouveaux avions et équipement en 1955.

La part la plus importante de ce montant, $11,512,000, servira à l'achat d'avions, a révélé le budget de dépenses en immobilisation de la société déposé aux Communes par M. John Dickey, adjoint parlementaire du ministre du Commerce, le très hon. M. Howe.

Le même budget était, l'an dernier, de $24,200,000, dont $14,164,000 pour des avions.

Le poste des avions est le seul qui soit considérable.

La compagnie a l'intention d'emprunter $11,900,000 des Chemins de fer Nationaux, de prendre $6,010,000 dans ses réserves pour dépréciation et $200,000 à même ses profits.

Soirée du Club canadien à Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT — Environ 200 personnes prirent part à la soirée du dimanche 20 février; 23 tables de jeu furent remplies. Voici les noms des heureux gagnants: dames — Mlle Bernadette Lemieux (101) et Mme Emile Blanchard (97); messieurs — M. Emile Blanchard (99) et M. Albert-L. Pagé (97). Le prix d'entrée alla à M. Pierre Le Mignon, récemment arrivé de Paris, France.

M. P. Legault était en charge des 6 parties de bingo et des cartes. Les autres gagnants furent: Mmes Jos. Duval, Augustine Sarrazin, Lorenzo Tessier et Audrey Stigen, MM. Emile Fauchoux, de Hoey, Wallace Carey, de Canwood, Lorenzo Tessier, de Bellevue, et Louis Forseille.

Mme M.-A. Corriveau, Mlles Aurélie Paulhus, Bernadette Lemieux, Angèle Blanchard et Thérèse Magnin servirent le goûter.

Va-et-vient

Le 24 janvier dernier, M. et Mme J.-B. Gaudet nous quittaient pour un long voyage de noces aux Etats-Unis, en automobile. Ils se rendirent jusqu'au Mexique et furent assez heureux de revenir avant les terribles tempêtes de neige qui sévirent dernièrement à travers les états de l'ouest. Parmi les villes qu'ils visitèrent, mentionnons: Los Angeles, San Francisco, Sacramento et San Diego, Cal., et Ti-Juana, Mexique. Ils visitèrent aussi plusieurs endroits intéressants dont la digue "Hoover", sur la rivière Colorado, dans le Nevada, le parc Balboa, à San Diego, et les villes de Las Vegas et Reno. A Passadena, Cal., ils s'arrêtèrent chez Mme E. Buckels (correspondante de Mme P. Robin, de Prince-Albert). Avant de rentrer chez eux, ils visitèrent aussi M. et Mme Stroham, de Calgary, Alta, ainsi que M. et Mme Raidy Tobler, d'Oyen, Alta, et des parents de Carlton, Sask. De retour ici, ils éliront domicile au numéro 436, 15e rue Ouest.

M. L.-A. Boileau est revenu d'un voyage d'affaires à Régina.

M. G. Brown a été accepté pour remplacer feu Jacques Jaspar comme syndic de l'école séparée, pour la fin du mandat de ce dernier.

Dumas

M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles catholiques et françaises, était de passage ici, le dimanche 6 février, et nous dit la messe le lundi 7.

Mme A. Boulet, sa soeur Céline, et M. André Bauche, de Storthoaks, se rendirent aux funérailles de la petite-fille de M. et Mme Alphonse Martin, décédée à l'hôpital de Saskatoon, le 16 février. Elle était âgée de 9 mois.

Nos malades

Mlle Fernande Blaise, qui était à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, est de retour chez elle.

La petite Patsy Lou McLean est aussi de retour chez ses parents.

Toutes deux sont en bonne voie de guérison.

Banquet annuel des étudiants du collège St. Thomas More

SASKATOON — Le samedi 12 février eut lieu, à l'hôtel Bessborough, le banquet annuel des étudiants du collège St. Thomas More. S. Exc. Mgr F. J. Klein et un grand nombre d'étudiants, ainsi que plusieurs prêtres des paroisses de la ville, le docteur Bernadine Bujila, doyenne des étudiantes de l'université, et l'invité d'honneur, M. le doyen J. F. Leddy, de la faculté des arts et des sciences de l'université de Saskatchewan, prirent part à ce banquet.

S. Exc. Mgr Klein récita la prière pour Sa Sainteté le pape Pie XII. Puis, M. Raymond Kutz, président des étudiants du collège, proposa le toast à Sa Majesté la Reine Elizabeth. Ensuite, M. Cecil Kaller, étudiant en 4ème année, proposa le toast aux professeurs du collège St. Thomas More. Le R. P. Basil Sullivan, C.S.B., principal du collège, y répondit.

Le toast aux finissants fut proposé par Mlle Hélène Ogle, étudiante en 2ème année. Elle remercia les finissants pour leur bon exemple, soit comme étudiants, soit comme citoyens chrétiens, et leur offrit au nom de tous des voeux de succès pour l'avenir. Mlle Joan Connolly, étudiante de 3ème année, exprima le regret des finissants de quitter leur "Alma Mater" et leur reconnaissance envers tous ceux qui travaillèrent à leur formation au cours de leur séjour à St. Thomas More, formation à laquelle tous promettent d'être fidèles.

Suivit un intervalle de musique. Mlle Lois Walshe, de Nipawin, exécuta deux solos de piano. M. Paul Fritz, étudiant de 2ème année, proposa le toast aux dames. En termes amusants, il décrivit la place des étudiantes dans la vie universitaire. Mlle Lottie Ziolkowski, vice-présidente de l'association de S.T.M., répondit d'une façon très aimable.

Nous avions le plaisir d'avoir avec nous, comme invité d'honneur, M. le doyen J. F. Leddy. Celui-ci adressa d'abord quelques remarques aux finissants qui prendront bientôt leur place dans le monde. Il leur rappela leurs devoirs envers Dieu, leur patrie et leur collège. Il les encouragea à rester fidèles aux principes religieux et philosophiques reçus au collège St. Thomas More. Au cours de son allocution, il montra clairement l'oeuvre des papes du dernier siècle et la grande influence de Sa Sainteté Pie XII dans la vie contemporaine.

CITE DU VATICAN — S. S. Pie XII a nommé S. E. le cardinal Carlos de la Torre, archevêque de Quito, Equateur, légat papal au Congrès eucharistique national de Costa Rica.

Ce congrès aura lieu à San Jose du 24 au 28 avril; il devait avoir lieu plus tôt mais on l'a différé à cause des troubles survenus dans ce pays.



Les élèves de l'Institut Collégial Provencher se sont récemment distingués en remportant le championnat au tournoi de 10 quilles des écoles supérieures, de même que le trophée H. B. Scott. Les membres de cette équipe apparaissent ci-dessus. De gauche à droite, à l'arrière: **R. Constant, R. Raiche, R. Marion, M. Champagne**; en avant: **Claude Normandeau, G. Beaulieu, R. Boyer** et **G. Bouvier.** (Cliché Free Press)

TRIBUNE LIBRE

Monsieur,

Un incident tragique survenu au début de l'année a contribué à réveiller l'attention des autorités provinciales qui, par la suite, visitèrent la prison de Brandon pour se rendre compte de la situation existante relativement à l'emploi des détenus sur une ferme adjacente à la prison. On se récria contre les conditions de rétribution faites à ces travailleurs: un repas, une collation, un paquet de tabac par jour. L'autorité provinciale, nous disions-nous alors, se devrait de visiter les bureaux de poste des petites villes du Canada... Elle trouverait là des conditions de salaires encore plus ridicules que celles susmentionnées. En effet, pour être 40 heures à leur poste chaque semaine, les maîtres de poste reçoivent $35.00 par mois, payables à tous les trois mois. C'est une abomination! La rémunération accordée à Brandon à certains individus qui paient par leur détention leur dette à la société est avantageusement comparable à celle que consent le gouvernement fédéral à ses maîtres de poste.

Et que dire des congés dont jouissent les prisonniers... Ils sont en ce sens mieux servis que le pauvre maître de poste qui doit être là les jours fériés de droit catholique (avouons cependant que les congés légaux lui sont donnés — ce qui revient à quelque 5 jours par année).

Autre point: d'après la loi de l'embauchage, un employeur doit payer à une employée au moins $2.00 par jour. Et le maître de poste... il suit loin en arrière avec son piètre salaire de $35.00 par mois pour 40 heures de service par semaine.

Le ridicule de cette situation ressort d'autant plus si l'on s'arrête à penser au coût élevé de la vie, au taux de l'impôt sur le revenu, aux taxes régulières, $420.00 par année pour tenir un bureau de poste! Quelle aubaine... en faveur du gouvernement; pour les pauvres employés, quelle condition ridicule en un pays comme le Canada!

MAITRE DE POSTE

FIN DE L'ESSAI "L'HEBDO REVUE"

A partir du 28 février, le supplément "Hebdo Revue" ne fera plus partie de la livraison de **La Liberté et le Patriote.**

La rédaction espère reprendre en peu de temps les pages traditionnelles du journal qui ont été supprimées lors de l'adhésion avec "Hebdo Revue", il y a un peu plus d'un an.

En attendant la réorganisation du journal, nous comptons sur la patience de nos lecteurs.

LA DIRECTION.

La consommation de la bière à Ste-Anne, Man.

Ste-Anne, Man., le 20 février 1955.

Monsieur le Directeur,

Au tableau des dépenses faites pour la bière à Ste-Anne paru dans votre journal du 19 février, vous permettrez bien, sans doute, une rectification qui semble s'imposer.

Il y a 9 localités bien comptées en dehors de Ste-Anne, mais voisinant son territoire, qui n'ont pas le privilège (!) de posséder d'abreuvoir et qui viennent au nôtre. Pour être juste, nous devons admettre encore qu'il s'en faut bien que ces localités soient toutes de nationalités étrangères. Dans les cinq autres, les meilleurs clients de la bière ne se comptent peut-être pas parmi les Canadiens français. La décence nous invite à taire les noms de ces localités.

Faut-il ajouter, monsieur le Directeur, qu'il y a une dixième localité, pas si éloignée de Ste-Anne, qui possède le bienheureux abreuvoir de bière, mais la religion un peu pharisaïque de ces braves gens les gêne fort chez eux, et ne les gêne plus du tout un coup rendus chez nous. Faut-il ajouter encore que sur le territoire de Ste-Anne il n'y a pas que des Canadiens français. Et ce serait une erreur encore manifeste de mettre à leur crédit toutes les dépenses pour bière faites par les gens de ce territoire.

N'oublions pas non plus les groupes de travailleurs du Trans-Canada, ceux de "l'Extra gang du C.N.", les ouvriers du Hydro, de Manitoba Telephone qui sont de fidèles abonnés de notre bar, et parmi lesquels les Canadiens français sont une infime minorité.

Bref, le quart des dépenses pour bière faites à notre hôtel sont-elles attribuables aux Canadiens français? Ceux qui sont sur les lieux et qui savent ce qu'ils disent répondront: non. Et le huitième seulement de ces dépenses serait le maximum attribuable aux Canadiens français de la localité.

Monsieur le Directeur, vous êtes cordialement invité à venir rencontrer notre hôtelier, M. U. Trudeau, et quelques notables de la place pour vérifier l'exactitude de nos renseignements qui veulent seulement éclairer vos lecteurs. Vous pourriez y apprendre aussi probablement que ceux qui se battent contre les salaires exorbitants et qui veulent bien par exemple le salaire familial prôné par les papes ne se recrutent pas parmi les fervents de la bière.

Respectueusement vôtres,

TROIS CITOYENS DE STE-ANNE.

★ ★ ★

N.D.L.R. —

Nous avons reçu au cours de la semaine qui vient de s'écouler 42 lettres au sujet de notre article relativement à la consommation de la bière au Manitoba français. Une seule — celle de Ste-Anne — nous reprochait notre attitude. Nous la reproduisons plus bas. Les autres nous priaient instamment de continuer notre lutte. Nous la continuerons.

1) Nous ne nions pas que les hôtels des centres français reçoivent une clientèle parfois étrangère à notre foi et à notre langue. Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier que les hôtels des centres anglais sont fréquentés également par un grand nombre de Canadiens français de toutes les paroisses du Manitoba.

2) Sur les neuf localités dont parlent nos correspondants, quatre sont en très grande majorité de langue française.

3) Quant à la dixième localité "à la religion un peu pharisaïque", elle reçoit à sa taverne du village local sa part de clients canadiens-français. Une visite à l'hôtel n'importe quel jour de la semaine, le samedi surtout, en convaincra qui que ce soit.

4) Les chiffres que nous avons fournis constituaient une moyenne de plusieurs années, et ne sauraient donc être sensiblement affectés par un influx subit de travailleurs de l'extérieur.

5) Nous regrettons d'avoir à rejeter l'opinion émise par nos correspondants relativement au pourcentage d'achats de bière qu'ils attribuent aux Canadiens français dans leur village.

6) Notre nouvelle ne voulait pas discréditer aucun groupe en particulier ni aucun individu. Nous nous sommes contentés de citer des chiffres. Nous tirerons les conclusions plus tard.

7) **La Liberté et le Patriote** n'est pas prohibitionniste, n'a pas l'intention de le devenir et ne favorise pas le retour aux lois d'inspiration janséniste. Notre hebdomadaire veut adopter à l'égard des boissons alcooliques une attitude inspirée par la doctrine de l'Eglise: la modération inspirée par la tempérance et, chez ceux pour qui la modération est impossible, l'abstention totale.

8) Nous ne comprenons pas ce que viennent faire les commentaires au sujet des salaires ajoutés en appendice à la lettre au rédacteur. Si nos correspondants veulent faire allusion aux salaires qui dans plusieurs centres français sont payés à des institutrices ayant 10, 15 et 20 ans d'expérience, nous regrettons d'avoir à dire que non seulement ils ne sont pas "exorbitants" — nous ne connaissons pas de centres où ils le soient — mais qu'ils n'ont rien de chrétien, de familial ou de papal. De grâce, ne prostituons pas ces mots.

9) Le problème de la consommation des boissons alcooliques existe à l'état aigu dans le Québec. — Qu'on relise la terrible prophétie faite à ce sujet par S. E. le cardinal Léger, en janvier 1954, que nous reproduisons plus bas. — Au Manitoba, il prend chaque jour des proportions plus considérables. Quand, dans une province comme la nôtre, il se vend en une année pour plus de $35,000,000 de boissons alcooliques, le problème nous semble assez grave pour arrêter notre attention. Ce n'est pas en taisant le mal que l'on aidera à l'extirper.

DECLARATION DE S. E. LE CARDINAL LEGER

"Si notre peuple ne contracte pas d'ici 10 ans des habitudes de tempérance et d'économie, il aura cessé d'exister! Notre peuple connaîtra les lendemains de la défaite si nous ne terrassons pas les deux ennemis qui l'attaquent en ce moment: l'intempérance et le jeu."

Près de $1,000,000,000

"Un peuple qui consomme près d'un milliard de dollars par année en spiritueux, poursuit le cardinal, et qui est trop pauvre pour se débarrasser des taudis, **pour perfectionner son système scolaire, pour améliorer les conditions de vie de certaines classes sociales est un peuple qui a signé son arrêt de mort!**

"Une ville dont la population se glorifie de posséder des milliers d'appareils de télévision et de voitures automobiles mais qui hésite à soutenir les oeuvres vitales de l'éducation, du culte et de la charité démontre qu'elle a perdu le sens des valeurs et que le sport et les plaisirs sont devenus plus importants dans sa vie que le travail et la prière.

Sérieuse mise en garde

"N'oublions pas que d'autres hommes qui n'ont pas notre foi et notre idéal pratiquent les vertus de sobriété, d'économie, de persévérance, de patience qui forgent les générations conquérantes. Les fils de la paresse, de l'intempérance et de la luxure pourront-ils conserver un héritage que les fils du labeur, de la compétence et d'une persévérante ténacité convoitent? Répondons à cette interrogation avant qu'il ne soit trop tard! Le temps n'est pas à l'hésitation, mais à l'action.

"Les combats qu'il faut soutenir pour défendre l'esprit chrétien sont nombreux et terribles. Le Royaume de Dieu est attaqué de toutes parts. Les luttes sont peut-être aussi difficiles ici que dans les pays où les évêques sont emprisonnés. Mais comme le général habile en stratégie, plaçons nos effectifs aux endroits menacés.

"Ces deux passions, l'intempérance et le jeu, sont des cancers qui détruisent les cellules vivantes de la société que sont les individus et la famille et par les plaies béantes qu'elles ouvrent au flanc de cette société s'échappent la force et l'épargne, ces deux éléments vitaux de toute société."

RIO DE JANEIRO — Parmi les personnalités qui ont annoncé leur participation au Congrès eucharistique international de Rio de Janeiro, qui aura lieu en juillet, on note le chancelier Adenauer, de l'Allemagne de l'Ouest.

Vient de paraitre

L'Unité chrétienne au Canada

La conversion des peuples ne doit pas se réaliser seulement en Chine, au Japon, en Amérique du Sud, aux Indes ou en Afrique. Elle doit se réaliser ici même au Canada. Le R. P. Irénée Beaubien, S.J., nous ouvre un chemin. Directeur du **Catholic Inquiry Forum,** centre de conférences pour les non-catholiques, à Montréal, il vient de publier **L'Unité chrétienne au Canada** (1). Ce petit livre nous fait voir à merveille combien les conversions sont réellement possibles ici, au Canada.

Situation des non-catholiques

La grande faiblesse de toutes les confessions protestantes, nous dit l'auteur, ce n'est pas autre chose que l'absence même d'une autorité dûment constituée, "voulue par le Christ, et capable d'interpréter **infailliblement** le dépôt révélé". Et bien que l'on puisse trouver au sein de la **United Church of Canada** et de la **Presbyterian Church in Canada** un véritable sens missionnaire, l'on doit avouer que les protestants convaincus se font de plus en plus rares, ce qui constitue l'aboutissement normal des premières prémisses posées par la prétendue Réforme du XVIe siècle. Quant au Mouvement oecuménique, symbole authentique d'une aspiration générale vers l'unité parmi les communautés chrétiennes non romaines, sa dernière réalisation fut **Le Conseil mondial des Eglises.** Formé en 1948 à la Conférence mondiale d'Amsterdam, ce **Conseil** s'est réuni une seconde fois, du 15 au 31 août 1954, à Evanston, Ill.; pourtant, ses efforts ne connurent pas le succès, surtout devant l'émiettement flagrant des confessions protestantes.

Moyens d'approche

Mais comment faut-il approcher les non-catholiques? Le Père Beaubien, ici, est très pratique. Tout en insistant sur l'importance primordiale de la prière et de l'exemple dans le mécanisme des conversions, il s'étend longuement sur les différentes méthodes d'apostolat. Et tout d'abord, il nous fait part de cette norme générale, extrêmement féconde mais qui pourra paraître excessive à plusieurs: "On a démontré qu'un appel direct aux non-catholiques, au moyen d'organismes établis spécialement pour eux, s'avère beaucoup plus efficace que tout appel indirect".

Parmi les organismes de ce genre, l'**Inquiry Forum** tient la première place. Principal facteur de conversion en ces dernières années, cette méthode consiste à offrir gratuitement une série d'environ vingt-six instructions à tous ceux qui désirent se renseigner sur le catholicisme: toute allure polémique mise de côté, l'on expose de façon objective les grandes lignes des croyances et des pratiques catholiques. Et beaucoup de non-catholiques, qui n'auraient jamais eu le courage d'aller sonner à la porte d'un presbytère, sont heureux de pouvoir se renseigner sans se compromettre. Ces cours durent généralement trois mois à raison de deux par semaine.

Mais cette méthode n'est pas l'unique moyen d'approche auprès des non-catholiques. Il y a aussi les chapelles roulantes ou **Trailer Chapels,** les services de cours par correspondance comme le **Confraternity Home Study Service** de St-Louis, Mis., et les Centres d'information comme le **Catholic Information Center** de New-York, dirigé par les Pères Paulistes, communauté destinée exclusivement à l'apostolat auprès des non-catholiques et dirigeant une Ligue de Prières pour les conversions, laquelle Ligue comprend plus de 100,000 membres. Et n'oublions pas les C.M.O.A. **(Convert Makers of America)**, de Los Angeles, Cal., cette grande organisation pour laïcs dont la seule obligation stricte des membres est d'écrire une lettre, chaque semaine, à un prêtre aviseur désigné par la direction: dans cette lettre, chacun raconte ses activités apostoliques et le prêtre, en réponse, envoie des avis appropriés.

Comme le souligne l'auteur, le laïc catholique a un immense rôle à jouer dans toute cette entreprise. Tout en se renseignant au besoin, il doit à tout prix répondre lui-même aux questions des non-catholiques: sans cette initiative personnelle, leurs recherches s'arrêteront-là. Et le Père Beaubien d'aboutir à ces conclusions à la fois si pratiques et si lucides: "Rien ne nous empêche, par exemple, de lancer et de maintenir nous aussi une Ligue de prières pour les conversions. Puis, ceux de nos diocèses où les non-catholiques sont nombreux ne devraient-ils pas avoir chacun leur Centre d'information, qui serait à la fois au service du clergé, des apôtres laïques et des non-catholiques désireux de se renseigner?

Paul CIMON, S.J.

(1) Avec lettre-préface de S. E. le cardinal Paul-Emile Léger. — Montréal, Editions Bellarmin, 1955, 79 pp., 19.5 cm.

En cas d'incendie, lorsqu'il est nécessaire de passer dans une pièce remplie de fumée, appliquez un morceau de gaze ou de tissu humide sur la bouche et le nez et rampez ensuite la tête aussi près que possible du plancher.

En Colombie Britannique

Séance récréative par les étudiants français de Vancouver, le mardi gras

VANCOUVER — Le 22 février, le soir même du mardi gras, les enfants de notre école ont assuré une magnifique séance récréative, dont nous donnons ici le programme. Cette soirée traditionnelle du mardi gras était organisée, comme d'habitude, par le Cercle canadien-français. On ajouta au programme un splendide film sur Pie X, le Pape de l'Eucharistie, récemment canonisé.

Programme

Saynète: "Toto est malade". Personnages: Henri Abgrall, Elizabeth Rambo, Claude Boutin.

Récitations, par les élèves de 1ère année. Ces deux numéros exécutés par les petits avaient été préparés par leur institutrice, la Rév. Sr Marie-Reine-du-Cénacle, s.c.i.m.

Saynète, par les élèves des 2ème et 3ème années: "Le petit Chaperon Rouge". Personnages: Marie-Thérèse Fedyk, Hélène Momot, Raymond Chouinard, Claudine Delavault, Adélina Chouinard, Eva-Marie McDougall. Sous la direction de leur institutrice, la Rév. Sr Ste-Joanna, s.c.i.m.

La contribution des élèves des 4ème et 5ème années comprenait:

Chant: "Légende canadienne".

Saynète: "La belle au bois dormant". Personnages: Ian McDougall, Léo Leduc, Cécile Viens, Claude Boisvert, Jacqueline Ste-Croix, Claudette Boutin, Lynne Lawrence, O'Nil Lefrançois, Wayne Macht, Gloria Escaravage; Carole-Anne Teite, Norma Fox, May Lawrence et Janice Wogan.

Directrice: la Rév. Sr St-Norbert-Marie, s.c.i.m.

Les élèves des 6ème, 7ème et 8ème années terminèrent le programme en présentant une saynète sous la direction de leur institutrice, la Rév. Sr Ste-Louise-de-Savoie, s.c.i.m.

"Pinocchio". Personnages: Roland Boisvert, Yvonne Seale, Alice Baby, Bertrand Lefrançois, Patricia Clegg, John Lawrence, Michael Kelly; Linneal Audette, Carole-Anne Gagnon, Janet Escaravage, Joanne Jacobs, Léna Delisle, Gloria Bougie, Jane Campbell, Louise Lawrence, Jacqueline Baril, Alberta Orr, Neda Jaremovic et Anita Viens; Patricia Hartley, Lucille St-Cyr, Richard Goulet, Robert Dubé, Edward Dolby et Ronald Macht.

Soirées

Une soirée de variétés musicales a été organisée le 20 février au profit de notre école par M. Raymond Lambert.

Le vendredi 18 février, à la salle de bal Peter Pan, eut lieu la soirée annuelle organisée par les jeunes de notre groupe d'A.J.C., à l'occasion de la St-Valentin.

Radio française

Le lundi 31 janvier, au poste CKNW, ce furent les élèves des écoles de Lourdes et de Fatima, Maillardville, qui assurèrent le programme français. Après le thème d'ouverture "Chantons la Bonne Chanson", on exécuta: "Au clair de la lune", "Savez-vous planter des choux", "Il était un petit navire", "Plantons la vigne", "Margoton", "Cadet Roussel" et "Frère Jacques". Tous ces chants de notre inépuisable folklore furent bien rendus et, nous l'espérons, goûtés à leur vrai mérite. Les élèves de langue anglaise, à qui la soirée était dédiée, se plurent à exprimer leur appréciation et leur admiration. M. Faucher et M. Finnigan dirigeaient l'exécution. Ce dernier était annonceur. Mme Finnigan accompagnait au piano.

A l'émission du 7 février, les artistes en vedette furent M. Léger Dubé, qui chanta "Le Crucifix" de Faure, en duo avec M. Léger Legault; Mme Pauline Thompson, qui exécuta le chant "Brise des nuits"; Georgiana Graham, qui chanta "La vie en rose", avec accompagnement de Mme Amanda St-Cyr. Annonceur: M. Roger Montpetit.

Le 14 février, un intéressant programme, gracieusement fourni par le poste CHFA d'Edmonton, mettait en vedette les orchestres parisiens de Ray Ventura et Jacques Elian. Le programme fut présenté par Mme Françoise Marchand.

"N'oubliez pas d'être aux écoutes, tous les dimanches, à 10 h. 10 du soir, au poste CKNW, pour le programme "Ecoutez-nous". Voilà l'invitation que fait en terminant l'annonceur de notre seul programme français en Colombie. Nous voudrions en faire une exhortation pressante à tous nos lecteurs de la Colombie. Là comme dans les autres domaines: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre". Si nous ne nous intéressons pas à nos propres problèmes, nous commettons un acte d'indifférence ou de lâcheté qui prend le caractère d'une trahison. Nous dilapidons l'héritage français amassé pour nous par nos aïeux, au prix de leurs luttes, de leurs travaux et même de leur sang.

Sooke

Le 13 février, en l'église Ste-Rose de Lima de Sooke, fut baptisée Marie-Françoise-Pierrette, septième enfant de M. et Mme Jules Lavertu, de Sooke Harbour House.

Assistaient à la cérémonie: S. Exc. Mgr J. Charbonneau, M. l'abbé J.-P. LeSann, ancien curé de Carlton, Sask., Mgr Pierre, de Saskatoon, M. l'abbé J. Connoir, le R. P. O'Brien, curé de la paroisse, M. et Mme Arthur Lavertu, grands-parents de l'enfant, et Mlle Cécile Lefebvre, sa tante maternelle, ainsi que M. et Mme Georges Cagnat et M. et Mme Maurice Nolin, de Victoria, et M. et Mme R. Blouin, de Sooke.

Le parrain et la marraine furent Charles et Rose-Marie Lavertu, frère et soeur de l'enfant.

Pour célébrer cet événement, un délicieux goûter et une réception eurent lieu auxquels prirent part une vingtaine d'invités, au nombre desquels se trouvaient les personnes mentionnées ci-dessus.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par une abonnée en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il. 43-714-47P.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLI—No 48

Pour telephoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.05 franco 132-T.F

HOMME OU FEMME DEMANDE pour vendre nettoyeur liquide pour fenêtres de maisons, vitrines de magasins, vitres d'autos, etc. Généreuse commission permettant de faire commerce de gros et de détail. Ecrire à W. Fortin, 524, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, P.Q. 47-791-52P.

ON DEMANDE A LOUER — Cultivateur cherche ½ ou 1 section de bon terrain sans pierres. Ecrire à Nicolas Holub, C.P. 101, Paddockwood, Sask. 47-816-49P.

A LOUER — Belle chambre garnie, pour monsieur seul. Téléphone, cuisine, salle de bain. S'adresser à 62, rue Taché, St-Boniface. Téléphone: 42-8100. 47-796-48C.

A LOUER — Suite de 2 pièces meublées. S'adresser à 273, rue Eugénie, Norwood. 47-797-49C.

A LOUER — 1 chambre non meublée, facilités pour faire cuisine. S'adresser à 193, rue Notre-Dame, St-Boniface. 47-794-48C.

A LOUER — Grande chambre meublée; toilette privée. Facilités pour faire cuisine. Maison moderne et tranquille, près hôpital St-Boniface. Téléphoner à 20-5381. 46-826-48C.

A LOUER — 1 chambre meublée, homme célibataire de préférence. Pension si désirée. S'adresser à 269, rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. 20-7649. 47-799-48C.

A LOUER — 2 grandes chambres propres, non meublées; sur plancher de salle de bain; près de l'autobus. S'adresser à 386, rue Deschambault, St-Boniface. 48-824-50C.

A LOUER — Suite de 2 pièces brochée pour poêle, armoires, évier, salle de bain; entrée privée S'adresser à 244, rue Kitson, Norwood, après 5 h. 48-823-48C.

Corsetière Spencer

Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure, pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4559. 125-T.F

Pas de cheveux gris . . .

si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite,

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

A.-J. Bruyère
Boite 123, WINNIPEG, Manitoba

La "Norwood Jewellers"

Marion et Taché, St-Boniface

Téléphone 20-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijouteries notre spécialité.

ARHUMA

Douleurs RHUMATISMALES

Pourquoi vous résigner à souffrir

sans avoir essayé ARHUMA? Des milliers de gens sont heureux de l'avoir connu. ARHUMA est une formule médicinale très efficace pour soulager les douleurs rhumatismales, sciatiques, arthritiques, nevritique, la goutte, la névralgie, le lumbago, les douleurs musculaires.

ARHUMA PROCURE UN SOULAGEMENT PROLONGE. Faire usage d'ARHUMA ne coûte que 25 sous par jour.

Traitement de 24 jours d'Arhuma: $6.00 plus 43 sous pour malle

Arhuma Medicine Reg'd
Docteur J.-E. ST-PIERRE prop.
C. P. 115, AMOS Qué.

Maintenant! Mesdames!



Faites-vous donner votre permanente de 1955 maintenant au

Salon de Beauté Golden

Nouvelle ondulation à froid 1955 — la permanente naturelle durable — selon les modes les plus récentes de Paris, New-York et Hollywood

Prix régulier, $15 à $20 pour SEULEMENT **$5.00**

avec une bouteille de parfum exquis de France, GRATUITE

Pas de rendez-vous nécessaire

Amenez votre famille au

Golden Beauty Salon

St. Mary's et Hargrave Winnipeg

A une rue au sud de la station des autobus, vis-à-vis la cathédrale Ste-Marie

Ouvert toute la journée le samedi

Nous parlons français

A LOUER — 3 pièces non meublées, de préférence pour couple qui travaille. S'adresser à 197, ave Ferndale, Norwood. Tél. 42-2175. 48-822-49P.

A LOUER — Suite de 2 pièces; salle de bain et entrée privées. Place Cabana. Téléphoner à 93-8721. 48-821-48C.

A LOUER — 3 pièces non meublées, à Norwood. Téléphoner à 20-7366. 48-820-48C.

A LOUER — Grande chambre meublée. Téléphoner à 23-4654. 48-819-48C.

A LOUER — Suite de 3 pièces non meublées, près autobus. S'adresser à 505, rue Ritchot, St-Boniface. 48-818-48C.

A LOUER — près hôpital: suite de 3 pièces; évier, armoires, brochée pour haute tension; entrée privée. Libre le 1er avril. S'adresser à 159, rue Bertrand, St-Boniface. 48-817-48C.

A VENDRE — 3 petits chiens Chihuahua de 3 mois, à prix très raisonnable. Ecrire à C.P. 25, St-Jean-Baptiste, Man. 48-825-48P.

A VENDRE — Belle voiture d'enfant (chromée). — Beau parc pour bébé. — Table et banc de salon en érable. — Grande échelle double, 24'.— Beau fusil Stevens (pour canards). — Beau fusil calibre 22, avec télescope. S'adresser à 62, rue Taché, Norwood. Tél. 42-8100. 47-809-T.F.

MAISON A VENDRE — Près hôpital 9 pièces. Planchers de bois dur. Chauffage à l'huile; air climatisé. Garage 18 x 22. Isolé. Prix, $11,500.00 comptant. S'adresser à 186, boulevard Dollard, St-Boniface. 565-T.F

BEAU LOT A VENDRE — Largeur 66'; frontage 74.7' entre le Highway 75 et la rivière Rouge; longueur environ 500'; dans l'un des plus beaux sites du village de St-Norbert. S'adresser au numéro 3386, St-Norbert (en face de Cloutier Motors). 45-764-50C.

A VENDRE — Maison de 8 pièces avec soubassement en ciment à la grandeur. Etable, 6 acres de terrain. Dans village de St-Jean-Baptiste. Ecrire à Boite 747, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 44-747-48P.

A VENDRE

Belle maison en stuc, 10 pièces (2 salles de bain); chauffage à l'huile; beau garage; lot de 50' sur 125' de profondeur. Complètement meublée; meubles modernes. Le 2ème plancher se loue actuellement à $75.00. Visite le mercredi et le samedi, de 6 h. à 9 h. Prix, $18,300.00. Ecrire à Boite 770, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 45-770-48C.

A VENDRE

Belle voiturette de bébé (chromée), valeur $65.00 pour $35.00
Beau parc pour bébé, valeur $15.00 pour $7.00
Table de salon en érable, valeur $90.00 pour $70.00
Banc en érable, valeur $30.00 pour $20.00
Grande échelle, valeur $30.00 pour $20.00
S'adresser à 62, rue Taché, St-Boniface. Tél. 42-8100 45-769-48C.

A VENDRE

Grande maison actuellement en construction au centre de St-Boniface, dans nouveau district moderne. Salon de télévision 32' de longueur — même genre que maison "Cobalt" raflée l'automne dernier, même architecte: Nikola M. Zunic.

S'adresser à
J.-E. BEAULIEU
387, Place Gaboury, St-Boniface (une rue au sud de Place Cabana)
Téléphone 23-4656
47-813-T.F.

A VENDRE

Maison avec 2½ acres, valeur spéculative, située dans district scolaire de St-Boniface, service d'eau, bonne rue, maison 4 pièces. Prix, $6,000.00, demi comptant.

Chemin Dugald, un acre avec bonne maison au prix de $5,000.00; $3,000.00 comptant.

District sud-est, dans district scolaire de St-Boniface, 1 acre et ¼, maison 5 chambres. Prix, $3,500.00.

HENRI D'ESCHAMBAULT LTEE
136, ave Provencher, St-Boniface
Téléphones 20-1137—38
48-828-50C.

A VENDRE

Arbres fruitiers greffés. Arbres et arbustes d'ornement. Fraisiers Framboisiers certifiés. Fleurs vivaces et annuelles. Plants de légumes.

Catalogue bilingue gratis.

LA MAISON ST-JOSEPH
Otterburne, Man. Horticulture. T.F.

PIANOS A VENDRE

Aussi appareils de radio et de télévision

Agents pour orgues Minshall

Adressez-vous à M. Jean Carignan représentant français chez

J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
angle des rues Edmonton et Graham

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg Tél.: 3-7258

Louis Matile & Fils
Horlogers suisses
238, rue Main, Winnipeg, Man.
(Vis-à-vis Consolidated Motors Co.)
Téléphone 92-6625

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes ou commerces,
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones:
Bur.: 20-8023 — Rés.: 42-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.

ou

HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un regal pour toute la famille!
Notre spécialité
LE POULET FRIT
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone 92-1076



De **Marcel Bonin**, que l'on voit ci-dessus, voici ce que dit Jack Adams, gérant général de la N.H.L. de Detroit: "Il ne sait pas lancer comme il faut, ne peut saisir une passe et reçoit trop de punitions stupides, mais il est merveilleux". De fait, c'est à Bonin que la N.H.L. de Detroit doit son ascension à la deuxième place. Au cours de sa deuxième saison avec la N.H.L., il a enregistré 27 points, soit 12 buts et 15 assistes. (CPC)

A VENDRE A OTTERBURNE — Magasin général avec grand logis très moderne; centre de culture mixte. Puits artésien. Près église et excellente école avec classes supérieures sous la direction de religieuses. Bon chiffre d'affaires. Prix: bâtiments et aménagements, $14,000.00. S'adresser à J.-H. Turenne, Otterburne, Man. 655-T.F

A VENDRE — 2½ milles au sud-ouest de St-Norbert, lot 75, Waverley Rd. — Ferme de 285 acres, toutes en culture. Grande maison neuve moderne; garage adjoint; électricité et téléphone. Bonne écurie et plusieurs autres bâtiments. En plus, outillage de ferme complet, tout neuf. Denis Kenny, exécuteur du testament, St-Germain, Man. Téléphone (entre 8 h. a.m. et 7 h. p.m.): 20-8804. 47-801-48C.

A VENDRE — Belle maison de stuc, 10 pièces (2 salles de bain), chauffage à l'huile; beau garage; grand lot; complètement meublée, mobilier moderne. 2ème plancher se loue actuellement à $75.00. Visible tous les jours. Prix, $18,500.00. S'adresser à 62, rue Taché, Norwood. 47-812-T.F.

A VENDRE — Garage, salle de montre, stock, outils, pompes à essence. Dans village canadien-français, bon district du Manitoba. Travail à l'année ronde. Vendra propriété immédiatement, à bon marché, pour raisons de santé. Ecrire à Boite 811, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 47-811-48C.

A VENDRE à St-Claude: 2 édifices adjacents mesurant approximativement 22' x 22' et 22' x 30'. Pour inspection, voir Mme G.-L. Burgoyne, Hôtel St-Claude, ou écrire à Mid-West Produce Co., 260, rue Princess, Winnipeg. Vente rapide désirée: une offre raisonnable sera acceptée. 47-810-49C.

ON DEMANDE A ACHETER un bungalow de 4 ou 5 pièces, à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. Ecrire à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 651-T.F

AGENTS DEMANDES — Agents avec expérience dans la vente à domicile demandés pour vendre la plus importante ligne de chaussures coussinées au Canada. Equipement de vendeur gratuit. Notre catalogue illustre plus de 200 modèles pour hommes, femmes et enfants, ainsi qu'un assortiment complet de chaussures de travail avec caractéristiques exclusives. Commission intéressante. L'agent qualifié travaillant entre 4 et 8 heures par jour peut augmenter ses revenus de $90.00 par semaine. Ecrivez aujourd'hui même à CHAUSSURES CONCORDIA, Dept. M-3, 1980-82 est, rue Ontario, Montréal 24, P.Q., ou à CHAUSSURES CONCORDIA, Dept. M-3, 226 rue Bay, Toronto 1, Ont. 46-771-50P.

Agents demandés partout au Canada pour vendre le célèbre rasoir électrique suisse "RIAM", le premier et le plus perfectionné au monde et le seul qui rase et tond à la perfection, grâce à ses deux têtes de coupe totalement differentes.

RIAM (Canada) LTEE
345, rue Craig est, Montréal 18, P.Q. T.F.

THE LITTLE GALLERY
396, ave Notre-Dame, Winnipeg
Pour de plus beaux cadres à des prix plus raisonnables, adressez-vous à
M. Norman Charbonneau
prêt à vous servir en tout temps
TELEPHONE 92-4620

J.-A. TRUDEL
COMPTABLE PUBLIC
- Tenue de livres
- Préparation de Rapports Financiers et de Déclarations d'impôts sur le Revenu

Bur.: 515, ave Ellice — Tél.: 3-1010
Rés.: 713, ave Elgin — Tél.: 74-8102

C. R. DUFAULT LIMITED
ENTREPRENEURS
CHAUFFAGE — VENTILATION PLOMBERIE
Tôle - Foyers mécaniques - Planchers en tuiles asphaltées - Climatisation - Plomberie - Toitures
677, rue St-Joseph, St-Boniface
TELEPHONE 20-2505

STAR STORAGE
Demenagement
Local ou eloigné n'importe où
Entreposage
Entrepot moderne, propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Allied Lines North American
TELEPHONE 92-2951
Angle Edmonton et St. Mary, Wpg 643-T.F

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto.

FIN DE L'ESSAI "L'HEBDO REVUE"

A partir du 28 février, le supplément "Hebdo Revue" ne fera plus partie de la livraison de **La Liberté et le Patriote.**

La rédaction espère reprendre en peu de temps les pages traditionnelles du journal qui ont été supprimées lors de l'adhésion avec "Hebdo Revue", il y a un peu plus d'un an.

En attendant la réorganisation du journal, nous comptons sur la patience de nos lecteurs.

LA DIRECTION.

Au Sacré-Coeur

HISTORIQUE DE L'ECOLE

A l'occasion du jubilé d'or de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg qui coïncide avec celui de l'école dirigée par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, sur la demande du comité central de l'organisation des noces d'or de juin prochain, nous levons le voile sur certains détails de la vie de la Communauté qui est encore à l'oeuvre . . .

Nous vous ferons pénétrer dans les chroniques où se trouve inscrite l'historique de l'école depuis sa fondation jusqu'à l'heure actuelle. Comme la vie des religieuses est intimement liée à celle de leurs élèves, vous connaîtrez et les joies et les labeurs et l'enthousiasme du début, les succès et les luttes de celles qui verront couronner d'or cinquante années d'enseignement.

Trois premières religieuses

A la date du 7 septembre 1905, la chroniqueuse relate les faits suivants:

"Les Canadiens français de Winnipeg, disséminés çà et là sur divers points de la ville, conservaient l'espoir de s'unir et de former un jour une paroisse distincte: voilà leur projet réalisé, grâce au zèle et à l'initiative de leur dévoué pasteur, le R. P. Xiste Portelance, O.M.I., récemment appelé d'Ottawa pour la direction de cette entreprise. Notre mère générale acquiesçant à son désir, envoie trois religieuses pour la direction de la nouvelle école: Sr Bernard de la Croix, supérieure, et Sr Marie-Caroline enseigneront la classe; Sr Marie-Cordule aura le soin de la cuisine.

"La nouvelle construction, frappée par la foudre au mois de juin dernier, est inachevée; il nous faut alors mendier l'hospitalité, le R. P. Cahill met à notre disposition la salle de concert et une autre classe dans l'école Ste-Marie. Aujourd'hui, jour de l'ouverture, nous inscrivons 65 élèves sur le registre, le R. P. Portelance et notre bonne mère provinciale, Mère Angélique de Marie, président à leur arrivée."

Ce n'est donc que le 28 octobre que les soeurs s'installeront définitivement dans l'édifice non terminé qui sert à la fois d'église et d'école. A la date du 28 octobre nous lisons:

"Nous acclamons ce jour avec allégresse; maintenant, nous sommes chez nous, tel est le refrain que nous redisons ce soir avec la joie qui fait vibrer nos coeurs en ce moment. Notre résidence se compose de six appartements; une grande cuisine, un réfectoire servant à la fois de communauté tant que l'église ne sera pas terminée, un parloir, une salle de communauté convertie en chapelle temporaire pour les paroissiens, un dortoir, une chambre pour la supérieure. Nous avons trois classes à notre disposition, les deux premières salles seulement sont occupées, la troisième est destinée aux exercices de chant, de solfège pour les membres de l'Union Chorale, les membres des diverses sociétés auront leurs réunions dans cette classe. Tous les appartements sont vastes, bien éclairés, bien chauffés; nous n'avons pas, il est vrai, tout le confort d'une ancienne fondation, mais dans notre grande pauvreté, nous sommes joyeuses et contentes d'être chez nous."

Il est intéressant de savoir que Sr Marie-Caroline vit encore dans notre couvent de Key West, en Floride, et que Sr Marie-Cordule est actuellement à notre Maison-Mère d'Outremont.

(A suivre)

Au Club du Sacré-Coeur

Equipe	G.	P.
Canadian Publishers	4	2
Guertin Frères	4	2
Air Liquide	3	3
Bijouterie Bourbonnais	1	5

Records de la semaine:

H 1 P —	D. Bourbonnais	221
	J. Gosselin	221
H 3 P —	D. Bourbonnais	550
H 1 P —	Air Liquide	904
H 3 P —	Air Liquide	2456

L'école Queen Elizabeth est rasée par le feu

ST-NORBERT — Tôt dans la soirée du mardi 22 février, un incendie d'origine inconnue détruisit de fond en comble l'école Queen Elizabeth, sur l'ancienne route 14, à quelque 4 milles au sud de St-Norbert. Les pompiers appelés sur les lieux parvinrent à épargner une résidence privée située non loin de l'édifice scolaire.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne de 6 pièces; chauffage à l'huile. Près écoles. Prix, $11,500.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 5 pièces; près basilique. Prix, $10,500.00.

St-Boniface — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00; comptant requis, $1,200.00.

Norwood — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00.

Norwood — Maison moderne de 7 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $10,000.00.

St-Vital — Cottage de 4 pièces. Prix, $4,000.00.

St-Vital — Maison de 4 pièces et 5 acres de terrain. Prix, $3,800.00.

St-Norbert — Cottage moderne de 4 pièces. Bel emplacement. Prix, $4,700.00.

Près de Winnipeg — Dans village canadien-français — Magasin général et logis moderne de 5 pièces. Chiffre d'affaires: $28,000. Loyer, seulement $50.00 par mois. Prix, $8,500.00.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
48-829-48C.

FRANK SIMONITE LIMITED
202, édifice Norlyn
309, rue Hargrave, Winnipeg, Man.
A VENDRE

Rue Dubuc — Duplexe de 8 pièces; soubassement à la grandeur. Chauffage à air chaud. Près église et écoles. Prix, $8,500.00, à termes.

Près Holy Cross — Bungalow de 5 pièces avec soubassement. Chauffage à l'huile. Planchers de chêne. Très bien décoré. Prix, $7,900.00, à termes.

Rue Eugénie, Norwood — Bungalow de 5 pièces; 3 chambres à coucher; soubassement à la grandeur; chauffage à l'huile. Près écoles et moyens de transport. Comptant requis, $3,500.00, balance facile.

Rue Kitson, Norwood — Maison de revenus de 6 pièces, entièrement moderne; planchers de chêne; 2 cuisines d'été à l'arrière; véranda vitrée. $7,300.00, à termes.

Boulevard Dollard — Maison de 4 pièces, 3 en bas et 1 en haut; soubassement à la grandeur; chauffage à air chaud; garage. Près école et moyens de transport. Joliment decorée. $6,300.00, à termes.

Grande maison de 12 pièces, dans village canadien-français près de Winnipeg. Complètement moderne. Garage 42' x 50'. Revenus par mois: $650.00 provenant de contrat de téléphone. 2 grands lots. Se paierait en revenus en 2 ans. Pour vente immédiate. Prix comptant, $12,000.00.

Téléphoner à M. N. Bernier: 92-6170
Résidence: 93-9984
48-827-48C.

Mariage

LEPAGE—TRUDEL

En l'église paroissiale, le samedi 12 février, à 10 h., Mlle Cécile-M. Trudel, fille de M. et Mme J.-Armand Trudel, de 713, ave Elgin, épousait M. Paul-J. Lepage, fils de M. et Mme Emile Lepage, de 741, ave Elgin. Le R. P. F. Beaulieu, O.M.I., vicaire, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée portait une longue robe blanche de satin avec jupe bouffante et boléro de dentelle. Elle était coiffée d'une couronne ornée de paillettes qui retenait un voile court. Son bouquet était de roses rouges.

Mlles Thérèse Faucher et Lilliane Lepage étaient filles d'honneur. Elles avaient des toilettes de tulle jaune et vert pâle, respectivement, et tenaient des bouquets d'oeillets roses.

M. James Kirkhope était garçon d'honneur et MM. Denis Beaulieu et Russell Eastoe agissaient comme huissiers.

La petite Doris Trudel était bouquetière.

Au cours de la cérémonie, Mme L. Patenaude fit entendre des cantiques appropriés. Elle était accompagnée à l'orgue par Mme G.-M. LaFlèche.

La réception eut lieu en la salle Guertin. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage aux Etats-Unis. Pour la circonstance, la mariée portait un costume de laine beige avec accessoires bruns et une jaquette de fourrure.

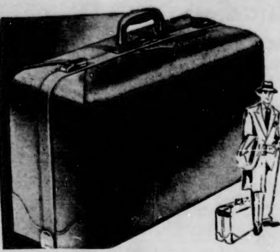
A leur retour, M. et Mme Lepage résideront à Winnipeg.



Voici le nouveau propriétaire du "Globe & Mail" de Toronto, **R. Howard Webster**, financier de Montréal. Son offre, faite aux exécuteurs de la succession de feu C. George McCullagh, ex-propriétaire, fut, croit-on, de $10,900,000, soit la plus haute des 11 soumissions reçues pour l'acquisition du journal. Cette acquisition comprend, en outre, celle de l'édifice William H. Wright, qui est, dit-on, l'établissement journalistique le plus moderne du Canada. Dans son message au rédacteur en chef actuel, Oakley Dalgleish, M. Webster dit: "Je n'ai nullement l'intention de faire aucun changement au journal. C'est le meilleur du Canada". (CPC)

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 92-7125 ou 42-5254
T.F

Vous désirez acheter une maison?
Venez voir une vaste collection de PHOTOS EXHIBEES DE MAISONS A VENDRE AVEC PRIX INDIQUES
Dans Winnipeg et les faubourgs
à 296, RUE SMITH SUD
un bloc à l'est d'Eaton
Téléphone: 93-3434
Four Provinces Investment Co.
Louis Hebert — téléphone: 42-6094
Membre du Winnipeg Real Estate Board et du Winnipeg Co-op Listing Service
47-802-50C.



Devez-vous voyager?

Le sac de voyage Gladstone — Le cadeau le plus pratique pour l'homme qui voyage!

Il a été désigné pour être commode et a été fabriqué pour être durable. Le "Gladstone" est un sac pour homme, et ses lignes sont bien masculines. Fini uni ou maroquiné sur cuir fendu, côté grain de qualité, en de riches teintes de tan, brun ou noir. Il est muni d'une cloison au centre et d'un cintre pour suspendre les complets sans pli, dans un espace restreint. Se ferme solidement avec serrure centrale et deux fermoirs de sécurité. Genre aussi avec boucle et courroies. (Non illustré.) Venez voir les sacs Gladstone au rayon des articles de sport chez Eaton. Chacun .... **24.95 à 42.50**

THE T. EATON Co LIMITED

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous voilà bel et bien en plein carême. Temps de prière, de récollection, de mortification et de grâces spéciales.

Qu'il nous soit tout de même permis de jeter un dernier regard nostalgique sur notre belle soirée du Samedi Gras. Notre fameux organisateur, le Frère Conférencier W. St-Laurent, s'est surpassé en l'occasion. Musique, danses, lunch genre buffet, surprises — tout était de premier ordre. Et les jolies et aimables dames donc!

Nombreux assistants

Parmi les 150 assistants l'on remarquait dans la belle salle Guertin la présence du R. P. F. Bertrand, S.M., chapelain du Conseil, du R. P. I. Joyal, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, du Député d'Etat, Frère J. Guay, ainsi que celle de bon nombre de visiteurs des campagnes environnantes. Tous se sont bien amusés dans une atmosphère de franche gaieté.

Un grand merci à nos organisateurs pour cette belle soirée bien réussie.

Çà et là

Mais, passons. Passons au déluge, hein, Gus? Mais quel est ce bruit clinquant que l'on entend dans le soubassement? Chut! C'est notre aumônier en train de s'enrichir avec ses "vides". Et dans quelle partie du sous-sol? Ah, bien, voilà; la question n'a pas été tirée au clair.

Notre exécutif étudie l'idée de percevoir des fonds pour les dépenses en dehors de l'ordinaire. Les suggestions des membres Chevaliers à ce sujet seront étudiées avec soin.

Craintes, appréhensions

Un espion chuchote que l'après-midi même de notre soirée du Samedi Gras, trois Frères d'un autre Conseil parlaient assez fort. Question d'examiner la salle du bas. Georges et ses copains jasaient à la salle du haut. Et quels propos! "Cinq cents billets de distribués, et la salle ne contient que 160 personnes. Il faudra refuser du monde. Téléphonons à St-Pierre de ne pas venir. Notre Grand Chevalier est peureux. Il aurait fallu le Marlborough. On aurait pu inviter Transcona, Goulet, St-Pierre". Pas question de Provencher en tout cela. Son copain de dire: "Tout d'un coup, s'il ne venait presque personne?"

A combien de personnes tes "capots blancs" ont-ils refusé l'entrée, Georges?

BISTOURI.

En se consumant le

Papier d'Arménie (PONSOT)

désodorise, désinfecte, empêche la contagion, et en tout temps laisse une odeur des plus agréable

En livret commode. **.35c**

chez votre pharmacien

ou écrivez à:

A. Beaudoin, B. Ph. L.,
2089 est, boulevard Gouin
Montréal, P.Q.

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
à l'angle de la rue Traverse, à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone 203-533
dépositaire du fameux encens Papier d'Arménie à 35c le livret
Nous livrons à domicile

DEVOIRS SOCIAUX DES CATHOLIQUES

HARTFORD, Conn. — Les encycliques sociales de l'Eglise obligent en conscience, a-t-on déclaré aux catholiques de l'archidiocèse de Hartford et des deux diocèses voisins, lors du dimanche consacré à l'action sociale.

Les obligations sociales des catholiques ont été soulignées dans des sermons et des brochures, ce jour-là. Dans une plaquette distribuée dans l'archidiocèse de Hartford, ainsi que dans les deux diocèses de Norwich et de Bridge, il est dit que nul théologien ne soutiendra que seules les doctrines définies solennellement imposent une obligation à la conscience catholique.

"Au contraire, lit-on dans la plaquette, tous les théologiens s'accordent pour dire que l'Eglise a été chargée par Dieu d'enseigner avec autorité en matière de foi et de morale, et que les encycliques de l'Eglise sont des déclarations solennelles qui obligent en conscience".

TRANS-PRAIRIE PIPELINES LTD.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session, ou à la prochaine, pour qu'un bill privé autorise les Trans-Canada Pipelines Ltd. à construire, à posséder et à exploiter un ou des pipe-lines extra-provinciaux, tel que stipulé dans la Loi concernant les Pipe-Lines, chapitre 211 des Statuts Revisés du Canada 1952, et de rendre applicable à la Compagnie ladite Loi concernant les Pipe-Lines et autre législation générale ayant trait aux Pipe-lines, décrétée par le Parlement au sujet du transport de l'huile et du gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 17e jour de février 1955.

R. G. B. DICKSON, C.R.,
Procureur pour les requérants.
941, édifice Somerset
Winnipeg, Manitoba.

A V I S

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session, ou à la prochaine session, ou à celles qui suivront, pour qu'un bill permettant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de Stanmount Pipe Line Company, soit accordé, de même que l'autorisation d'un capital d'un million d'actions sans valeur nominale ou valeur au pair dans le but de construire, de maintenir et d'exploiter sur une base internationale et dans les provinces de Saskatchewan, du Manitoba et d'Ontario, un ou des pipe-lines pour le transport de l'huile brute ou de tout produit ou sous-produit liquide.

Daté à Toronto, Ontario, ce 21ème jour de février 1955.

PLAXTON & COMPANY,
Procureurs.
320, rue Bay
Toronto, Ontario.

AVIS RE REQUETE AUPRES DU PARLEMENT DU CANADA POUR L'OBTENTION D'UN BILL PRIVE

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session, ou à la prochaine session ou à celles qui suivront, pour que soit accordé un bill permettant l'incorporation d'une compagnie, sous le nom de Consolidated Pipe Lines Company ou sous tout autre nom qu'il plaira au Parlement d'accorder, dont les objets seront d'acquérir, de construire, de posséder et d'exploiter des pipe-lines pour le transport d'huile, de gaz, ou de tout autre produit ou sous-produit liquide, à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada, et d'exercer tous autres pouvoirs nécessaires à la poursuite desdits objets, sujet aux dispositions de la Loi Concernant les Pipe-Lines et autres statuts pertinents.

Daté à Montréal, P.Q., ce 18ème jour de février 1955.

MAGEE, O'DONNELL & BYERS,
1900, édifice Aldred, Montréal, P.Q.
Procureurs de la Requérante.

AVIS DE DEMANDE AU PARLEMENT

Avis est donné, par les présentes, qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada, à sa présente ou prochaine session, en vue d'un bill privé constituant une compagnie sous le nom de "S & M Pipeline Limited" pour la construction et l'exploitation de pipe-lines interprovinciaux et extra-provinciaux destinés au transport de gaz naturel et artificiel et d'autres hydrocarbures gazeux ou liquides, ainsi que du pétrole et des produits dérivés de ce dernier, à l'intérieur du Canada dans les provinces de Colombie Britannique, d'Alberta, de Saskatchewan et de Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, de même qu'en dehors du Canada, sous réserve des dispositions de la Loi sur les pipe-lines, chapitre 211 des Statuts revisés du Canada (1952), et de toute autre législation générale du Parlement du Canada relative aux pipe-lines.

Les requérants demanderont les autres pouvoirs et les autres dispositions corporatives qui peuvent être jugés nécessaires à la réalisation des buts de la compagnie.

Daté, à Ottawa, du 10 février 1955.

Le Procureur des requérants,
DUNCAN A. McILRAITH, C.R.,
56, rue Sparks,
Ottawa (Canada).

WESTSPUR PIPE LINE COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une requête sera présentée au Parlement du Canada, au cours de la présente ou de la prochaine session, pour faire incorporer, sous la raison sociale de Westspur Pipe Line Company, une compagnie ayant pour objet la construction et l'exploitation de pipe-lines interprovinciaux et extraprovinciaux pour le transport de pétrole brut et autres hydrocarbures liquides ou gazeux, à l'intérieur du Canada, dans les territoires du nord-ouest, dans les provinces de Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba, ainsi qu'en dehors des frontières du Canada, selon les dispositions de la Loi des pipe-lines, chapitre 211 des Statuts Révisés du Canada, 1952, et de toute autre loi fédérale s'appliquant aux pipe-lines.

Les requérants solliciteront tous autres pouvoirs et autorisations qui pourront être nécessaires pour permettre à ladite compagnie de poursuivre ses buts.

Fait à Toronto, Ontario, ce 28ième jour de janvier 1955.

J. F. BARRETT,
avocat des requérants
56 Church Street,
Toronto, Ontario.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of CHARLES ORRAL GUPPY, late of the Municipality of Taché in the Province of Manitoba, and also of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at their office, Room 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 5th day of April, A.D. 1955.

Dated at Winnipeg, this 23rd day of February, A.D. 1955.

MONNIN, GRAFTON, DENISET, DOWHAN & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 13 avril 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "Soumission pour laboratoire du Service des sciences, Winnipeg (Man.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ontario), de l'Architecte régional, 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du fonctionnaire en charge, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, pièce 725, édifice public, Calgary (Alta) et de l'architecte régional, 36 est, rue Adelaide, Toronto (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), et de l'architecte régional, 36 est, rue Adelaide, Toronto (Ont.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $500.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 7 février 1955.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 9 mars 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "Soumission pour remplacement de quai, Vesuvius Bay (C.B.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ontario), au bureau de l'ingénieur régional, bureau de poste, case postale 290, New Westminster (C.B.), et aux bureaux de poste de Vancouver, Victoria, Nanaimo, Duncan et Ganges (C.B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à New Westminster (C.B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 9 février 1955.

WILFRID ROYAL & COMPAGNIE
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphones: 93-1558—9